

# JOURNAL OFFICIEL

## DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1<sup>er</sup> ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

### TARIF

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
<ul style="list-style-type: none"> <li>● 1 à 12 pages.....200 F</li> <li>● 16 à 28 pages.....600 F</li> <li>● 32 à 44 pages.....1000 F</li> <li>● 48 à 60 pages.....1500 F</li> <li>● Plus de 60 pages ...2000 F</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● TOGO ..... 20 000F</li> <li>● AFRIQUE ..... 28 000 F</li> <li>● HORS AFRIQUE ..... 40 000 F</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Récépissés de déclarations d'Associations ... 10 000 F</li> <li>● Avis de perte de titre foncier ( 1er et 2ème insertions) ..... 20 000 F</li> <li>● Avis d'immatriculations ..... 10 000 F</li> <li>● Certification de JO ..... 500 F</li> </ul>

N.B : Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi. Pour tout renseignement complémentaire, adresser à l'imprimerie TOMETY Tél. : 90 37 87 69 / 90 00 45 85 / 99 47 35 86 - 05 BP 225 Lomé

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

**CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 22 21 27 01 LOME**

### SOMMAIRE

#### PARTIE NON OFFICIELLE

##### AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

Conservation de la propriété foncière (Avis de demande d'immatriculation)

*Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique*

*Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition aux présentes immatriculations des mains du conservateur soussigné dans le délai de trois mois à compter de l'affichage des présents avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire des tribunaux de : Lomé, Tsévié, Kévé, Aného, Notsé, Agou, Kpalimé, Akata, Danyi, Sotouboua et Sokodé.*

#### GRAND LOME

Suivant réquisition, n° 107649-GL déposée le 14/11/2022, M. MONKPEBOR Nassampouan, profession: technicien automobile, demeurant à LOME et domicilié à SOVIEPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de ALINKA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par des rues non dénommées de 14m chacune, à l'Est par les lots n° 60 et 61 et à l'Ouest par les lots n° 64 et 65.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107650-GL déposée le 14/11/2022, M. SANOUSSI Djibrila, profession: revendeur, demeurant à LOME et domicilié à NUKAFU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 47a 97ca, situé à LOME KLOBATEME, connu sous le nom de KLOBATEME, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 16m chacune et au Sud par la collectivité ADAWOSSOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107651-GL déposée le 14/11/2022, M. GBENYON Kuakuvi Kouakou, profession: retraité, demeurant à LOME et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à ANEHO, connu sous le nom de DJASSEME, préfecture des Lacs et borné au Nord par la propriété ANANI GAMON AMEMAVO KOSSI, au Sud par une rue de 10m, à l'Est par un passage de 06m et à l'Ouest par la propriété GBENYON KOUAKOU KUAKUVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107652-GL déposée le 14/11/2022, M. GBENYON Kuakivi Kouakou, profession: retraité, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de AGBODRAFO, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 12m, au Sud par la propriété AGBODJAN LABITE A., à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par la propriété des héritiers BROOHM.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107653-GL déposée le 14/11/2022, M. GBENYON Kuakivi Kouakou, profession: retraité, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 03ca, situé à ANEHO, connu sous le nom de DJASSEME, préfecture des Lacs et borné au Nord par la propriété ANANI GAMON AMEMAVO KOSSI, au Sud par une rue de 10m, à l'Est par la propriété GBENYON KOUAKOU KUAKUVI et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107654-GL déposée le 14/11/2022, M. GBENYON Kuakivi Kouakou, profession: retraité, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 22ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de AGBODRAFO, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Est par la propriété AHAVENOUVI, au Sud par une rue de 10m et à l'Ouest par la propriété PRINCE AGBODJAN LABITE ALEXANDRE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107655-GL déposée le 14/11/2022, M. WOGOMEBOU Ayawo, profession: gestionnaire comptable, demeurant à LOME et domicilié à ABLOGAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 91ca, situé à SAGBADO, connu sous le nom de AKATO VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ELO GOVINA, au Sud et à l'Est par des rues en projet de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107656-GL déposée le 14/11/2022, M. AMEVOH Kokouvi Edem, profession: agent de banque, demeurant à LOME et domicilié à TOKOIN WUITI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de VOGOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GATHO KOSSI et au Sud par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107657-GL déposée le 14/11/2022, Mme. SANNI Fatima, profession: agent commercial, demeurant à LOME et domiciliée à BAGUIDA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 88ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de DANGBESSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété SIABI, au Sud et à l'Est par la collectivité FOSSOU et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107658-GL déposée le 14/11/2022, Mme. AKAKPO Adjovi Kafui épouse DOVI, profession: informaticienne, demeurant à AGOE et domiciliée à ADETIKOPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de KPOKPOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la collectivité AGBEVE SIAGADA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107659-GL déposée le 14/11/2022, Mme. BADIDIGA M. Tanaka épouse AYINDO, profession: professeur, demeurant à LOME et domiciliée à KEGUE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de DANLIME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SAMA ISSA ESSOFA et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107660-GL déposée le 14/11/2022, M. KOUNGBANWOBOUGOU Konegbene, profession: ingénieur de travaux, demeurant à WORGOU et domicilié à WORGOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 76ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de XETIGOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 20m, au Sud et à l'Est par une surface non dénommée et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107661-GL déposée le 14/11/2022, M. LAMBONI Sielpak, profession: biologiste, demeurant à LOME et domicilié à LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de HETIGOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété AZIAMBLE AGBASSI, au Sud par une rue de 20m, à l'Est par les propriétés AZIAMBLE AGBASSI et AWOUDI ASSOU et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107662-GL déposée le 14/11/2022, Mme. AMIDOU Sekina, profession: sociologue, demeurant à LOME et domiciliée à AVEDJI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de BOKPOKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété YELOU et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107663-GL déposée le 14/11/2022, M. TEVI Lassey Kofi, profession: informaticien, demeurant à LOME et domicilié à TOKOIN HOPITAL, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à LOME HEDZRANAWOE, connu sous le nom de HEDZRANAWOE, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 913, au Sud par le lot n° 911, à l'Est par le lot n° 922 et à l'Ouest par une rue en projet de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107664-GL déposée le 14/11/2022, Mme. ADJAGNON Nehoe, profession: ménagère, demeurant à ABIDJAN et domiciliée à TREICHHVILLE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 25ca, situé à BE-EST, connu sous le nom de ATTIEGOU, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 277, au Sud par une rue non dénommée de 16m, à l'Est par le lot n° 280 et à l'Ouest par le lot n° 278A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107665-GL déposée le 14/11/2022, Mme. KOMLAN Mawussé épouse KONLAMBIGUE, profession: commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à KEGUE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à BE-EST, connu sous le nom de ATTIEGOU, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 12m, au Sud par le lot n° 89, à l'Est par le lot n° 88 et à l'Ouest par un lot non numéroté.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107666-GL déposée le 14/11/2022, M. AGBAGLI Kwami, profession: juriste, demeurant à LOME et domicilié à SANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 00ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de DEKPOWUGOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue existante de 16m, au Sud et à l'Ouest par la propriété TETEH AYIVI et à l'Est par la propriété AGBADJI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107667-GL déposée le 14/11/2022, M. HUNLEDE Messanh, profession: revendeur, demeurant à LOME et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 12ca, situé à ANEHO DAGUE, connu sous le nom de AMEDEHOEVE, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Est par la propriété TOMETY, au Sud par la propriété AMAVI et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107668-GL déposée le 14/11/2022, M. DOTSEY Kouété Prosper, profession: revendeur, demeurant à LOME et domicilié à BE PA DE SOUZA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08a 09ca, situé à ANEHO DEVIKEME, connu sous le nom de DEVIKEME, préfecture des Lacs et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZANLEDJI OCCLO CHARLES et au Sud par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107669-GL déposée le 14/11/2022, M. TEGBEDA Tchao, profession: retraité, demeurant à LOME et domicilié à AGBALEPEDO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 23ca, situé à AGOE NYIVE TOTSI-CACAVELI, connu sous le nom de CACAVELI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 18m, au Sud par une rue de 12m, à l'Est par le lot n° 368 et à l'Ouest par le lot n° 366.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107670-GL déposée le 14/11/2022, M. TEGBEDA Tchao, profession: retraité, demeurant à LOME et domicilié à AGBALEPEDO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 03ca, situé à AGOE NYIVE TOTSI-CACAVELI, connu sous le nom de CACAVELI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 232, au Sud et à l'Ouest par des rues de 16m chacune et à l'Est par le lot n° 235.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107671-GL déposée le 14/11/2022, M. MIKAILA Ahamadou, profession: infirmier d'Etat, demeurant à BITCHABE et domicilié à BITCHABE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à TOGBLE, connu sous le nom de FIDOUKPUI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété DOVI, au Sud par une rue existante de 14m et à l'Ouest par un passage de 06m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107672-GL déposée le 14/11/2022, M. BRUCE Kouahli T. A, profession: retraité, demeurant à LOME et domicilié à ADAKPAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 85ca, situé à BE ADAKPAME, connu sous le nom de KANYIKOPE, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 878A, au Sud par une rue de 16m, à l'Est par les lots n° 875-876C et 877, à l'Ouest par les lots n° 876A et 878A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107673-GL déposée le 14/11/2022, M. AGBADJE Komi, profession: coiffeur, demeurant à TOGOKOME et domicilié à TOGOKOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de DEVIKINME, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AMOU-GANA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107674-GL déposée le 14/11/2022, M. GBEDEY Kokou Goudjor S., profession: revendeur, demeurant à LOME et domicilié à SOVIEPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à AVEDJI TELESSOU, connu sous le nom de TELESSOU, préfecture du Golfe et borné au Nord par un passage de 06m, au Sud par le lot n° 1151, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par le lot n° 1154.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107675-GL déposée le 14/11/2022, M. WEKA Gauthier Kuasi, profession: ingénieur électronicien, demeurant à LOME et domicilié à TOKOIN WUITI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de GBONVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune, au Sud par le lot n° 814B et à l'Est par le lot n° 816.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107676-GL déposée le 14/11/2022, M. ADANLE Luc Olayide, profession: mécanicien, demeurant à LOME et domicilié à AGBALEPEDO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 88ca, situé à AFLAO GAKLI, connu sous le nom de AGBALEPEDOGAN, préfecture du Golfe et borné au Nord par un espace non dénommé, au Sud par le lot n° 253C, à l'Est par une rue non dénommée de 16m et à l'Ouest par le lot n° 252.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107677-GL déposée le 14/11/2022, Mme. KELEOU Koumeyalo épouse ABOUM, profession: revendeuse, demeurant à AGOE et domiciliée à SOGBOSSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 30ca, situé à AGOE NYIVE SOGBOSSITO, connu sous le nom de DARAKOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m et une propriété, au Sud par la propriété KPESSIGLO, à l'Est par la voie de contournement de 70m et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107678-GL déposée le 14/11/2022, M. AKELETCHAMOUZA Saibou, profession: revendeur, demeurant à LOME et domicilié à TOKOIN SEMINAIRE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à SAGBADO, connu sous le nom de AGOTIME, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 18, au Sud par le lot n° 21, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par le lot n° 20.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107679-GL déposée le 14/11/2022, M. ALADE K. M. Adebayor, profession: ingénieur informaticien, demeurant à LOME TOKOIN et domicilié à PROTESTANT, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 94ca, situé à SAGBADO, connu sous le nom de AGOTIME, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité GBITOR et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107680-GL déposée le 14/11/2022, Mme. AKUESSON Adolé Semado, profession: commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 80ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de YOVOKOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 179, au Sud par le lot n° 177, à l'Est par une rue de 16m et à l'Ouest par le lot n° 173.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107681-GL déposée le 14/11/2022, Mme. LAWSON Kokovi, profession: employée de bureau, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO AKATO AVOEME, connu sous le nom de DZIGBE, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété KPONSOU et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107682-GL déposée le 14/11/2022, Mme. ADJIWANOU Afi Vignamenou, profession: revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à AVEPOZO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 96ca, situé à AKLAKOU, connu sous le nom de ADAGBLEME, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Est par la propriété ADJIWANOU, au Sud par une rue non dénommée de 10m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107683-GL déposée le 14/11/2022, Mme. GOUDJO Agossi, profession: revendeuse, demeurant à AGOE et domiciliée à AGOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 39ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de CACAVELI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par le lot n° 536, à l'Est par le lot n° 537 et à l'Ouest par les lots n° 536A et 536C.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107684-GL déposée le 14/11/2022, M. SODHAR Koffi M. Bodjona, profession: infirmier d'Etat, demeurant à AGOE et domicilié à TELESSOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de ZOPOMAHE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ATCHON et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107685-GL déposée le 14/11/2022, Mme. ADJIWANOU Afi Vignamenou, profession: revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à AVEPOZO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 17ca, situé à AKLAKOU, connu sous le nom de ADAGBLEME, préfecture des Lacs et borné au Nord par la propriété ADJIWANOU, au Sud par une rue non dénommée de 10m, à l'Est par une rue non dénommée de 12m et à l'Ouest par la ferme AZIAGBANGO HOUNDJI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107686-GL déposée le 14/11/2022, M. KAIZA Vigniho, profession: revendeur, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 01ca, situé à LOME AFLAO SEGBE, connu sous le nom de ZANVI, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AZIAMADJI KOSSI AGBESSI et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107687-GL déposée le 14/11/2022, Mme. SOUKOUNA Eyadom, profession: commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de KPOKPOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité WOSSE et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107688-GL déposée le 14/11/2022, M. DA-SILVEIRA Adjé, profession: chauffeur, demeurant à LOME et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 31ca, situé à LOME BAGUIDA AVEPOZO, connu sous le nom de KOSSI GAH-KOPE, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété DA SILVEIRA AFANTCHEM, au Sud par la route nationale n° 2 et à l'Est par une rue de 11m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à feu DA-SILVEIRA Kpoti et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107689-GL déposée le 14/11/2022, Mme. BIDABI Prenam Chimène, profession: géographe, demeurant à LOME et domiciliée à WUITI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de AGNAVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KPODJRO et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107690-GL déposée le 14/11/2022, M. et Mme TOULOUSE Benoît Robert et ADOMAYAKPOR Situ Andréa Epse TOULOUSE, profession: Ingénieur et ménagère, demeurant à France et domiciliés à France, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Française, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à BAGUIDA-SUD-OUEST, connu sous le nom de LA DETENTE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 20m, à l'Est par une rue non dénommée de 16m, à l'Ouest par le lot n°175 et au Sud par le lot n°173.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107691-GL déposée le 14/11/2022, M. ADANDJI Yaoklou Mawuemiyo, profession: Médecin, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de ADELANKOME, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété WOESSAN AGBENYIGAN, à l'Est par une rue non dénommée de 30m et au Sud par un passage de 6m .

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107692-GL déposée le 14/11/2022, Mme. TARAORE Moumouni Amina, profession: Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à KEGUE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 36ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de CAMP FIR NORD, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, à l'Est par le lot n°438, à l'Ouest par le lot n°434 et au Sud par le lot n°437.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107693-GL déposée le 14/11/2022, M. GBADAMASSI Fatao, profession: Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 36ca, situé à AGOE, connu sous le nom de CAMP FIR NORD, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, l'Est par le lot n°436, à l'Ouest par le lot n°432 et au Sud par le lot n° 435.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107694-GL déposée le 14/11/2022, M. YOUNOUSSA Souley Djibril, profession: Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à HEDZTRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à BE-EST, connu sous le nom de KELEGOUGAN, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 20m, à l'Ouest par la route nationale n°34 Lomé Vogan, à l'Est et au Sud par la Collectivité ANTONY .

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107695-GL déposée le 14/01/2022, Mme. BLANTARE Salifou Walam Wayou, profession: Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à AGOENYIVE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 65ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de DEMAKPOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n°1541, à l'Est par une rue non dénommée de 14m, à l'Ouest et au Sud par le lot n°1542B.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107696-GL déposée le 14/11/2022, M. NOLITSE Comlanvi Z. KIKI, profession: Gestionnaire, demeurant à LOME et domicilié à TOKOIN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de LOGOTE, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par la propriété DZEDOU, à l'Ouest par une rue de 16m, au Sud par une rue existante.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107697-GL déposée le 14/11/2022, M. TAGBA Akasibou, profession: Retraité, demeurant à LOME et domicilié à AGOE ADJOUGBA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de LOGOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 28m, à l'Est par le lot n°257, à l'Ouest par une rue de 14m et au Sud par le lot n°255.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107698-GL déposée le 14/11/2022, Mme. KOUMOU DJI Tsofso Yawa Epe GACK , profession: Revendeuse, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 99ca, situé à AFLAO, connu sous le nom de KLEME TOKONOU, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'EST, à l' Ouest par la propriété AHIABLE KOKOU et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107699-GL déposée le 14/11/2022, M. WUSSIDOR Kossi Fofonin, profession: cadre de banque, demeurant à AGOE et domicilié à ANOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 05ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de ZOVADJIN, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GBEMOU KOFFI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107700-GL déposée le 15/11/2022, M. LAWANI Abdoulkerim, profession: commerçant, demeurant à AGOE et domicilié à MINAMADOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 03ca, situé à AGOE NYIVE SOGBOSSITO, connu sous le nom de DARACOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AZIASSI et DARA et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107701-GL déposée le 15/11/2022, M. HAMELO Gbeke Komlan B., profession: Pasteur, demeurant à LOME et domicilié à ADAKPAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 97ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de SEWATSRICOPE, préfecture des Lacs et borné au Nord par la route Sewatsrikope Abatikope, à l'Est, à l'Ouest et au Sud par la propriété ALLIGNON KOFFI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107702-GL déposée le 15/11/2022, M. AMEVI Koffi Isidore, profession: Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 03ca, situé à AFLAO APEDOKOE, connu sous le nom de GBOMAME, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, à l'Ouest et à l'Est par la propriété AMEDANOU KOKOU, Au Sud par la propriété AKPLAGA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107703-GL déposée le 15/11/2022, M. OURO-ADOHI Faycal Komissi, profession: Informaticien, demeurant à LOME et domicilié à TOKOIN WUITI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 80ca, situé à AGOE, connu sous le nom de LEGBASSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété AGLAGOH, à l'Est par une rue non dénommée de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107704-GL déposée le 15/11/2022, Mme. AGORO Cherifatou, profession: Secrétaire, demeurant à LOME et domiciliée à KEGUE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à KELEGOUGAN, connu sous le nom de ZOGBEDJI, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue dénommée de 14m, à l'Est, à l'Ouest et au Sud par la Collectivité AGBEGNEMISSI-DANKPO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107705-GL déposée le 15/11/2022, M. KOUMASSI Kossi, profession: Particulier, demeurant à LOME et domicilié à AMADAHOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de SANYRAME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ADRAKY KOSSI CHIZOUZOU, l'Est et au Sud par des rues non dénommées de 16m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107706-GL déposée le 15/11/2022, M. KONDANDJA Lene, profession: Retraité, demeurant à LOME et domicilié à TOTSI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 01ca, situé à AFLAO, connu sous le nom de TOTSI, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n°1600, à l'Ouest par le lot n°1601, à l'Est par n°1599-1598 et Sud par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107707-GL déposée le 15/11/2022, M. AGBEKPONOU Komi Sedohoe, profession: Economiste, demeurant à LOME et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 1ha 83a 91ca, situé à TOGGLEKOPE, connu sous le nom de KPEDEVIKOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par le titre foncier n°45600 RT, à l'Ouest par les titres fonciers n°55038 et n°20029, au Sud par le titre n°46013.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107708-GL déposée le 15/11/2022, Mme. KENGBO Afefa Akuvi E., profession: Agriculture, demeurant à LOME et domiciliée à KLIKAME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 18a 90ca, situé à TGBLEKOPE, connu sous le nom de ALINKA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par les lots n°1966 et n°1969, au Sud par les lots n° 1972 et n°1972, à l'Ouest et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107709-GL déposée le 15/11/2022, Mme. AWOUDE Afi, profession: Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à AVEDJI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca, situé à AFLAO AVEDJI, connu sous le nom de Telessou, préfecture du Golfe et borné au Nord à l'Est et au Sud par la propriété AKOTO AZINA, à l'Est par une rue de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107710-GL déposée le 15/11/2022, M. TCHALMA Assehana, profession: Directeur de société, demeurant à LOME et domicilié à SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 03ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Logope, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Ouest, au Sud par la propriété VIANDENOU, à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107711-GL déposée le 15/11/2022, Mme. ATOHOUN Amevi Epse NYABU, profession: Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à ATTIEGOUVI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 40ca, situé à SAGBADO, connu sous le nom de LANKOUVI, préfecture du Golfe et borné au Nord par la propriété AMEWONOU, à l'Est par la propriété FLAURE, au Sud par la propriété AMEGAYIBOR Et à l'Ouest par une rue de 24m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107712-GL déposée le 15/11/2022, Mmes KUEVIKOE Dedegan Ablodevi, KUEVIKOE Dovi et KUEVIKOE Dopé Edem, profession: Revendeuses et Comptable, demeurant à LOME et domiciliées à LOME, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 04ca, situé à GLIDJI, connu sous le nom de ABALO-KONDJI, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 16m, à l'Ouest, au Sud et à l'est par la propriété GBOSSOUH.

Elles déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107713-GL déposée le 15/11/2022, Mme. ANWONE Aoussi, profession: Sans Emploi, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 34ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de KLEME, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 12m, à l'Ouest, à l'Est et au Sud par la propriété BARSON.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107714-GL déposée le 15/11/2022, M. AGBODAN-ADJONOU Kossi, profession: Pêcheur, demeurant à AGBODAN-KOPE et domicilié à AGBODAN-KOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de GBODJOME, préfecture des Lacs et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADANHODOU, AU Sud par une rue en projet de 18m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107715-GL déposée le 15/11/2022, M. AVOSSE Kodjovi, profession: Directeur de Société, demeurant à LOME et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 89ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de DEMAKPOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Ouest et à l'Est par la propriété SAYI KOUNTONGNON YAO, au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107716-GL déposée le 15/11/2022, M. AVOSSE Kodjovi, profession: Directeur de Société, demeurant à LOME et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AHONKPOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété AWU KOSSI, à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107717-GL déposée le 15/11/2022, Mme. ISSA Denise Veronique, profession: Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à LOGOPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 15ca, situé à SANGUERAASSIKO, connu sous le nom de TAGA KOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la Collectivité AFAKEY, à l'Ouest par une rue de 18m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107718-GL déposée le 15/11/2022, M. HOUNGBLAME Amah Rene M., profession: Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à AGBATA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 86a 55ca, situé à AKLAKOU, connu sous le nom de HETCHIAVI, préfecture des Lacs et borné au Nord par les propriétés de feu ODEGNON KOULEFIOHOUN Et de feu ODEGNON KOMLANVI, à l'Est par la propriété de feu ODEGNON et la Collectivité ANOUMADJE, au Sud par la propriété de feu ODEGNON, la route Douadji Honpou, une Eglise A.D Temple Betel et à l'Ouest par la propriété SEDJROM .

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107719-GL déposée le 15/11/2022, M. SEBABE Essossina Habib, profession: Directeur Technique, demeurant à LOME et domicilié à KOHE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 30ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de SANGUERA KOHE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14m chacune, à l'Ouest par l'Eglise Catholique de Kohe, au Sud par la propriété SOUZA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107720-GL déposée le 15/11/2022, M. BERE Koffi Boronbozou, profession: Retraité, demeurant à LOME et domicilié à DEMAPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de LOGOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n°764, à l'Est par le lot n°765, à l'Ouest par le lot n°766B, au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107721-GL déposée le 15/11/2022, Mme. MAWULE Sefako Christelle, profession: Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à NANEGBE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de NANEGBE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14m chacune, à l'Ouest par la propriété KAGLAN Sewoudé et ADEKPOVI Amivi, au Sud par un lot non numéroté.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107722-GL déposée le 15/11/2022, M. ATTIGA Komla, profession: Tailleur, demeurant à LOME et domicilié à ADAKPAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de SEWATSRI-KOPPE, préfecture des Lacs et borné au Nord par la propriété AMOUZOUGAN, à l'Est par propriété KPADE A., à l'Ouest par une rue de 14m, au Sud par la route nationale n°2 LOME-ANEHO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107723-GL déposée le 15/11/2022, M. BANGANA Malam Tcha, profession: Gestionnaire, demeurant à LOME et domicilié à AGOE-GBONVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 17ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de VAKPOSSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété SEGLA MENSAH, à l'Ouest par une rue existante de 28m .

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107724-GL déposée le 15/11/2022, M. KOLEGAIN Monanou, profession: Peintre Auto, demeurant à COTE D'IVOIRE et domicilié à BANKO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 48ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de SANYRAME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AKAKPO, au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107725-GL déposée le 15/11/2022, M. HOMAWOO Kodjo Martin, profession: Conducteur de Titan, demeurant à ALLEMAGNE et domicilié à ALLEMAGNE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à AFLAO, connu sous le nom de KLEME, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Ouest et à l'Est par la propriété TREVE ADANFLISSO, au Sud par une rue existante de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107726-GL déposée le 15/11/2022, Mme. BLOUKOU Kossiwa Mawuto, profession: Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à TOTSI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 77ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de BOKPOKPO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et l'Ouest, par la propriété YELOU KOKOUTSE, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14 chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107727-GL déposée le 15/11/2022, Mme. TOFFA Esther Gretel M., profession: Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à KODJOVIAKOPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO KLEME, connu sous le nom de AGOKPANOU, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, à l'Est, à l'Ouest et au Sud par la propriété ATTIKON APELETE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107728-GL déposée le 15/11/2022, M. SONOKPON Komi Selodji, profession: Programmeur, demeurant à LOME et domicilié à SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à AFLAO KLEME, connu sous le nom de AGOKPANOU, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété WATEBA IHOU CLAUDE, à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107729-GL déposée le 15/11/2022, M. SONOKPON Komi Selodji, profession: Programmeur, demeurant à LOME et domicilié à SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 59ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AGOTIME, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n°12, à l'Ouest par les lots n°11 et n°13, au Sud par la propriété GBITOR KOKOU, HEDEDZI AKOGO et SEMEKONAWO GATOR, à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107730-GL déposée le 15/11/2022, Mme. GERALDO Essi Farida, profession: Architecte-Urbainiste, demeurant à LOME et domiciliée à DJIDJOLE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 87ca, situé à AGBALEPEDO, connu sous le nom de DJIDJOLE, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par des rues existantes de 16m chacune, au Sud par le lot n°448, à l'Est par le lot n°449.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107731-GL déposée le 15/11/2022, Mme. ABEVI Odette, profession: Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KLEME AGAKPANOU, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14m chacune, à l'Ouest et au sud par la propriété AGUESSOU AKOELE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107732-GL déposée le 15/11/2022, Mme. KEGLOH Ewoe Ami, profession: Etudiante, demeurant à LOME et domiciliée à HEDZRANAWOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 48ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SEGBEGAN, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Ouest et à l'Est par la propriété KPELI, au Sud par une rue non dénommée de 20m .

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107733-GL déposée le 15/11/2022, M. AKLAVO Kodjo Mawuli, profession: Gestionnaire Comptable, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 82ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AKATO-AVOEME, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la Collectivité AVOUSSOU, à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107734-GL déposée le 15/11/2022, M. DADJO Kpaadjega, profession: Gestionnaire Commerciale, demeurant à LOME et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 49ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de XEVITIGOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Ouest et à l'Est par la propriété AKAM, au Sud par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107735-GL déposée le 15/11/2022, M. DADJO Kaadjega, profession: Gestionnaire Commerciale, demeurant à LOME et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de ADETIKOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord à l'Est et au Sud par la propriété TOKPONOU, à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107736-GL déposée le 15/11/2022, M. JOHNSON Akouete Apan, profession: Chef d'Usine, demeurant à DALAVE et domicilié à DALAVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 80ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de BAGUIDA, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOUMAKO DANOU, au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107737-GL déposée le 15/11/2022, M. BAWA Rachidatou, profession: Comptable Gestionnaire, demeurant à LOME et domicilié à NYIVEME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 77ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de ANAGLIKOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, à l'Est, à l'Ouest et au Sud par la Collectivité AGBODJALOU FITSI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107738-GL déposée le 15/11/2022, M. AZIANBIDJI Kokou, profession: Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 55ca, situé à AFLAO KLEME, connu sous le nom de YEWEPPE, préfecture du Golfe et borné au Nord et au Sud par des rues non dénommée de 14m chacune, à l'Ouest et à l'Est par la propriété GATSI DODUI DOUHO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107739-GL déposée le 15/11/2022, M. AHIAFOR Komivi Venunye, profession: Technicien supérieur Génie Civil, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KONHE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Ouest et à l'Est par la propriété GAKPE DONNE, au Sud par une rue de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107740-GL déposée le 16/11/2022, Mme. DARINGA Awoussétou, profession: Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à BE-KAMALODO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de SIVEDOMME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue existante de 12m, à l'Ouest, à l'Est et au Sud par la collectivité AGBANYO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107741-GL déposée le 16/11/2022, M. MELESUSU Komi, profession: Directeur De Société, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME ASSIYEYE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 36a 01ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de DZIGBE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 16m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KPONSSOU, au Sud par une rue de 16m .

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107742-GL déposée le 16/11/2022, M. AGBANGBA Asséna, profession: Contrôleur Aérien, demeurant à LOME et domicilié à AGOE FIOVI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 05ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de AMADENTA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la Collectivité AZIANDJIPE, au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107743-GL déposée le 16/11/2022, Mme. MIGNANOU Afi Sélom, profession: Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à AVEDJI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca, situé à AFLAO AVEDJI, connu sous le nom de AJETU, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n°21A, à l'Ouest par le lot n°23, à l'Est par le lot n° 24B et au Sud par un rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107744-GL déposée le 16/11/2022, M. OURO-SAMA Abdoul-Halimou, profession: Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à CITE MILLENIUM, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 75ca, situé à ATTIEGOU, connu sous le nom de ATTIEGOU, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n°262, à l'Ouest par le lot n°264, au Sud par le Lot n°266 et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107745-GL déposée le 16/11/2022, M. AGBEMAVI Komlan DZIFANOU, profession: Sociologue, demeurant à LOME et domicilié à AMADAHOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 80ca, situé à AFLAO, connu sous le nom de AMADAHOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par la propriété AKUIE-APE EUPHREM, à l'Ouest et à l'Est par la Collectivité ADJAVON, au Sud par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107746-GL déposée le 16/11/2022, M. SOGBEDJI Yao Jonh, profession: Cultivateur, demeurant à LOME et domicilié à DJAGBLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 46ca, situé à HEDZRANAWOE, connu sous le nom de TOGO 2000, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n°839, à l'Ouest par une rue de 16m, à l'Est par le lot n°826 et au Sud par le lot n°841.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107747-GL déposée le 16/11/2022, Mme. ECCUE-ADUADJE Ayele Huguette, profession: Agent Commercial, demeurant à LOME et domiciliée à AHLIGO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 13ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de ALOGAVI, préfecture des Lacs et borné au Nord par un espace non dénommée, à l'Ouest et à l'Est par la propriété SOSSAH HIFFO GBEHODE et au Sud par une rue de 14m .

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107748-GL déposée le 16/11/2022, Mme. AMBLESSO Hognime, profession: Revendeuse, demeurant à ANEHO et domiciliée à ANEHO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 88a 98ca, situé à GLIDJI, connu sous le nom de SIGBEHOUE, préfecture des Lacs et borné au Nord par la propriété AKAKPOVI SAKPO, à l'Ouest et à l'Est par la propriété DATEVI HOTOUNOU, au Sud par la Collectivité SOKE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107749-GL déposée le 16/11/2022, Mme. DEGBOEVI Armande Ablawa H. Epse NONVIGNON, profession: Ingénieur Génie Sanitaire, demeurant à LOME et domiciliée à AMADAHOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 26ca, situé à AFLAO-VIEPE, connu sous le nom de AKATA VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord-Est par la propriété ATTIMADO KOSSIVI, au Nord-Ouest par la propriété AHADJI AYAO MONDJIGA, au Sud par une rue non dénommée de 14m et à l'Est par la propriété AHADJI AYAO MONDJIGA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107750-GL déposée le 16/11/2022, Mme. CREPPY AYELE YOYO, profession: Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 59ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de AVEPOZO, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par la propriété des héritiers ANTHONY ATIOTO D., à l'Ouest par une rue de 16m et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107751-GL déposée le 16/11/2022, Mme. FOLIKOUE Kayi Y. A. Alida, profession: Gestionnaire de Projet, demeurant à LOME et domiciliée à BE-KPOTA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de ANOKOUI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par le lot n°196, à l'Ouest par le lot 193, au Sud par le lot n°195.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107752-GL déposée le 16/11/2022, M. TCHOKLI Koffi, profession: Déclarant en Douanes, demeurant à LOME et domicilié à DEVIKIME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 07ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de DEVIKIMME, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 16m, à l'Ouest, à l'Est et au Sud par la propriété LAWSON LATEVI JOHANES.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107753-GL déposée le 16/11/2022, M. DZOKPE Yawo Elinam, profession: INSTITUTEUR, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 53ca, situé à KPOGAN, connu sous le nom de AGODEKE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 16m, à l'Est par une rue de 16m, au sud et à l'Ouest par la propriété DAVON KOUMA MENSANH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107754-GL déposée le 16/11/2022, M. MANE Komlavi, profession: Ingénieur Informaticien, demeurant à ALLEMAGNE et domicilié à ALEMAGNE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 14ca, situé à ANEHO, connu sous le nom de AFIDEGNIGBA, préfecture des Lacs et borné au Nord par la Collectivité APLE M. KOUWODJI, à l'Est par la propriété EDOU, à l'Ouest par la propriété KOSSI AGAVE et au Sud par une rue non nommée.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107755-GL déposée le 16/11/2022, M. DERDMANE Allassane, profession: Directeur Général, demeurant à LOME et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AHONKPOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété ABAGA, à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107756-GL déposée le 16/11/2022, M. AMEGANDJI Yaovi Gerard, profession: Chef personnel, demeurant à LOME et domicilié à ADAMAVO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 78ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de MAYAKOPE, préfecture du Golfe et borné au Nord par les lots n°216A et n°218A, à l'Est par une rue de 14m, au Sud par le lot n° 216C-218C, à l'Ouest par le lot n°216A .

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107757-GL déposée le 16/11/2022, M. AFASSINOU Yaovi M., profession: Commandant, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 15ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AKATO VIEPE, préfecture du Golfe et borné Au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBEVE, au Sud par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107758-GL déposée le 16/11/2022, M. AMEDEKAGBE Gérard, profession: Menuisier, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de DEME, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, à l'Ouest par une rue de 12m, à l'Est et au Sud par la propriété KOUNI MEDJAGO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107759-GL déposée le 16/11/2022, Mme. GALLEY Akou Enyonam Epse BONGENGE-NDANGANGA , profession: Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à ATTIOGAN KOPE, connu sous le nom de ATTIGAN KOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est par la propriété ATTIGAN, l'Ouest par la propriété KPETIGO, au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107760-GL déposée le 16/11/2022, M. AZIAWO Yawo Mawuenyegah, profession: Déclarant en Douanes, demeurant à LOME et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 58ca, situé à VAKPOSSITO, connu sous le nom de VAKPOSSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par un lot non dénommée, à l'Ouest par le lot n°55, au Sud par le lot n°58, à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107761-GL déposée le 16/11/2022, M. KOUEVI Amagan, profession: Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à AGBAVI, connu sous le nom de AGBAVI, préfecture des Lacs et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété des Héritiers NUNYAKPEN Akovi T., à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107762-GL déposée le 16/11/2022, M. AGBOGLAN Amevi, profession: Technicien d'Elevage, demeurant à LOME et domicilié à BE KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à AFLAO KLEME, connu sous le nom de YEVEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 10m, à l'Ouest, à l'Est et au Sud par la propriété DOVI EKOUE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107763-GL déposée le 16/11/2022, Mme. SOSSOU Ablavi Massanh Epse MENSAH, profession: Institutrice, demeurant à LOME et domiciliée à HEDZRANAWOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 80ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de SANYRAME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété ADJOGAH, à l'Ouest et au Sud par des rues non dénommées de 14m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107764-GL déposée le 16/11/2022, Mme. SOSSOU Ablavi Massanh Epse MENSAH, profession: Institutrice, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 57ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de SANYRANKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété AGOUZE, à l'Ouest et à l'Est par la propriété AFLA, au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107765-GL déposée le 16/11/2022, Mme. ATTOH-MENSAH Mèvi Chantal, profession: Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à ATIEME, connu sous le nom de ATTIEME, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété AFIMI, à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107766-GL déposée le 16/11/2022, Mme. ABOTCHI Emilie Djifa A., profession: Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à HEDZRANAWOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à ZANGUERA, connu sous le nom de DEKPO, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Ouest et à l'Est par la propriété KOUDAKPO D. KOWOU ALLAH, au Sud par une rue de 10m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107767-GL déposée le 16/11/2022, M. FOLEY Kankue Agbanoto, profession: Retraité, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 02ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de DEKPO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par la propriété AGBOVI, à l'Ouest par une rue existante de 12m et à l'Est par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107168-GL déposée le 16/11/2022, Mme. ADONKO Akossiwoa Kekeli Epse PEKPE, profession: Attachée d'Administration, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 61ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de GBLINKOMEGAN, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n°23, à l'Ouest par la lot n°24A, à l'Est par un lot non nommé et au Sud par la route YOKOE AGBLEGAN ADIDOGOME LAM-PA-PA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107769-GL déposée le 16/11/2022, M. AYINOU Kossi, profession: Gestionnaire, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 88ca, situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de TOGBLEKOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, à l'Est, à l'Ouest et au Sud par la propriété TAMBOURA NATOR FUSEINA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107770-GL déposée le 16/11/2022, M. GUEGUEY Comlan, profession: Employé, demeurant à LOME et domicilié à SEGBE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 70ca, situé à SEGBE, connu sous le nom de ZANVI, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la Collectivité DOMI, à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107771-GL déposée le 16/11/2022, M. AGBELEY Komi Mawuli, profession: Gestionnaire Comptable, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 35ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SAKANI, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, à l'Ouest, à l'Est et au Sud par la propriété LOGAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107772-GL déposée le 16/11/2022, M. SOKOU Komi, profession: Ingénieur Industriel, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 03ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de YOKOE, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété WOMI BOWOLO, au Sud par une rue non dénommée se 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107773-GL déposée le 16/11/2022, M. N'SOUGAN Yaovi Sebjo, profession: Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 76ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de KLEME, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par une rue de de 14m, à l'Ouest et au Sud par la propriété ESSE KOSI, ETSE ANANI, AGBAVI KOSSI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107774-GL déposée le 16/11/2022, M. AMEGAYOBOR Obube, profession: Médecin, demeurant à LOME et domicilié à KLIKAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 88ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de AGOVOUDOU, préfecture des Lacs et borné au Nord par la route nationale n°2 LOME-ANEHO, à l'Est par une rue de 16m, à l'Ouest et au Sud par la Collectivité WODOME.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107775-GL déposée le 17/11/2022, M. SEGBEDJI Sessoafia, profession: Déclarant en Douane, demeurant à AGBATA et domicilié à AGBATA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 11ca, situé à ADAKPAME, connu sous le nom de ANFAME, préfecture du Golfe et borné au Nord par la rue Afantchao, à l'Est par une rue de 14m, à l'Ouest par .

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107776-GL déposée le 17/11/2022, M. SEGBEDJI Sessoafia, profession: Déclarant en Douane, demeurant à AGBATA et domicilié à AGBATA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 00ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de AGBATA, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 14m, à l'Est, à l'Ouest et au Sud par la propriété ALAGLO KOSSI SEWANA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107777-GL déposée le 17/11/2022, M. gbenyon Philippe Kouassi, profession: Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à AVEPOZO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de ZANVI, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par la propriété AZIAMADJI, à l'Ouest par une rue existante de 6m et au Sud par une autre rue existante de 8m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107778-GL déposée le 17/11/2022, Mme. JOHNSON Afereba S. E. Epse ANIOKE, profession: Comptable, demeurant à LOME et domiciliée à FOREVER, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un triangle irrégulier d'une contenance totale de 02a 22ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de ATIGANKOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m, à l'Est par la propriété ADEKPLOVI et la Collectivité AZIATODJI et au Sud par la Collectivité AGBASSA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107779-GL déposée le 17/11/2022, M. TENGUE Mawule Komlan, profession: Employer, demeurant à LOME et domicilié à BE KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de KPODJI, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n°430, à l'Ouest par le lot n°429, à l'Est par le lot n°433 et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107780-GL déposée le 17/11/2022, M. TENGUE Mawule Komlan, profession: Employé, demeurant à LOME et domicilié à BE KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 56ca, situé à AGBAVI, connu sous le nom de AGBAVI, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Ouest par la Collectivité KOSSI AGBAVI, à l'Est et au Sud par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107781-GL déposée le 17/11/2022, M. OMIKUNLE Sefiu, profession: Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de ADIDOGOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par la lot n°3, à l'Est par le lot n°7B, à l'Ouest par le lot n°6 et au Sud par la rue non dénommée de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107782-GL déposée le 17/11/2022, Mme. SITTI Laure, profession: Cuisinière, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 48ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de AFIDEGNIGBAN, préfecture des Lacs et borné au Nord par la voie ferrée LOME-ANEHO de 50m, à l'Est par la propriété KOKOU-DENI APEDO, à l'Ouest par la Collectivité AGBEDESSI et au Sud par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107783-GL déposée le 17/11/2022, Mme. ALESSOU Sohoede, profession: Revendeuse, demeurant à YOHONOU et domiciliée à YOHONOU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AKATA VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété AGBEVE, à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107784-GL déposée le 17/11/2022, M. DADZIE Ernest Dino, profession: Attaché de Direction, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de SEWATCHRIKOPE, préfecture des Lacs et borné AU Nord, à l'Ouest par la propriété NOUWODE, à l'Est par une rue non dénommée de 12m et au Sud par la route LOME-ANEHO DE 40m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107785-GL déposée le 17/11/2022, M. SADJIFO Bawa et TCHOKOURA et TCHOKOURA N'DAKAN Selifatou, profession: Employer de Société, demeurant à LOME et domiciliés à LOME, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 00ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de AGNAVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété SOWOU, à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107786-GL déposée le 17/11/2022, M. BYLL Aheba Mawussi, profession: Ménagère, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à LOME, connu sous le nom de BAGUIDA, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par le lot n°72, à l'Ouest par le lot n°76 et au Sud par le lot n°73.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107787-GL déposée le 17/11/2022 M. DZOKATSU Komi Segno, profession: Retraité, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 52ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de DJOGBE-KOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, à l'Est et au Sud par GBEVE ABANLESSOME, à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107788-GL déposée le 17/11/2022, M. ADIKI Adjandabalo, profession: Contrôleur de Gestion, demeurant à LOME et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de AMLANKOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété GOKA KOMI, au Sud par une rue de 14m et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107789-GL déposée le 17/11/2022, Mmes BLEWUSSI Aba Epse NOPO et BLEWUSSI Ablavi Enyo, profession: Etudiante, Commerçante, demeurant à LOME et domiciliées à AGOE, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 35ca, situé à AFLAO, connu sous le nom de WESSOME, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par le lot n°733bis, à l'Est par le lot n°734, au Sud par une rue de 14m.

Elles déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107790-GL déposée le 17/11/2022, M. KOUMONDJI Ayite, profession: Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 92ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de DEVIKINME, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Est par la propriété EGBEDBLOGNA KOFFI, à l'Ouest par une rue de 20m et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107791-GL déposée le 17/11/2022, M. AZOMBLI Koffi, profession: Conducteur d'Engins Lourds, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 96ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de ADAMAVO, préfecture du Golfe et borné au Nord par la lot n°10, à l'Ouest par le lot n°01 et la Collectivité NGOGNON, au Sud par le lot n°12 et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107792-GL déposée le 17/11/2022, M. AGLAMEY Kossi Agbegnigah, profession: Directeur de Société, demeurant à LOME et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 43ca, situé à AVEPOZO, connu sous le nom de AVEPOZO, préfecture des Lacs et borné au Nord par la propriété A. KOSSI, à l'Est et à l'Ouest par des ruelles de 6m chacune, au Sud par la nouvelle route LOME ANEHO .

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107793-GL déposée le 17/11/2022, M. AGBA Aklesso Kossivi, profession: Fonctionnaire, demeurant à QUEBEC et domicilié à QUEBEC, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KONHE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété AKLI MESSAN, à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107794-GL déposée le 17/11/2022, M. LAMBONI Nanguiyabte, profession: Ouvrier, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08a 72ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de AMEDENTA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété ADEKPLOVI KOKOU, à l'Est par la propriété FIAGNON GBEMKO, au Sud par la propriété ASSIMADJI et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107795-GL déposée le 17/11/2022, Mme. AFFAGNON Etepe Blewu, profession: Employée de pharmacie, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à AFLAO LANKOUVI, connu sous le nom de SAKANI, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la Collectivité AHIABA au Sud par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107796-GL déposée le 17/11/2022, Mme. TELOU Kidjambello, profession: Greffière, demeurant à LOME et domiciliée à AGOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de DALIKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Ouest et à l'Est par la Collectivité AZIAMALE EGLE, et Sud par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107797-GL déposée le 17/11/2022, M. KOUEVIDJIN Akakpo, profession: Instituteur, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de LOGOGOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n°869A, à l'Ouest par le lot n°868, au Sud par le lot n°870 et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107798-GL déposée le 17/11/2022, M. AKOUSSAN Kokouvi Dovide, profession: Sans Emploi, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 12ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AMADAHOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n°1042A, au Nord-Est par le lot n°1042B-1041A, à l'Est par le lot n°1043C-1041A, à l'Ouest par le lot n°1043A, au Sud par l'AXE DE LA VOIE FERREE LOME KPALIME.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107799-GL déposée le 17/11/2022, Mme. MENSAH Adokouvi, profession: Retraitée, demeurant à LOME et domiciliée à DJIDJOLE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à AFLAO, connu sous le nom de BATOME TOTSIVI, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 697, à l'Ouest par le lot n°692, au Sud par le lot 693B et à l'Est par la route de TOTSIGAN.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107800-GL déposée le 17/11/2022, M. DJAGBO Kodjo Messa Amenyo, profession: Receveur, demeurant à LOME et domicilié à SOGBOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 10ca, situé à ATTIEGOU, connu sous le nom de ATTIEGOU, préfecture du Golfe et borné au Nord-Est par le lot n°62, au Nord-Ouest par le lot n°61, au Sud par la VOIE EXPRESS DE CONTOURNEMENT, à l'Est par une rue non dénommée de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107801-GL déposée le 17/11/2022, M. APALOO Kwasi Agbete, profession: Informaticien, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KLIKAME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété AGBETIAFAN et à l'Ouest par une rue non dénommée.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107802-GL déposée le 17/11/2022, M. AWIYA Massoutom Akarba, profession: Serveur, demeurant à LOME et domicilié à ADETIKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 29ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de AKPLAME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété AGOUDAVI, à l'Est par la propriété GBOGAN, à l'Ouest par une rue de 14m et au Sud par une aute rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107803-GL déposée le 17/11/2022, M. KPOZLESSO Yao, profession: Aviculteur, demeurant à LOME et domicilié à AFLAO SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 12ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de KLEME TOKONOU, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue existante de 14m, à l'Est, à l'Ouest et au Sud par la propriété WADA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107804-GL déposée le 17/11/2022, M. LAWSON Menelik B. , profession: Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à ABOBOKOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 20ca, situé à LA DETENTE, connu sous le nom de LA DETENTE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, à l'Est par le lot n°295, au Sud par le lot n°292 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107805-GL déposée le 17/11/2022, M. AGBASSA Koffi Amedoume, profession: Gestionnaire , demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 39ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de AVEPOZO, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 30m, à l'Est, à l'Ouest et au Sud par la Collectivité AGBOSSE GBONFOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107806-GL déposée le 17/11/2022, M. KOUDOUAVOH Ayoko Marguerite, profession: Revendeuse, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 64ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de ATSANVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n°243, à l'Ouest par le lot n°245A, à l'Est par le lot n°246A et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107807-GL déposée le 17/11/2022, M. LAWSON Latevi Coucou, profession: Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AKATO AVOEME, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par la Collectivité AVOUSSOU, au Sud par une rue non dénommée de 20m, à l'Est par une rue non dénommée de 14m .

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107808-GL déposée le 17/11/2022, M. DAPENOU Komi, profession: Enseignant, demeurant à LOME et domicilié à SANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de SANYRAME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBAQSSAGLO, au Nord par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107809-GL déposée le 17/11/2022, Mme. FABRE Lea Cherita Epse CUDJOE, profession: Cadre de banque, demeurant à LOME et domiciliée à AGOENYIVE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 79ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de ELAVAGNON, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au nord par une rue non dénommée de 14m, à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété SEBLE N'DAGNA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107810-GL déposée le 17/11/2022, M. ASSIKOUYOR Komlanvi Homekou, profession: Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à KPOGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 37ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de MADJIKPETO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Ouest et à l'Est par la propriété AKEY KOMLAN, au Sud par une rue existante de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107811-GL déposée le 17/11/2022, M. KALEPE Messan Sotowou, profession: Chauffeur, demeurant à LOME et domicilié à KPOGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 17ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de KPOGAN, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, à l'Ouest par le lot n°2270, à l'Est par le lot n°2271B et au Sud par le lot n°2273.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107812-GL déposée le 17/11/2022, M. SAHENOUI Atisso Kokouvi, profession: Juriste, demeurant à LOME et domicilié à SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 58ca, situé à AFLAO, connu sous le nom de AMADAHOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, à l'Est, à l'Ouest et au Sud par la propriété AGBOVI KOMLAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107813-GL déposée le 17/11/2022, M. NOUKPOKOU Yawavi Egnonam, profession: Gestionnaire, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AVINATO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la Collectivité ADJOGBLE KODJO, à l'Ouest par une rue non dénommée de 40m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107814-GL déposée le 17/11/2022, M. ALOFA Yao Honore, profession: Economiste, demeurant à LOME et domicilié à AGOE VAKPO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à VAKPOSSITO, connu sous le nom de VAKPOSSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, à l'Est et au Sud par la propriété AMEDOME, à l'Ouest par la propriété SEGLAN KOSSIVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107815-GL déposée le 17/11/2022, M. JOHNSON Beny Koudjovi, profession: Gestionnaire Administratif, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 48ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SEAGBE, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AHETO Midawo Kondo, à l'Est et au Sud par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107816-GL déposée le 17/11/2022, M. GLELE Mensah Marcel, profession: Gestionnaire des Ressources Humaines, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 55ca, situé à ATTIEGOU, connu sous le nom de ATTIEGOU, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 12m, au Sud et à l'Ouest par le lot n°975A, à l'Est par le lot n°976A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107817-GL déposée le 18/11/2022, M. TSOLENYANU Komi Dodji, profession: Carreleur, demeurant à LOME et domicilié à APEDOKOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 94ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de WOGOME, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété FIAWONOU, au Sud par la route de gendarmerie de 20m et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107818-GL déposée le 18/11/2022, M. TSOLENYANU Komi Dodzi, profession: Carreleur, demeurant à LOME et domicilié à APEDOKOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 53ca, situé à AFLAO APEDOKOE, connu sous le nom de GBOMAME, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Ouest et à l'Est par la propriété ABI ADONKOR.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107819-GL déposée le 18/11/2022, Mme. TEPE Afi Severine, profession: Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de TOGOKOME, préfecture des Lacs et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété AGBESSI à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107820-GL déposée le 18/11/2022, M. ALAWO Sonde Kossi, profession: Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à AGOE NYIVEME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 84ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de SEMINAIRE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n°75, à l'Est par le lot n°78, au Sud par le lot n°79 et à l'Ouest par une ruelle de 10m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107821-GL déposée le 18/11/2022, M. ATAKOURA Mounansirou, profession: Sans Profession, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 10ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de YOKOE KOPEGAN, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TOKPO, au Sud par une existante de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107822-GL déposée le 18/11/2022, Mme. AKAKPO Ami Mana, profession: Commerciale, demeurant à LOME et domiciliée à AGOE LOGOPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 52ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de BOKPOKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété YELOU, à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107823-GL déposée le 18/11/2022, M. AKOTCHOLO Komivi Anani, profession: Mécanicien-Auto, demeurant à LOME et domicilié à KLIKAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à AGOE TELESSOU, connu sous le nom de TELESSOU, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la Collectivité AGGAGNON, à l'Ouest par une rue existante de 14m et au Sud par une ruelle de 6m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107824-GL déposée le 18/11/2022, M. YENTCHABRE Flindja, profession: Chef d'Agence, demeurant à NOTSE et domicilié à NOTSE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 99ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de KOVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue existante de 12m, à l'Ouest par la propriété AGBAGNIGAN, AU Sud par une rue existante de 14m et l'Est par une rue existante également de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107825-GL déposée le 18/11/2022, Mme. KOFFI Aku Martine, profession: Commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à BAGUIDA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à AFLAO LANKOUVI, connu sous le nom de ZEGBE, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété SOTOVE AGBODJINSHI, à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107826-GL déposée le 18/11/2022, Mme. TODDJRAPOU Florence Ablavi, profession: Retraité, demeurant à LOME et domiciliée à HEDZRANAWOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 97ca, situé à HEDZRANAWOE, connu sous le nom de HEDZRANAWOE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 12m, à l'Ouest et au Sud par des rues non dénommée de 16m chacune, à l'Est par les lots n°218 et n°213.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107817-GL déposée le 18/11/2022, M. AWONGA Alakyem, profession: Pharmacien, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de MADJIKPETO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété AKEY.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107828-GL déposée le 18/11/2022, Mme. HOFFER Ameyo, profession: Agent d'Accueil, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KLIKAME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété ADEKPOVI, à l'Ouest par la route SANYRAME KLIKAME AFIDEGNIGBAN .

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107829-GL déposée le 18/11/2022, Mme. HOFFER Delali Epse AKPEMADO, profession: Assistante de Vente, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 29ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AGOTIME, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété NOUWATSI, à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107830-GL déposée le 18/11/2022, M. DOUTY Venance Gildas, profession: Comptable-Gestionnaire, demeurant à LOME et domicilié à VAKPOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 51ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de FOZOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, à l'Est, à l'Ouest et au Sud par la propriété KOWOU DOUGBASSE ALLA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107831-GL déposée le 18/11/2022, M. KLOUTSE Koffi, profession: Instituteur, demeurant à AMEGNRAN et domicilié à DZREKPO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de SANYRAME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété GABA ATSU et à l'Est par une rue existante de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107832-GL déposée le 18/11/2022, M. BARIKA Saguiyema Kodjo, profession: Retraité, demeurant à LOME et domicilié à LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08a 84ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de SANYRAKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'est et à l'ouest par la Collectivité ADJOGAN, au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107833-GL déposée le 18/11/2022, M. WILSO-ADJETE Adjé Prince Zacharie, profession: Avocat, demeurant à LOME et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de SANGUERA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, à l'Ouest, à l'Est et au Sud à la propriété AYANOU.

Il déclare que ledit immeuble appartient à WILSO-ADJETE Akiye Sarah, Gracia Akoko et Davi Rebecca et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107834-GL déposée le 18/11/2022, M. KOMLAN Kodjovi Nyuiadji, profession: Ingénieur Génie-Electrique, demeurant à TSEVIE et domicilié à TSEVIE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à ZANGUERA, connu sous le nom de KLIKAME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété GAVON SOUDAHOIN, à l'Ouest par une rue en projet de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107835-GL déposée le 18/11/2022, M. BRASSIER Leon Thierry, profession: Cadre de Société, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 08ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SEGBE, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n°275A, à l'Est par les lots n°276 et n°278, au Sud par le lot n°277B, une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107836-GL déposée le 18/11/2022, Mme. ISMAILA Zilifatou, profession: Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à BAGUIDA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 15ca, situé à LOME BAGUIDA, connu sous le nom de MAYA KOPE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 m, à l'Ouest par le lot n°68, à l'Est par une ruelle de 6m et au Sud par le lot n°69.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107837-GL déposée le 18/11/2022, M. NADIO Namory Okoungane, profession: Retraité, demeurant à SOKODE et domicilié à KPANGALAM, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 97ca, situé à AFLAO, connu sous le nom de AGBALEPEDO, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 1593, au Sud par le lot n°1591, à l'Ouest par une rue non dénommée de 12m et à l'Est par la haute TENSION AKOSSOMBO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107838-GL déposée le 18/11/2022, M. ODJO Armiyawo Oyekola, profession: Artiste Chanteur, demeurant à LOME et domicilié à CACAVELI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de AGNAVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par le propriété TANOU, à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107839-GL déposée le 18/11/2022, M. PALANGA Beheznam, profession: Informaticien, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de ASSIKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par un Espace non nommé, à l'Est, au Sud et à l'ouest par la propriété DJOMAKO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107840-GL déposée le 18/11/2022, Mme. TOMETY Dede Ahoefa, profession: Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 21ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AVINATO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord-Est par une rue de 16m, et Nord-Ouest par une autre rue de 14m, à l'Ouest par la propriété HOUEGNIGAN.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107841-GL déposée le 18/11/2022, Mme. ADJAVON Ayele Mawuto, profession: Gestionnaire, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KLIKAME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété VIZA, à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107842-GL déposée le 18/11/2022, M. VIDZRAKOU Komlan Robert, profession: Topographe, demeurant à LOME et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de DALIKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, à l'Ouest et au Sud par la propriété DJIVON AKAKPO, L'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107843-GL déposée le 18/11/2022, M. KOUMATE Gbendé, profession: Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à AGOE ADJOUGBA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de CAMP FIR NORD, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 7, à l'Est par le lot 2 bis, à l'Ouest par le lot n°4 et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107844-GL déposée le 18/11/2022, M. NYAKU Kwami, profession: Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à ANFAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 13a 92ca, situé à ANEHO, connu sous le nom de ASSOU KONDJI, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 20m, à l'Est par la propriété SEKLE KOSSI, au Sud et à l'Ouest par la propriété HOVOR.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107845-GL déposée le 18/11/2022, M. NYAKU Kwami, profession: Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à ANFAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 00a 00ca, situé à AKLAKOU, connu sous le nom de HANGOUME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par les propriétés GBADOE et KOKOU, à l'Est par les propriétés AKAKPO et SEMEGLO, au Sud par la Collectivité KOUTREMON, à l'Ouest par les propriétés KOUTREMON, KOKOU et GBADOE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107846-GL déposée le 18/11/2022, M. YOKI Ama-Eti et BOUKPESSI BEHEZA, profession: Déclarant en Douane et Cuisinière, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 89ca, situé à TOGLEKOPE, connu sous le nom de BOTOR KOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par une rue de 14m, à l'Est par la Collectivité AWOBA, au Sud par une rue non dénommée de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107847-GL déposée le 18/11/2022, Mme. AMEGANSE Ayele M. Akofa, profession: Coiffeuse, demeurant à LOME et domiciliée à SUPER TACO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 40ca, situé à LOME TOKOIN, connu sous le nom de HEDZRANAWOE, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n°250, à l'Est par le lot n°254, au Sud par le lot n°249, à l'Ouest par une rue non dénommée de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107848-GL déposée le 18/11/2022, Mme. KOMADOU KEGNON, profession: Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de DEME, préfecture du Golfe et borné au Nord par la route AKATO-DEME, à l'Est, à l'Ouest et au sud par la propriété AMEGNANGLO MATOE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107849-GL déposée le 18/11/2022, M. AKOSI Kossi Alain V., profession: Déclarant en Douane, demeurant à LOME et domicilié à ADETIKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à AFLAO-GAKLI, connu sous le nom de AVEDJI, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n°3448, au Sud et à l'Est par le lot n°3445B, à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107850-GL déposée le 18/11/2022, M. AKOSI Kossi Alain V., profession: Déclarant en Douane, demeurant à LOME et domicilié à ADETIKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 91ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de ZANVI, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 10m, à l'Est et au Sud par la Collectivité AGBAVON, à l'Ouest par la route ZANGUERA-SEGBE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107851-GL déposée le 18/11/2022, Mme. KOMABOU Kegnou, profession: Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à LOGOPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 96ca, situé à AFLAO SAGADO, connu sous le nom de AKATO, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 16m, à l'Ouest, au Sud et à l'Est par la propriété GOLOE SAPEY.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107852-GL déposée le 18/11/2022, M. EREOU Athezi, profession: SOUS OFFICIER, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 48ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de KPOTAVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la Collectivité AMEDZRO, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107853-GL déposée le 18/11/2022, M. BONJARE Mounirou, profession: Agent Commercial, demeurant à LOME et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 51ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de ATIEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété GANKE K. GONYON, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107854-GL déposée le 18/11/2022, M. DIVOR Atisso, profession: Technicien en Génie Civil, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 09ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de NANEGBE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n°1209B, au Sud par la lot n°1208, à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par le lot n°1205.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107855-GL déposée le 18/11/2022, M. ASSIMA Abalo, profession: Retraité, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KLIKAN KOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par un Espace non nommé, au sud, à l'est et à l'Ouest pas la propriété KLIKAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107856-GL déposée le 18/11/2022, M. AWOUNOR Kofi-Kuma, profession: Retraité, demeurant à KPALIME et domicilié à KPALIME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 40ca, situé à VAKPOSSITO, connu sous le nom de VAKPOSSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété KAGLAN KOULEGANU, à l'Ouest par la route ADIDOGOME-VAKPOSSITO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107857-GL déposée le 18/11/2022, M. SEGBEDJI Mianikpo, profession: Enseignant Chercheur, demeurant à LOME et domicilié à AGOE RESERVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 40ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de LOTISSEMENT GENDARMERIE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n°958, au Sud par le lot n°960, à l'Est par les lots n°961 et n°962, à l'Ouest par une rue non dénommée de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107858-GL déposée le 18/11/2022, Mme. AMADOU Ibrahim Likita Rachida, profession: Commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à AGOE ZONGO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 05ca, situé à TOGBLE, connu sous le nom de SIVEDOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la Collectivité HOLO-AVLA, à l'Ouest par une rue non dénommée de 24m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107859-GL déposée le 18/11/2022, Mme. MENSAH Adjo Epse BROWN, profession: Secrétaire Bureautique, demeurant à LOME et domiciliée à ASSIGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de AVEHOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la Collectivité TEKPE-SENOU, au Sud par la rue en Projet de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107860-GL déposée le 18/11/2022, Mme. KWAKU Stalevski Alexis, profession: Revendeuse, demeurant à LOME et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 59ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de AGBODRAFO, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue existante de 14m, à l'Ouest, au Sud et à l'Est par la propriété ATTIOGUE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107861-GL déposée le 18/11/2022, M. APEDO Komi, profession: Retraité, demeurant à BELGIQUE et domicilié à BELGIQUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 80ca, situé à AVEDJI, connu sous le nom de SOVIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n°270, au Sud par le lot n°266, à l'Ouest par le lot n°265 et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107862-GL déposée le 18/11/2022, Mme. LOKIA Irene Femi Epse DE SOUZA, profession: Directrice de Société, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 25ca, situé à AFLAO-GAKLI, connu sous le nom de ADIDOGOME AWATAME, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot N° 373, à l'Ouest par le lot n°372A, à l'Est par le lot n°377 et au Sud par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107863-GL déposée le 18/11/2022, M. et Mme LAWSON LATEVI Gaiza et ANIAKOU Neva-eme Ghislaine, profession: Agent de Police/Comptable, demeurant à ANEHO et domiciliés à ANEHO, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 81ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de LOGOTE BALISSIME, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TREVE ET ATIKPO, au Sud par une rue de 14m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107864-GL déposée le 18/11/2022, M. AFFO SETOH, profession: Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à KAGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 91ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de BAGUIDA, préfecture du Golfe et borné au Nord par les lots n°1654A et n°1655A, à l'Est par les lots 1655A et n°1657B, au Sud par les lots n°1658 et n°1659, à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

## REGION MARITIME

Suivant réquisition, n° 06916-RM déposée le 11-11-2022, M. AGBATTI Tawo Edem, profession : Prêtre, demeurant à Lomé et domicilié à Tokoin Nivissi, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 53ca, situé à Abobo Yogon, connu sous le nom de Akpin Kopé, préfecture de Zio et borné au Nord par la jonction entre la Nationale N°34 Lomé Vogan de 50m qui limite l'immeuble à l'Ouest et une rue non dénommée de 14m qui limite l'immeuble à l'Est et au Sud par la propriété AKPIN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06917-RM déposée le 11-11-2022, M. AGBOEKE Djiwonou, profession : Mécanicien Auto, demeurant à Lomé et domicilié à Adakpamé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à Dalavé Séwové, connu sous le nom de Lom-Nava, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité EKPATO et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06918-RM déposée le 11-11-2022, Mme MELONKOU Ablavi, profession : non renseignée, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Adidome, préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité TOKPO et au Sud par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06919-RM déposée le 11-11-2022, Mme FOLLY Akofa Adjoavi M, profession : Employée, demeurant à Lomé et domiciliée à Tokoin Ramco, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 24ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Aképédo, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la collectivité SOGLO, au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacune et à l'Ouest par la collectivité BLOUVI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06920-RM déposée le 11-11-2022, M. AYEESAKI Boukari, profession : Agro-Economiste, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Minamadou, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 30ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Apéssito, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété BANYBAH Komlan, au Sud par la propriété AGBOTROU, à l'Est par la propriété AYEESAKI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06921-RM déposée le 11-11-2022, M. LAWSON Gabriel Théodore Latékoè, profession : Frigoriste, demeurant à Lomé et domicilié à Soviébé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 94ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Klotémé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité AHIAMBLE et à l'Est par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06922-RM déposée le 11-11-2022, Mme AHODOU Julienne Prenam, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Fidokpui, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Davié, connu sous le nom de Deme, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AGBODRE Kossi et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06923-RM déposée le 11-11-2022, Mme GOUDJINO Akouvi, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Bè, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 95ca, situé à Djagblé Zovadji, connu sous le nom de Plakome, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue existante de 20m, au Sud et à l'Est par la collectivité ADJA-HEKPOH et à l'Ouest par la propriété GATO Koami.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06924-RM déposée le 11-11-2022, M. OURO-AGOUDA Zakari, profession : Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à Agbalépédo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Wognon, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété ATAGLO, au Sud et à l'Ouest par des rues de 16m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06925-RM déposée le 11-11-2022, M. AHOUN Kodjovi, profession : Commissaire, demeurant à Lomé et domicilié à Gboto-Vodoupé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04ha 50a 76ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Apéssito, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété DOMENOU et à l'Ouest par la propriété KOUMESSI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06926-RM déposée le 11-11-2022, Mme AGORO Rabetou, profession : Etudiante, demeurant à Lomé et domiciliée à Gblinkomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Kovié Seva, connu sous le nom de Hoekpodji, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 16m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété KPELLY Koffi Dela.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06927-RM déposée le 11-11-2022, Mme AGORO Rabetou, profession : Etudiante, demeurant à Lomé et domiciliée à Gblinkomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Kovié Agblotsi, connu sous le nom de Adedze Kopé, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par des rues de 16 et 14m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADEDZE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06928-RM déposée le 11-11-2022, Mme AGORO Rabetou, profession : Etudiante, demeurant à Lomé et domiciliée à Gblinkomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Kovié Ablotsi, connu sous le nom de Adedze Kopé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADEDZE et au Sud par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06929-RM déposée le 11-11-2022, M. AGOMON Komlan, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Adakpamé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 01ca, situé à Kpomé Dzogbla, connu sous le nom de Avédji, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité TETE AGBODEKA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06930-RM déposée le 11-11-2022, Mme AMESSI Linda Nicole Adjowa, profession : Employée, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 44ca, situé à Kévé Aképé, connu sous le nom de Adidokpui, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AHIAMADI, au Sud et à l'Est par des rues de 14 et 10m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06931-RM déposée le 11-11-2022, Mme DASSU-VOVOR Mana Thérèse, profession : Employée, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 60ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Adidokpui, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AHIAMADI et à l'Est par une rue de 10m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06932-RM déposée le 11-11-2022, M. AMESSI Novissi Pierre-Etienne, profession : Employé, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 71ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Adidokpui, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par des rues de 12 et 10m, au Sud et à l'Ouest par la propriété AHIAMADI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06933-RM déposée le 11-11-2022, M. POKO Essosolim, profession : Juriste d'Affaires, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Minamadou, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à Mission-Tové Apédomé, connu sous le nom de Amédenta, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 18m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DZAKA Komlanvi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06934-RM déposée le 11-11-2022, Mme GNELO Alonme Abla, profession : Gardien de la Paix, demeurant à Lomé et domiciliée à Alinka, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca, situé à Davié, connu sous le nom de Amla, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AKPADEYI Odéboladji Mensah et au Sud par une rue non dénommée de 18m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06935-RM déposée le 11-11-2022, M. MATCHAME N'Ouitcha, profession : Major, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08a 35ca, situé à Kovié Seveho, connu sous le nom de Dzemeki, préfecture de Zio et borné au Nord par la jonction des rues non dénommées de 20 et 14m, au Sud par la propriété GALLEY Afiwa, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 20 et 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06936-RM déposée le 11-11-2022, M. PEDANOU Edem Komlan, profession : Ingénieur Informaticien, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé Gblinkomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain en deux parcelles ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 10a 93ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Wlevitigomé, préfecture de Zio et borné PARCELLE A : au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ZOLI Atisto et à l'Est par une rue non dénommée de 14m. PARCELLE B au Nord et au Sud par la propriété ZOLI Atitso, à l'Est par la route KPALA MISSION TOVE de 30m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06937-RM déposée le 11-11-2022, Mme KOSSIGAN Akuvi Enyonam, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Sanguéra, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Lomé, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05ha 09a 28ca, situé à Assahoun, connu sous le nom de Ando Bayiboè, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété AMOUSSOU Benoît Codjo, à l'Est par la propriété FUMEY A Kwomi Mawuli et à l'Ouest par la propriété AZIGBEDE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06938-RM déposée le 11-11-2022, Mme DECKER A Clementine, profession : Comptable, demeurant à Notsè et domiciliée à Tégbé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 38ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Houtsame, préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par des rues de 14m chacune, à l'Est par la propriété TENGUE et à l'Ouest par la collectivité AVOH.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06939-RM déposée le 11-11-2022, Mme TOVIKOU Amono Epiphanie, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Akodéssewa, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 02ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Logopedo, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété TONUI Komlan et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06940-RM déposée le 11-11-2022, M. SULTAN Mohamad, profession : Responsable d'ONG, demeurant à Lomé et domicilié à Kpogan, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Australienne, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 40ha 12a 19ca, situé à Gapé, connu sous le nom de Gapé Centre, préfecture de Zio et borné au Nord à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AZOUMA et au Sud par la rivière Kpélé.

Il déclare que ledit immeuble appartient à MATW-PROJECT INCORPORATED-TOGO et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06941-RM déposée le 11-11-2022, M. DJAGLI Kodjo, profession : Déclarant en Douanes, demeurant à Lomé et domicilié à Anfamé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 25ha 84a 62ca, situé à Agbélouvé Avédzé, connu sous le nom de Kpétonou, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété DJAGLI Kodjo, au Sud par la route AGBELOUVE AVEDZE ZAFI AHEPE de 30m et à l'Est par la collectivité KOUNOUDJI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06942-RM déposée le 11-11-2022, M. AMOUZOU Amah Kafuata, profession : Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Kouvé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest AZIADIPE et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06943-RM déposée le 11-11-2022, M. BORONBOSSOU Essomuna, profession : Gestionnaire, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Cacavéli, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09ha 35a 97ca, situé à Tovégan, connu sous le nom de Tovégan, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété ATTIOGBE, au Sud par les propriétés NAMESSI Kokou et AFAGNIVO Lotchi, à l'Est par la route Lomé Kpalimé et à l'Ouest par la propriété DAGASSOU Simon et celle de FETO Yibo.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la succession de Feu BORONBOSSOU Kolou et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06944-RM déposée le 11-11-2022, Mme AHYEE Ayélégan, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Bè-Kpota, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 06a 14ca, situé à Agbélouvé Akakpodzé Kopé, connu sous le nom de Kadragni, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité EKPO & VEDOME.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06945-RM déposée le 11-11-2022, M. AKAYA Kpowbié Tchasso, profession : Economiste, demeurant à Lomé et domicilié à Ségbé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04ha 66a 91ca, situé à Agbélouvé, connu sous le nom de Kodje, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KONDO et au Sud par la rivière ANYANYA de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06946-RM déposée le 11-11-2022, M. AKAYA Kpowbiyé Tchasso, profession : Economiste, demeurant à Lomé et domicilié à Ségbé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 59a 70ca, situé à Gbatopé Davedji, connu sous le nom de Kpuipe, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues existantes de 20, 14 et 18m et à l'Est par les propriétés ZOMAYI Kossi et AWUIA Adzaka.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06947-RM déposée le 11-11-2022, M. AMEGNIHE Kodjo, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Bè Pa De Souza, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 16a 62ca, situé à Djankasse, connu sous le nom de Djankasse, préfecture de Vo et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété KPOGNON et à l'Est par la propriété DOGBEAZE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06948-RM déposée le 11-11-2022, M. AMEGNIHE Kodjo, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Bè Pa De Souza, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 76a 09ca, situé à Anyron Kopé, connu sous le nom de Agovi, préfecture de Vo et borné au Nord par la route Anyron Kopé Wogba de 30m, au Sud par la propriété Togbé AKAKPO Viglan, à l'Est par la propriété LATE Kokou et à l'Ouest par la propriété ADOMEVO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06949-RM déposée le 11-11-2022, M. AGBOKOU Guy Justin Sassouvi, profession : Commerçant, demeurant à Bè Adakpamé et domicilié à Apéyémé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 03ca, situé à Dalavé Lowoe, connu sous le nom de Zégbé, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété AGBEYIBOR, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06950-RM déposée le 11-11-2022, M. et Mme AFOUTOU Dzodzi Woéka et SEVON Akoua Lawoé, profession : Commerçant et Couturière, demeurant à Lomé et domiciliés à Lomé, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 60ca, situé à Davié Assomé, connu sous le nom de Abouta, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14m chacune, au Sud par la propriété BOUSSOU Adjo, BOUSSOU Akossiwa & AGBLEWONOU Sossivi et à l'Ouest par la collectivité KAGLAN.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06951-RM déposée le 11-11-2022, M. AFOUTOU Kwami Edem, profession : Prêtre, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Assiyéyé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Davié Assomé, connu sous le nom de Abouta, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété BOUSSOU Adjo, BOUSSOU Akossiwa & AGBLEWONOU Sossivi et par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06952-RM déposée le 11-11-2022, M. KOMBATE Talbount Mignanfay, profession : Cuisinier, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca, situé à Davié, connu sous le nom de Dévimé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ADJOGAN et à l'Ouest par une rue de 10m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06953-RM déposée le 11-11-2022, M. KOUMESSO Komlan, profession : Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 22ca, situé à Kpomé Apéyémé, connu sous le nom de Zéglé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété YOVO Agbeleko & AVONON Yawovi et à l'Est par la propriété AVONON Kossi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06954-RM déposée le 11-11-2022, Monsieur KOUMESSAN Komlan, profession : Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 84ca, situé à Kpomé Apéyémé, connu sous le nom de Zéglé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété YOVO Agbeleko & AVONON Yawovi, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06955-RM déposée le 11-11-2022, Mme AMEGANDJI Ayaovi Sandra, profession : Commerçante, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 86ca, situé à Kpomé Apéyémé, connu sous le nom de Zéglé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété YOVO Agbeleko & AVONON Yawovi et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06956-RM déposée le 11-11-2022, M. GODJOFAYI Koku Kesinoto, profession : Mainteneur, demeurant à Lomé et domicilié à Awatamé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 59ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Azamalogo, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par la collectivité ATCHON Adadesso, au Sud et à l'Ouest par des rues de 16m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06957-RM déposée le 11-11-2022, M. ATSA Yaovi Tohoede, profession : Chauffeur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 28a 39ca, situé à Bolou Adanto, connu sous le nom de GBongble, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues en projet.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06958-RM déposée le 11-11-2022, M. AFOUDJI Madje Koku, profession : Frigoriste, demeurant à Tsévié et domicilié à Manoviakpo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 01a 78ca, situé à Davié Assomé, connu sous le nom de Tékpó, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété AHOSSEY Kodjodze, au Sud par la propriété HOENYIGLO, à l'Est par la propriété AZIAFON Eklou et à l'Ouest par la propriété AHOSSEY Afi Dayi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06959-RM déposée le 11-11-2022, M. DAMESSI Kossi Assou, profession : Professeur de Lycée, demeurant à Lomé et domicilié à Bè Gbenyedji, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 24a 09ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Zovadji, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par des rues non dénommées de 14 et 28m, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité DAMESSI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06960-RM déposée le 11-11-2022, M. AZIATI Kossigan Nouwode, profession : Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04ha 41a 09ca, situé à Agbélové, connu sous le nom de Avati Dzogbedji, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété NABEDE Behezinam, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité DOTSEAVOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06961-RM déposée le 11-11-2022, M. NYAVOR Kougnéwodo, profession : Topographe Dessinateur, demeurant à Lomé et domicilié à Kégué, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 99ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Agodomé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité KENNYA-AHIAYE, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14 et 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06962-RM déposée le 11-11-2022, M. NYAVOR Kougnéwodo, profession : Topographe Dessinateur, demeurant à Lomé et domicilié à Kégué, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, irrégulier d'une contenance totale de 08a 00ca, situé à Lébé, connu sous le nom de Yogon Abawokpota, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AGBEGNAN et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06963-RM déposée le 11-11-2022, Mme LAWSON Koudahin Nadou A D, profession : Agent d'Assurance, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 41ca, situé à Lébé, connu sous le nom de Adidomé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ATSI-KASSAPOUPOU & KPONSOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06964-RM déposée le 11-11-2022, M. NYAVOR Kougnéwodo, profession : Topographe Dessinateur, demeurant à Lomé et domicilié à Kégué, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à Lébé, connu sous le nom de Akpin Kopé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AKPIN Ayawo Gagnaglo et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06965-RM déposée le 14-11-2022, M. DOPEGNO Koffi Kuma, profession : Electrotechnicien, demeurant à Lomé et domicilié à Hédzranawoé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 41a 55ca, situé à Davié Assomé, connu sous le nom de Tovékpé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété VIDZRAKOU, au Sud par la propriété DOPENYO Kodjovi et à l'Est par la propriété AVITY Christophe.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06966-RM déposée le 14-11-2022, M. ANANI Kokou Edem, profession : Employé, demeurant à Lomé et domicilié à Klémé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Assiamagblé, préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par des rues non dénommées de 14m chacune, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DAFLISO Yawa.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06967-RM déposée le 14-11-2022, M. BOMBOMA Pakidam, profession : Cadre de Banque, demeurant à Lomé et domicilié à Avépozo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 21ca, situé à Kolo, connu sous le nom de Hliboe, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété NOKO et à l'Ouest par une rue non dénommée.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06968-RM déposée le 14-11-2022, M. BOMBOMA Pakidam, profession : Cadre de Banque, demeurant à Lomé et domicilié à Avépozo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Kolo, connu sous le nom de Hliboe, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété NOKO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06969-RM déposée le 14-11-2022, Mme ABBEH Véronique, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 18a 06ca, situé à Badja, connu sous le nom de Bagbégan, préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par la propriété SOKPOR, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06970-RM déposée le 14-11-2022, M. BADABADI Aklesso, profession : Entrepreneur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 98ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Dékpo, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété SAFOE Koffi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06971-RM déposée le 14-11-2022, M. BADABADI Aklesso, profession : Entrepreneur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 00ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Dékpo, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété SAFOE Koffi et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06972-RM déposée le 14-11-2022, M. SOLIBE Pouguenimpo, profession : Enseignant, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè-Nyivé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpala, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SEGLA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06973-RM déposée le 14-11-2022, M. AHYEE Amah Govina, profession : Vendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 01ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Apéssito, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété TEBE Abla, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06974-RM déposée le 14-11-2022, Mme DAGOH Odjouman F, profession : Gestionnaire, demeurant à Lomé et domiciliée à Hédzranawoé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca, situé à Djabglé, connu sous le nom de Zovadji, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété TOKPO TOFFAN Djimado et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06975-RM déposée le 14-11-2022, M. KINTONOU Gbetoho, profession : Décorateur, demeurant à Lomé et domicilié à Bè Kamalodo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 51ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Avenyakè, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par les propriétés TOUGLO et HOSSIDO, au Sud par une rue de 16m, à l'Est par la propriété TOUGLO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06976-RM déposée le 14-11-2022, M. KINTONOU Gbetoho, profession : Décorateur, demeurant à Lomé et domicilié à Bè Kamalodo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Wlinvitigomé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par les propriétés ADEDZE et FIANYO Elias, au Sud et à l'Ouest par des rues de 16m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06977-RM déposée le 14-11-2022, M. AMEDAHEVI Koffi, profession : Géomètre, demeurant à Davié et domicilié à Davié, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Davié Assomé, connu sous le nom de Lanyrogbé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ASSIMADI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06978-RM déposée le 14-11-2022, M. et Mme MIKOSSOKPO Koami Rene et AFOUDJI I. Margrate, profession : Revendeur et Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliés à Avépozo, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 21a 55ca, situé à Gbatopé, connu sous le nom de Tedeme, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par la propriété TENGUE Kodjo, à l'Est par la route Gbatopé Kodjo de 30m et à l'Ouest par la propriété NOUVLO Kouma Petit.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06979-RM déposée le 14-11-2022, M. AMETCHI Akoété, profession : Cultivateur, demeurant à Hagoumé et domicilié à Hagoumé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 56a 31ca, situé à Vo-Koutime Hagoumé, connu sous le nom de Hagoume-Gblè, préfecture de Vo et borné au Nord par les propriétés AMEGNIBO Kowovi et HOULESSODJI Soéméto, au Sud par la collectivité AMEGNIBO Adankpo, à l'Est par la propriété GNALEWONOU Yaovi et à l'Ouest par la propriété KOMEBIO Messanvi-Azo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06980-RM déposée le 14-11-2022, M. KABRANE Amakou Komi Assekina, profession : Fonctionnaire de Police, demeurant à Zolo et domicilié à Zolo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Gbezetsan, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ATTISSO Kodjo, au Sud par une rue non dénommée de 14m et à l'Est par la collectivité AKOH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06981-RM déposée le 14-11-2022, Mme AGBAGLO Ablavi, profession : Commerçante, demeurant à Lomé et domiciliée à Djidjolé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 86ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Agouvé, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par des rues, à l'Est par la propriété GBOLLOVI et à l'Ouest par la propriété AHOSSÉ.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06982-RM déposée le 14-11-2022, Mme AVOWLANOU Akossiwa, profession : Elève, demeurant aux USA et domiciliée aux USA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Davié Tekpo, connu sous le nom de Golopé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété DOGBA Ademedi et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06983-RM déposée le 14-11-2022, M. DAOGBO Komi Edo M, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé Ségbé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 53ca, situé à Noépé Aképé, connu sous le nom de Dankassa Kopé, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14 et 16m, au Sud et à l'Ouest par la propriété FIADOWOU Komi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06984-RM déposée le 14-11-2022, M. AFFOVI K Mawusse, profession : Agent Commercial, demeurant à Lomé et domicilié à Bè Kamalodo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Fiovoumé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBAVON Kokou Gadesso et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06985-RM déposée le 14-11-2022, M. AMINOOU Ayayi Amavi, profession : Topographe Dessinateur, demeurant à Lomé et domicilié à Amadahomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 07ca, situé à Kovié Atidé, connu sous le nom de Apédomé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud et à l'Ouest par la collectivité ATIEGO et à l'Est par la collectivité ALODOSORE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06986-RM déposée le 14-11-2022, Mme HOGBENU Ablavi, profession : Couturière, demeurant à Lomé et domiciliée à Amadahomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Noépé Adidomé, connu sous le nom de Nekoukopé, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par des rues en projet de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété NEKOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06987-RM déposée le 14-11-2022, M. ILANDA Ismaïl, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Adétikopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 50a 10ca, situé à Dalavé Wutakpo, connu sous le nom de Honve, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité SOVON GAWOBLA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06988-RM déposée le 14-11-2022, Mme SENU Akuavi Sampe, profession : Auxiliaire Parental, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 03ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Atitoè, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AGBALETSI, au Sud et à l'Est par des rues existantes de 14 et 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06989-RM déposée le 14-11-2022, M. TEVI Lassey Kofi, profession : Informaticien, demeurant à Lomé et domicilié à Tokoin Hôpital, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06ha 52a 52ca, situé à Kpomé, connu sous le nom de Agomé, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété KOUASSI Kokou, au Sud par la propriété KOUASSI Louis, à l'Est par la propriété DJEBY et à l'Ouest par la collectivité AWOUNGNO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06990-RM déposée le 14-11-2022, Mme KOUASSI Adjoa Ahlimda, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Wuiti, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 55a 59ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Ayéto, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété TOKPLE Maman Djatougbe, au Sud par la propriété KOUASSI Gnalyba Louise Georgette et WILSON Kollin, à l'Est par la propriété WILSON Kollin et à l'Ouest par la ligne de la haute Tension.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06991-RM déposée le 14-11-2022, Mme GAHOUNZO Yawavi, profession : Revendeuse, demeurant à Djangblé et domiciliée à Djangblé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 87ca, situé à Kpomé, connu sous le nom de Sévéta, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la collectivité ADOM, au Sud et à l'Ouest par des rues de 16m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06992-RM déposée le 14-11-2022, Mme KUGBE Djigbodi Afiwavi épouse WOMEKU, profession : Employée, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Dalavé Anfoin, connu sous le nom de Wougan, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADABADJI et à l'Est par une rue non dénommée de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06993-RM déposée le 14-11-2022, Mme ASSIBLEY Akossiwa Dadavi épouse AKPOTO KOMLAGAN, profession : Agent Commercial, demeurant à Lomé et domiciliée à Totsi, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 44a 37ca, situé à Kévé, connu sous le nom de Tsiviépe, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété LAWSON, au Sud par la propriété ATTIKPO K, à l'Est par la propriété APPOH et à l'Ouest par la propriété ADJAYI Akuété.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06994-RM déposée le 14-10-2022, M. AKPABLI Kossi Pascal, profession : Aspirant, demeurant à Lomé et domicilié à Légbassito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Wlévitigomé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DOGA et au Sud par une rue non dénommée de 18m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06995-RM déposée le 14-11-2022, M. DEGBEY Doh Domefa, profession : pour Particulier, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 02ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Dodzé-Toklove, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 et 20m, au Sud et à l'Est par la propriété AGBOGBEAMENU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06996-RM déposée le 14-11-2022, Mme KOLIKO Awovi Edem épouse ALI, profession : Couturière, demeurant à Lomé et domiciliée à Totsi, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Kévé, connu sous le nom de Noépé, préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ENIFOUL Abounèké et au Sud par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06997-RM déposée le 14-11-2022, Mme BATANAOULE Medougou Batalaka, profession : Employée, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 00a 61ca, situé à Kévé, connu sous le nom de Tsiviépé, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité APPOH.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06998-RM déposée le 14-11-2022, M. DJANGBEDJAN Nayim Seibou, profession : Agent de Douanes, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Bernard Copé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Dalavé Agodeke, connu sous le nom de Novisse, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADZEWODO et à l'Ouest par une rue existante de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 06999-RM déposée le 14-11-2022, M. NABIOU Essodinaou Charles, profession : Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Dalavé Lomegnon, connu sous le nom de Logoe, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété WOMAVI, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADOKOU Komlan et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07000-RM déposée le 14-11-2022, M. DZOKE Kossi, profession : Soudeur, demeurant à Djagblé et domicilié à Djagblé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 17a 84ca, situé à Tsévié Dédéké, connu sous le nom de Wulé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ADADZESSO Adabavi, au Sud par la collectivité KPEGLAN et à l'Est par la propriété ADOKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07001-RM déposée le 14-11-2022, M. NADJOMBE Noufoh, profession : Employé de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 48ca, situé à Davié, connu sous le nom de Adjigo, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la collectivité ADJEVI, au Sud par une rue de 18m et à l'Ouest par la collectivité ATTILA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07002-RM déposée le 15-11-2022, M. et Mme TOKO Kodjo Sewonu et ESSOR Adzovi Sefako, profession : Revendeur et non renseignée, demeurant aux USA et domiciliés aux USA, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Kévé Bagbe, connu sous le nom de Agbalaho, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété TONOU et à l'Est par une rue de 14m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07003-RM déposée le 15-11-2022, Mme NOUVE Essivi Akofa, profession : Sociologue, demeurant à Lomé et domiciliée à Adidogomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpala, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité GBOLEGANA-AZIADIPE et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07004-RM déposée le 15-11-2022, M. NOUVE Komlan Efemo, profession : Analyste Programmeur, demeurant à Lomé et domicilié à Wessomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpala, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité GBOLEGANA-AZIADIPE et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07005-RM déposée le 15-11-2022, Mme ADJARO Afi Okpe, profession : Secrétaire Comptable, demeurant à Lomé et domiciliée à Kégué, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Kpomé, connu sous le nom de Akadjamé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité DJAKADOU et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07006-RM déposée le 15-11-2022, Mme ADJARO Afi Okpe, profession : Secrétaire Comptable, demeurant à Lomé et domiciliée à Kégué, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Kpomé Akadjamé, connu sous le nom de Daveko, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété SEWAVI Yawo Michel et à l'Est par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07007-RM déposée le 15-11-2022, M. NOUVE Yawotsè Dzidula-Enyo, profession : Enseignant, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Mission-Tové Kpala, connu sous le nom de Anyigbe, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TOVON Komla.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07008-RM déposée le 15-11-2022, Mme HALIYA Manalé Ama, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Adjougba, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Gapé-Centre, connu sous le nom de Xévé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GABA Aguéklou et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07009-RM déposée le 15-11-2022, Mme HALIYA Manalé Ama, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Adjougba, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Gapé-Centre, connu sous le nom de Xévé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DZODZI Kossi et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07010-RM déposée le 15-11-2022, Mme TCHANGAI Adjoa épouse DAO, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domicilié à Agbalépédo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 10a 54ca, situé à Davié, connu sous le nom de Amla, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité SEDEDJI et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07011-RM déposée le 15-11-2022, M. MOHAMMED Abass, profession : Conseiller, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Zongo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 85ca, situé à Badja Bagbé, connu sous le nom de Tsiwoumé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété SOKPOR, au Sud et à l'Ouest par la propriété ABOTSI et à l'Est par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07012-RM déposée le 15-11-2022, M. MOHAMMED Abass, profession : Conseiller, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Zongo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 60ca, situé à Badja Bagbé, connu sous le nom de Tsiwoumé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété ABOTSI, au Sud et à l'Ouest par des rues de 16 et 14m et à l'Est par la propriété SOKPOR.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07013-RM déposée le 15-11-2022, M.TANGAO Faycal, profession : Contrôleur Financier, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè-Assiyéyé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 22a 72ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Kpedji, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété SOKPOR au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07014-RM déposée le 15-11-2022, M. ABASSA Atchou, profession : Anesthésiste, demeurant à Kara et domicilié à Lama, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Davié Tékpó, connu sous le nom de Tsito, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest AHAMA Yawogan Donouali et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07015-RM déposée le 15-11-2022, M. DOUVO Koffi Daniel, profession : Etudiant, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 38ca, situé à Abobo Abolavé, connu sous le nom de Apedakope, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété KPAKPOVI Afanli, au Sud par une rue de 16m et à l'Ouest par la propriété KOUDAKPO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07016-RM déposée le 15-11-2022, M. TETE Yao Samuel, profession : Menuisier, demeurant à Abidjan et domicilié à Cocody, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 79a 31ca, situé à Kpomé Dékpo, connu sous le nom de Boklotsi, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété ADJE, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07017-RM déposée le 15-11-2022, M. KOUMI Ahlin Zano, profession : Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à Totsi, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 46ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Apéssito, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par des rues de 14 et 12m, à l'Est par les propriétés AGBEFOU Togbi, BIAM et BARAGBON et à l'Ouest par la propriété AGBEFOU Togbi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07018-RM déposée le 15-11-2022, M. LAWSON-HELOU Messan-Zoglo M, profession : Déclarant en Douanes, demeurant à Lomé et domicilié à Djidjolé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 19ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Avovéto, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété DOGBO Kossi, au Sud et à l'Est par la propriété ADJAKPA Koamivi et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07019-RM déposée le 15-11-2022, M. ISSAKA-TOURE Abdou Raouf, profession : Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 19a 94ca, situé à Abobo, connu sous le nom de Abobo, préfecture de Zio et borné au Nord par la route Abobo Zéglé de 30m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues existantes de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07020-RM déposée le 15-11-2022, M. KUZU Mawuli Efoé, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Tokoin Forever ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 07ca, situé à Djabglé, connu sous le nom de Kpota, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADJOYI, KOUMI & KINI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07021-RM déposée le 15-11-2022, M. AWONGA Alakyem, profession : Pharmacien, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Aveyake, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AMADOTO et au Sud par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07022-RM déposée le 15-11-2022, M. AWONGA Alakyem, profession : Pharmacien, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 95ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Tsvié, préfecture de Zio et borné au Nord par la route Kovié Dzéméké de 30m, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBLEWONOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07023-RM déposée le 15-11-2022, M. BIDE-BIYOWE Essossimna, profession : Etudiant, demeurant à Lomé et domicilié à Agbalépédo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 22ca, situé à Davié Assomé, connu sous le nom de Kpoguédé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété ABBEY, au Sud par une rue non dénommée de 16m et à l'Ouest par la propriété OURO Akondo Issifou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07024-RM déposée le 15-11-2022, M. BOURAIMA Soumaila Atada, profession : Revendeur, demeurant aux USA et domicilié à Vestal New York 13850, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 91ca, situé à Djabglé, connu sous le nom de Poukédji, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité AGAMAKOU-ASSOU et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07025-RM déposée le 15-11-2022, M. BOURAIMA Soumaila Atada, profession : Revendeur, demeurant aux USA et domicilié à Vestal, New York 13850, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 23a 94ca, situé à Gbatopé, connu sous le nom de Fiotève, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par la route Nationale N°4 Tsévié Tabligbo de 50m, à l'Est par la propriété HAGNO et à l'Ouest par la propriété BOURAIMA Soumaila.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07026-RM déposée le 15-11-2022, M. BOURAIMA Soumaila Atada, profession : Revendeur, demeurant aux USA et domicilié à Vestal, New York 13850, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 35a 78ca, situé à Gbatopé, connu sous le nom de Djigbé, préfecture de Zio et borné au Nord par la Nationale N°4 Tsévié Tabligbo de 50m, au Sud par une rue de 16m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété MAGBO K Dassi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07027-RM déposée le 15-11-2022, M. BOURAIMA Soumaila Atada, profession : Revendeur, demeurant aux USA et domicilié à Vestal, New York 13850, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 18a 77ca, situé à Gbatopé Avédzi, connu sous le nom de Dzigbé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 16m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété AZIALE Kossi M.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07028-RM déposée le 15-11-2022, M. BOURAIMA Soumaila Atada, profession : Revendeur, demeurant aux USA et domicilié à Vestal, New York, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 50a 54ca, situé à Gbatopé Avédji, connu sous le nom de Dzigbé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues de 16m chacune et à l'Est par les collectivité GBELO et AZIALE Kossi M.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07029-RM déposée le 15-11-2022, Mme OLYMPIO Dela, profession : Commerçante, demeurant à Lomé et domiciliée à Avédji, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 64ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Avetato, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ADONSOU Fiovo et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07030-RM déposée le 15-11-2022, Mme BITHO Dogha Lucie, profession : Revendeuse, demeurant à Djagblé et domiciliée à Djagblé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 18a 00ca, situé à Kpomé, connu sous le nom de Tsamé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la collectivité AGBOGAN, au Sud et à l'Ouest par des rues de 16 et 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07031-RM déposée le 15-11-2022, Mme AGJESSI Aku Virginie épouse DOGBE, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Adidogomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08a 56ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Aképédo, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété VIDRO et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07032-RM déposée le 15-11-2022, M. SOGLO Kwamivi, profession : Expert-Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Vakpossito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Hoe, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIATO et au Sud par une rue existante de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07033-RM déposée le 15-11-2022, M. SOGLO Kwamivi, profession : Expert-Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Vakpossito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Légbanou, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété LEDI, au Sud par la route Ntsamé Mission-Tové de 30m et à l'Ouest par une rue existante de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07034-RM déposée le 15-11-2022, M. ALAWOE-OGUNTOLA Olawole C, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Gblinkomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Kévé, connu sous le nom de Kévé Gare, préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété YIGAN et au Sud par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07035-RM déposée le 15-11-2022, M. AHLOU Koffi Hugues, profession : Ingénieur en Conception, demeurant à France et domicilié à France de passage à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca, situé à Dalavé Sewove, connu sous le nom de Azuamakopé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AFOVE et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07036-RM déposée le 15-11-2022, Mme DODJI Amivi Epiphanie, profession : Chef de Projet en Santé, demeurant en France et domiciliée en France de Passage à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 65ca, situé à Dalavé Sewove, connu sous le nom de Azumakopé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AFOVE et à l'Est par la ligne de la haute tension Togo Bénin de 52m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07037-RM déposée le 15-11-2022, M. BOURIDA Kassim, profession : sans profession, demeurant à Lomé et domicilié à Avédji, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 33a 09ca, situé à Davié Assome, connu sous le nom de Kpota, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété DJAGNIKPLA & GAVON, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07038-RM déposée le 15-11-2022, M. TCHAKOU Menzebawayi K, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè-Nyivé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 36ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpomé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété ABOLI AYIKE Kwamivi, au Sud et à l'Ouest par des rues.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07039-RM déposée le 15-11-2022, M. AGNIDE Koffi, profession : Enseignant Chercheur, demeurant à Lomé et domicilié à Bè Kpota Colas, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 03ca, situé à Lowoe Bossokope, connu sous le nom de Senakope, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété BOSSRO Kousseh et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07040-RM déposée le 15-11-2022, M. KLOLLY Yawo-Apéléte, profession : Commercial, demeurant à Lomé et domicilié à Attiegouvi, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca, situé à Djangblé Avéta, connu sous le nom de Azoumakopé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZOUMA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07041-RM déposée le 15-11-2022, Mme KOUBIA Labake, profession : Lieutenant, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpala, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété TAMEKLO Komi et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07042-RM déposée le 15-11-2022, Mme ABOTSI Abra Mawuli, profession : Commerçante, demeurant à Lomé et domiciliée à Mawuli, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 47a 96ca, situé à Noépé Agomé, connu sous le nom de Téga-Kopé, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par des rues de 20m chacune, à l'Est par la propriété TAMEKLO et à l'Ouest par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07043-RM déposée le 15-11-2022, M. TEKO Hodenu Kokou, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Bè Pa De Souza, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain en trois parcelles ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 21a 49ca, situé à Abobo Avéta, connu sous le nom de Agové, préfecture de Zio et borné PARCELLE A : au et à l'Ouest par la collectivité AGBOGUIDI AGBODAN, au Sud et à l'Est par des rues. PARCELLE B : au Nord, au Sud et à l'Est par des rues et à l'Ouest par la collectivité AGBOGUIDI AGBODAN. PARCELLE C : au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBEVE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07044-RM déposée le 15-11-2022, M. N'KUAKO Koffi Agbemeyya, profession : Diplome, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 11ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Assiamagble Dziévé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la Nouvelle Voie du contournement de 70m, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune, à l'Est par la collectivité ADZOYI AZIAMANYO MONYEKOR et au Nord-Ouest par la propriété EKLOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07045-RM déposée le 15-11-2022, Mme OURO-KOURA Sirina épouse DE POUKN, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à AgoèNyivé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 48ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Woumé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété DOGBO Komi et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07046-RM déposée le 15-11-2022, M. SIMTAGNA Mehoumede, profession : Soudeur Ferrailleur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Koshigan, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 06ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Towume, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune, au Sud par la propriété APEVIEKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07047-RM déposée le 15-11-2022, M. SIMTAGNA Mehoumede, profession : Soudeur Ferrailleur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Koshigan, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 48ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Ehoé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété BADAGNON Kossi et à l'Ouest par la jonction entre une rue des rues de 12 et 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07048-RM déposée le 15-11-2022, M. SIMTAGNA Mehoumede, profession : Soudeur Ferrailleur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Koshigan, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Logové, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GAVON Atsouvi K.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07049-RM déposée le 15-11-2022, Mme FIATY Afiwa épouse BOIS, profession : Infirmière d'Etat, demeurant à Lomé et domiciliée à Tokoin Wuiti, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 16ca, situé à Mission-Tové Adidomé Attitoé, connu sous le nom de Amou Kope, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AWAGA Atsu.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07050-RM déposée le 15-11-2022, Mme FIATY Afiwa épouse BOIS, profession : Infirmière d'Etat, demeurant à Lomé et domiciliée à Tokoin Wuiti, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 02ca, situé à Mission-Tové Adidomé, connu sous le nom de Attitoé Amou Kope, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues existantes de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété AWAGA Kuma.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07051-RM déposée le 15-11-2022, Mme FIATY Afiwa épouse BOIS, profession : Infirmière d'Etat, demeurant à Lomé et domiciliée à Tokoin Wuiti, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 18a 19ca, situé à Mission-Tové Adidomé, connu sous le nom de Attitoé Amou Kope, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété AGBEPAVI Kodzo, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues existantes.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07052-RM déposée le 15-11-2022, Mme AKOYEHINO Akouavi, profession : Employée, demeurant à Lomé et domiciliée à Hanoukopé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à Tovégan, connu sous le nom de Kpotamé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud et à l'Est par la propriété MONTCHO Kossi Mathias et à l'Ouest par un passage de 06m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07053-RM déposée le 15-11-2022, Mme ADJAFI Ami Sefako épouse TOVE, profession : Commerçante, demeurant à Lomé et domiciliée à Gblinkomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 05ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Avényaké, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété ALAKPATO, à l'Est par la propriété AMADOTO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07054-RM déposée le 15-11-2022, Mme AZAGLO Massavi Dinapo, profession : Institutrice, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 15a 34ca, situé à Zolo, connu sous le nom de Déklapedo Yopé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la collectivité AZIABI, au Sud par la propriété ADZOYI, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07055-RM déposée le 15-11-2022, M. LAWSON Laté, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 94ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Agbogbodji, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AMABLE et à l'Est la voie ferrée Lomé Kpalimé de 50m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07056-RM déposée le 15-11-2022, Mme AMONA T Eyadadine épouse KPAKPAI, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoé Légbassito, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 47ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Logopé, préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par la propriété GBEDIVLO, à l'Est par la route Noépé Kovié de 70m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07057-RM déposée le 15-11-2022, M. BRUCE Kuajovi Koffigan, profession : Pasteur, demeurant à Lomé et domicilié à Totsi, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 25ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Dzéméké, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété KETO, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07058-RM déposée le 15-10-2022, M. SAMBIANI Kinassoa, profession : Pasteur, demeurant à Lomé-Nava et domicilié à Lomé-Nava, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 72ca, situé à Gbatopé, connu sous le nom de Kpafio, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété KPEGLO et à l'Ouest par une rue en projet de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07059-RM déposée le 15-11-2022, M. KOKOU Kokouvi, profession : Ingénieur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 93ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Demimé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la collectivité ADZAGO, au Sud par la propriété KAMASSA, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07060-RM déposée le 15-11-2022, M. N'DAHOULMA Assenam, profession : Mécanicien Chauffeur, demeurant à Apéssito et domicilié à Apéssito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 76ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Avégnaké, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété KPOKOU Messanvi, au Sud par une rue existante de 16m et à l'Ouest par la propriété ADEKPLOVI Kossi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07061-RM déposée le 15-11-2022, M. BOSSEH Koffi, profession : Chauffeur, demeurant à Tabligbo et domicilié à Tabligbo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Tablogbo, connu sous le nom de Attikoumé, préfecture de Yoto et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété DOUMEKPE et à l'Ouest par la route de contournement de la ville de Tabligbo de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07062-RM déposée le 15-11-2022, M. DJADE Akouété, profession : Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Togome, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Davié Assome, connu sous le nom de Sukupé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété HORA Kpodjo Fiatépé et au Sud par une rue existante de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07063-RM déposée le 15-11-2022, M. DJADE Akouété, profession : Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 14a 00ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Gbégamé, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété DAKLOU-LOTOU, au Sud par la propriété AHOVI Zeva Koffi Emmanuel, à l'Est par la propriété PASSAH et à l'Ouest par la propriété ABOLI Simon.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07064-RM déposée le 16-11-2022, M. KEKEH Etse John, profession : Conseiller, demeurant à Lomé et domicilié à Attiégo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Lébé Abolavé, connu sous le nom de Agodomé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue en projet de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KENNYA Amégnona.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07065-RM déposée le 16-11-2022, M. VIDZRAKU Komlan Robert, profession : Topographe, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Daliko, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à Alokoegbe Bolougan, connu sous le nom de Wlamé, préfecture de Zio et borné au Nord par la route Tsévié Alokoegbe de 30m, au Sud et à l'Est par la collectivité NOUKAFO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07066-RM déposée le 16-11-2022, M. OLLE Kodjo Mawulikplimi, profession : Transitaire, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Sogbossito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 95ca, situé à Kovié Woe, connu sous le nom de N'Tsamme, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété DZAKOU Koamivi, au Sud et à l'Ouest par des rues de 16 et 14m et à l'Est par la route Noépé Kovié de 70m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07067-RM déposée le 16-11-2022, M. OLLE Kodjo Mawulikplimi, profession : Transitaire, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Sogbossito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 91ca, situé à Kovié Woe, connu sous le nom de N'Tsamme, préfecture de Zio et borné au Nord par la collectivité GADESSE, au Sud et à l'Ouest par des rues de 16 et 14m et à l'Est par la propriété DZAKOU Koamivi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07068-RM déposée le 16-11-2022, M. OLLE Kodjo Mawulikplimi, profession : Transitaire, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Sogbossito ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 17ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Apéssito, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AMOUZOU et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07069-RM déposée le 16-11-2022, M. DE SOUZA Komlan Messan, profession : Personnel des Services de Sécurité, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 43ca ,situé à Abobo, connu sous le nom de Avéta ,préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ADONSOU, au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07070-RM déposée le 16-11-2022, Mme TCHALLA Afiwa Massan Djigbodi épouse TODO-ALIPUI, profession : Secrétaire, demeurant à Lomé et domiciliée à Hédzranawoé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca ,situé à Tsévié, connu sous le nom de Pévé ,préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ZOUMAKPE Kouami et à l'Est par une rue de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07071-RM déposée le 16-11-2022, M. ADDEH Koffi, profession : Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 07ca, situé à Davié, connu sous le nom de Tékpó, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ADJOGAN, au Sud et à l'Est par des rues existantes de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07072-RM déposée le 16-11-2022, M. AZIAMOE Kossi Messan, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Kodjoviakopé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Megnawoe, préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par la propriété KAMASSA Koami, à l'Est et à l'Ouest par des rues existantes de 14m Chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07073-RM déposée le 16-11-2022, M. DEGAN Komla Sewonu, profession : Revendeur, demeurant à Kpalimé et domicilié à Kpalimé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 98ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Tegakope, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par la collectivité MOTOGBLE, au Sud par la route Noépé Assiamagblé de 20m et à l'Ouest par une rue en projet de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07074-RM déposée le 16-11-2022, M. DEGAN Komla Sewonu, profession : Revendeur, demeurant à Kpalimé et domicilié à Kpalimé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain en deux parcelles ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 15a 12ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Tegakopé, préfecture de l'Avé et borné PARCELLE A : au Nord et à l'Est par la propriété AFATCHAO, au Sud et à l'Ouest par des rues en projet de 14m chacune. PARCELLE B : au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des rues en projet de 14m chacune et au Sud par la collectivité TEGA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07075-RM déposée le 16-11-2022, M. DEGAN Komla Sewonu, profession : Revendeur, demeurant à Kpalimé et domicilié à Kpalimé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 21a 71ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Tegakope ,préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par la collectivité TONU, à l'Est et à l'Ouest par des rues en projet de 16 et 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07076-RM déposée le 16-11-2022, M. KOKOROKO Komlan Gildas, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Kagomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 95ca, situé à Kpomé, connu sous le nom de Avédji, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité EZI-AZIABOU et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07077-RM déposée le 16-11-2022, Mme AZINDJE Yaba, profession : Assistante de Gestion, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Abobo Lowoé, connu sous le nom de Atitégomé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ELINEKOU Dovi et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07078-RM déposée le 16-11-2022, M. et Mme AGBODEKA Koffi Monganou et GBEDJEHA Ablavi Brigitte, profession : Mécanicien et non renseignée, demeurant à Lomé et domiciliés à Adétikopé, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 20a 38ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Wougan, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par des rues non dénommées 14 et 12m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SIKPA.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07079-RM déposée le 16-11-2022, M. AMOUZOU Ayao, profession : Gestionnaire, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 08a 91ca, situé à Gbatopé, connu sous le nom de Vovodo, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété WOGLO Eya et la collectivité GASSINO, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété WOGLO Eya.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07080-RM déposée le 16-11-2022, M. AMOUZOU Ayao, profession : Gestionnaire, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 24a 88ca, situé à Gbatopé, connu sous le nom de Zogbé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 14 et 16m, au Sud par la propriété MESSIGAN Kokou et une rue non dénommée de 20m et à l'Ouest par la propriété MESSIGAN Kokou et la collectivité ZOZO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07081-RM déposée le 16-11-2022, M. LOABA N'Gam, profession : Conducteur d'engins lourds, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02ha 01a 36ca, situé à Agbélouvé Agamahé, connu sous le nom de Kpétoé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ALEMAWO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07082-RM déposée le 16-11-2022, M. ESSONANI Pyléky, profession : Ingénieur Informaticien, demeurant à Apéssito et domicilié à Apéssito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 23ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Apéssito, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété YELOU Kola K et celle de la collectivité EKLO Komla, au Sud par une rue de 16m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AHIAKU Komla A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07083-RM déposée le 16-11-2022, M. KOSSIGAN Anani, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Bè Kpota, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 02a 37ca, situé à Assahoun Ando, connu sous le nom de Bayiboè, préfecture de l'Avé et borné au Nord par les propriétés AZIGBEDE et celle de AGBOGLA, au Sud par la propriété FUMEY A Kwomi Mawuli, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AMOUSSOU Benoît Codjo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07084-RM déposée le 16-11-2022, M. KOSSIGAN Kossi, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Bè Kpota, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 09a 23ca, situé à Assahoun Ando, connu sous le nom de Bayiboè, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété AZIGBEDE, au Sud par la propriété FUMEY A Kwomi Mawulli, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AMOUSSOU Bénait Codjo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07085-RM déposée le 16-11-2022, M. GERVAIS Eric, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Avépozo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06ha 62a 32ca, situé à Koudassi, connu sous le nom de Nouve, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par la collectivité MOKLO, au Sud par la collectivité ASSADOH Ativon et à l'Ouest par celle de ATOUHOUN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07086-RM déposée le 16-11-2022, M. PASSOU Essohanam Mbou, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè-Nyivé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 05ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Gbénon, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité GBEDZE et à l'Est par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07087-RM déposée le 16-11-2022, M. NABIYOU Meheza, profession : Menuisier, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Logopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 54ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Aképédo, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par la propriété SEKE, au Sud et à l'Ouest par des rues de 16 et à l'Ouest par des rues de 16 et 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07088-RM déposée le 16-11-2022, M. BATALE Tchaa, profession : Mécanicien, demeurant à Hahotoé et domicilié à Hahotoé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à Davié, connu sous le nom de Devime, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 16 et 18m, au Sud et à l'Est par la propriété ADJOGAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07089-RM déposée le 16-11-2022, M. SONGOI Kézié, profession : Inspecteur de Douanes, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 07ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Lomegnon-Kopé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AZIAGNON, au Sud par une rue existante de 14m et à l'Est par la réquisition N°39623.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07090-RM déposée le 16-11-2022, Mme LAWSON-HELOU Nadou Akofa, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Djidjolé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Apédomé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KPONDZO Koku Edem et au Sud par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07091-RM déposée le 16-11-2022, Mme EDOH Ayawavi Françoise, profession : Contrôleur de Gestion, demeurant à Lomé et domiciliée à Djidjolé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 14ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Hovegan, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété ADENYO Atitso Koumédjro, à l'Est et à l'Ouest par des rues existantes de 16 et 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07092-RM déposée le 16-11-2022, Mme AKAKPO Afi W, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Téléssou, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Logomé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AKPALO Atsu et à l'Est par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07093-RM déposée le 16-11-2022, Mme AKAKPO Afi W, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Téléssou, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Dodjo, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ANANI MONKPLA et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07094-RM déposée le 16-11-2022, Mme AKAKPO Afi W, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Téléssou, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 97ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Dodjo, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AGBEKA et à l'Est par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07095-RM déposée le 16-11-2022, M. AMECHINU Elom Kokou, profession : Topographe, demeurant à Lomé et domicilié à Sagbado Logoté, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 97ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Aképédo, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par la nationale N°5, à l'Est par la collectivité ADETI-MOVE et une rue de 16m et à l'Ouest par la collectivité ADETI-MOVE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07096-RM déposée le 16-11-2022, M. DOUTY Damtéty, profession : Comptable-Gestionnaire, demeurant à Lomé et domicilié à Vakpossito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Ananissimé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité TENGUE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07097-RM déposée le 16-11-2022, M. et Mme GBEASOR Hese Rickye et AKPEDONU Yawa Kafui épouse GBEASOR, profession : Revendeur et non Renseignée, demeurant à Lomé et domiciliés à Lomé, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 73ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Aképédo, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue de 12m, au Sud par la propriété AGBESSI Kouma, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TOUGBENYO Kokou Philippe.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07098-RM déposée le 16-11-2022, M. ANOUMOU Kodjo, profession : Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 37ca, situé à Davié, connu sous le nom de Tékpo, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 12m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ATCHON Amouzou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07099-RM déposée le 16-11-2022, M. GUNN Edoé, profession : Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à Assiganto, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 63a 46ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Atidè, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété ALOKPA Amouzou, au Sud par la propriété MESSEKO Kpogo et la collectivité MESSEKO, à l'Est par la propriété MESSEKO Kpogo et à l'Ouest par la propriété GUNN Edoé et celle de la collectivité MESSEKO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07100-RM déposée le 16-11-2022, M. GUNN Edoé, profession : Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à Assiganto ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 89a 02ca ,situé à Kovié, connu sous le nom de Atidè ,préfecture de Zio et borné au Nord par les propriétés GUNN Edoé, HOLONOU Rémi et MESSEKO Kpogo, au Sud par les propriétés GUNN Edoé, DOLAGBENOU Kodjo et LATEVI Agbédoé, à l'Est par les propriétés GUNN Edoé & LATEVI Agbédoé et à l'Ouest par la propriété MESSEKO Kpogo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07101-RM déposée le 16-11-2022, Mme AFANOU Amele Antoinette épouse DUSSEY, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Avédji, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Gofi, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par des rues de 20 et 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété AKOGO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07102-RM déposée le 16-11-2022, M. AMECHINU Elom Kokou, profession : Topographe, demeurant à Lomé et domicilié à Sagbado Logoté ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca ,situé à Kovié, connu sous le nom de Ananissimé ,préfecture de Zio et borné au Nord par la route DZEMEKE TEDO ANANIOSSIME de 20m, au Sud par une rue de 14m, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité TENGUE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07103-RM déposée le 16-11-2022, M. TANOH-ASSEMIAN Stéphane, profession : Particulier, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 25ca ,situé à Davié Assome, connu sous le nom de Tsito ,préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété AMETEKOU, à l'Est par la propriété SOMALI et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07104-RM déposée le 16-11-2022, M. AGBOLI Atsou Koffi, profession : Cordonnier, demeurant à Lomé et domicilié à Hédzranawoé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 96ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Kleme, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité ASSOU-TSANGBI, au Sud et à l'Est par des rues 14 et 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07105-RM déposée le 16-11-2022, Mme AKAKPO Kokoevi, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Wuiti, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 13a 68ca, situé à Sévagan Kopeyeye, connu sous le nom de Tavloukame, préfecture de Vo et borné au Nord la rue de Tavloukame de 14m, au Sud et à l'Ouest par la collectivité TOGBE et à l'Est par une rue de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07106-RM déposée le 16-11-2022, M. KOUDOUVOH Messan Dzogbenyui, profession : Professeur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 10ca ,situé à Davié, connu sous le nom de Atoèvé ,préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété des héritiers ATTISSE S.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07107-RM déposée le 16-11-2022, M. NODZRO Komla Wisdom, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 87ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Assiamagbléta, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par la voie Expresse de la CEDEAO de 70m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété BOUAME Kodjo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07108-RM déposée le 16-11-2022, M. NODZRO Komla Wisdom, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 19a 80ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Assiama, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par des rues de 12m chacune, au Sud par la propriété ELO ATTIKPO Kwamivi et à l'Ouest par la propriété AHALIGAKokou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07109-RM déposée le 16-11-2022, M. NANDA Konlani Kandifei, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Soviébé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07ha 47a 56ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Aziamalogo, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété SAVI Komi, au Sud par la propriété KOMATRI et la collectivité ADOSSI, à l'Est par la propriété KOMATRI et la collectivité NOWOKPO Ablometsi et à l'Ouest par la propriété ATSU Adjassou et la collectivité ADOSSI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07110-RM déposée le 16-11-2022, M. KOUDJO Kossi, profession : Chauffeur, demeurant à Lomé et domicilié à Soviébé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Aképédo, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AHADO Komi Sebastien.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07111-RM déposée le 16-11-2022, M. KOUANDE Ade Kambi, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Bè Kpota, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 02ca, situé à Abobo Dekpo, connu sous le nom de Azimalo, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AKAKPO et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07112-RM déposée le 16-11-2022, M. LAWSON Latekoe Soekem, profession : Gestionnaire, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè-Fiovi, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 45a 42ca, situé à Davié Anyave, connu sous le nom de Amedenta, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité LABADA, au Sud par la propriété AWOUKOU et à l'Est par la propriété ABBEY et celle de HOUNDJO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07113-RM déposée le 16-11-2022, M. LAWSON Latekoe Soekem, profession : Gestionnaire, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Fiovi, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 52a 87ca, situé à Davié Anyave, connu sous le nom de Amédenta, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété KLUTSE Yao et la collectivité LABADA, au Sud par la propriété SOGLO Afatchao et la propriété ADEKPLOVI, à l'Est par la propriété MEWONYO Kuma et à l'Ouest par la propriété HOUNDJO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07114-RM déposée le 16-11-2022, M. EDOH Koffi Azoko, profession : Chauffeur, demeurant à Lomé et domicilié à Anfamé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 50ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpala, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ELO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07115-RM déposée le 16-11-2022, M. TETEKPO Kokou Gilbert, profession : Soudeur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Logopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 96ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Wougan, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété SIKA Dzinekou, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07116-RM déposée le 16-11-2022, M. AGATE Essobyou, profession : Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à Sagbado Logoté, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 16a 67ca, situé à Kovié Djemeke, connu sous le nom de Alagbadza, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des rues existantes et au Sud par la propriété WOEGA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07117-RM déposée le 16-11-2022, M. NOUGBLEGA Kossi, profession : Cultivateur, demeurant à Président Kopé et domicilié à Président Kopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 97ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Adoublevou, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété EKPE Apedo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07118-RM déposée le 16-11-2022, M. NOVE Koudzo, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 84a 95ca, situé à Kévé Badja Dodji, connu sous le nom de Deh Kopé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété ATIVI Ayivi, au Sud par la propriété DEH Kossi, à l'Est par la propriété KISSI Edoh et celle de MOTSI Yao et à l'Ouest par la propriété BADA Aho.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07119-RM déposée le 16-11-2022, M. LACLE-TEVI Lassey Yawo D, profession : Cadre d'Assurance, demeurant à Lomé et domicilié à Atikoumé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07ha 00a 08ca, situé à Ando, connu sous le nom de Bedo, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité AGBONOU, au Sud par la route Ando Kpomé Bedo de 20m et à l'Est par les propriétés KANGNI Edoh, KALIPE Kodjogan Elum Magnifio et par la propriété AYEDZE Atchou Jean-Bosco.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07120-RM déposée le 16-11-2022, M. HALAOUI Essossimna, profession : Ingénieur Topographe, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Nyivé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 06a 85ca, situé à Kpevego, connu sous le nom de Kpevego ,, bana, au Sud par la route KPEVEGO KOUNIKO, à l'Est par la propriété MAGLO Kodjo Lébénè et à l'Ouest par la propriété AMEGBLE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07121-RM déposée le 16-11-2022, M. ADANKE Koffi Biova, profession : Electro-Mécanicien, demeurant à Agodeke et domicilié à Agodeke, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02ha 99a 96ca, situé à Afagnan Logome, connu sous le nom de Zogbe, préfecture du Bas-Mono et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété DRAVA Amétodji et à l'Ouest par la propriété ADOSSHOUN Afannou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07122-RM déposée le 17-11-2022, M. AMAVI Kouévi, profession : Pasteur, demeurant à Lomé et domicilié à Anfamé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 64a 86ca, situé à Dalavé Davédi, connu sous le nom de Atinyivé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 18, 16 et 16m et à l'Ouest par la propriété de la collectivité ADJOGBLE Maglo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07123-RM déposée le 17-11-2022, Mme AYITE Essie Kayissan, profession : Retraîtée, demeurant à Lomé et domiciliée à Bè Kpota, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 58ca, situé à Aveta Lowoè, connu sous le nom de Atitétigomé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété GUIDIGNA, au Sud par la propriété ALOKPLI et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07124-RM déposée le 17-11-2022, M. DJADOO Patrice Kossivi, profession : Pasteur, demeurant à Lomé et domicilié à Attiégoou ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Akoumapé Hahotoé, connu sous le nom de Tchilémé, préfecture de Vo et borné au Nord et à l'Ouest par la propriétéHOVON Sédoaminou, au Sud par la route Nationale N°34 Lomé Vogan de 50m et à l'Est par une rue de 10m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07125-RM déposée le 17-11-2022, M. DJADOO Patrice Kossivi, profession : Pasteur, demeurant à Lomé et domicilié à Attiégoou ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 07ca, situé à Akoumapé Kpotavé, connu sous le nom de Avédji, préfecture de Vo et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TOUGAN Louis et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07126-RM déposée le 17-11-2022, M. DJADOO Patrice Kossivi, profession : Pasteur, demeurant à Lomé et domicilié à Attiégoou ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Akoumapé Apégan, connu sous le nom de Apéyéyéme, préfecture de Vo et borné au Nord et à l'Est par des rues de 10m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété AMEGADJIN Adazouhouin.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07127-RM déposée le 17-11-2022, M. HEYOU Mawaki, profession : sans profession, demeurant à Lomé et domicilié à Vakpossito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpala, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TSIVANYO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07128-RM déposée le 17-11-2022, M. ALOULA Payaki, profession : Professeur de Lycée, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Logopé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 28ca ,situé à Dalavé, connu sous le nom de Atchagbowe ,préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DOGBLA Aloetoso.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07129-RM déposée le 17-11-2022, M. ESSIAKOU Kokou Senyo, profession : Chauffeur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 95ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Mission-Tové, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues en projet de 14, 16 et 14m et à l'Est par la propriété ADEDZE Komlan Mawulawoe.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07130-RM déposée le 17-11-2022, M. AMEVOR Koudzo P Ignace, profession : Chauffeur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Atinvé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues existantes de 20 et 14m, au Sud et à l'Est par la propriété GBFAFA Komlan.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07131-RM déposée le 17-11-2022, M. et Mme DUSI Komla Gazufia et DUSI Akossuavi, profession : Electricien Bâtiment et Secrétaire, demeurant à Lomé et domiciliés à Sagbado Logoté, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Atidé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité DABLA et au Sud par une rue non dénommée de 16m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07132-RM déposée le 17-11-2022, M. EDI Kodzo Selom, profession : Médecin, demeurant à Lomé et domicilié à Gblinkomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 75ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Atidé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 16m chacune, au Sud et à l'Est par la collectivité DABLA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07133-RM déposée le 17-11-2022, M. SOGA Kossi Dodzi Mawuenam, profession : Etudiant, demeurant à Lomé et domicilié à Akato, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Atidé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité DABLA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07134-RM déposée le 17-11-2022, M. GAGBEME Yawo, profession : Magistrat, demeurant à Tsévié et domicilié à Djidjilé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 87ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Atidé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 16 et 14m, au Sud et à l'Ouest par la collectivité DABLA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07135-RM déposée le 17-11-2022, M. TADA Begraheda, profession : Sociologue, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Sogbossito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Wli, connu sous le nom de Wli Centre, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AKPABLA et au Sud par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07136-RM déposée le 17-11-2022, M. ALA Komi E Xolali, profession : Employé de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Akato, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 93ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Plakome, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété BEDJRA et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07137-RM déposée le 17-11-2022, Mme FENOU Akoko Koutougma, profession : Employée, demeurant à Lomé et domiciliée à Totsi, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 01ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Awafomé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété DZELI Tsevi et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07138-RM déposée le 17-11-2022, Mme AMEWUGA Akosua, profession : Agent de Sécurité, demeurant à Lomé et domiciliée à Casablanca, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 76ca, situé à Aképé Assiamo, connu sous le nom de Apégbo, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue existante de 12m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest SEGLA Kodjo.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07139-RM déposée le 17-11-2022, M. TOUDJI Afi épouse ASSAFOGAN, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domicilié à Kégué, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 09ha 72a 79ca, situé à Kolo, connu sous le nom de Kolo, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par un domaine non dénommés.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 7140-RM déposée le 17-11-2022, M. GNANSOU Pakilamlon, profession : Comptable Gestionnaire, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Woume, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par des rues non dénommée de 14m chacune, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TOGBUI Kumedzro.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07141-RM déposée le 17-11-2022, Mme ADOYI Enissa Celiane, profession : sans profession, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Ahlihandoé, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété LABA, au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07142-RM déposée le 17-11-2022, M. MENSAH Maxime Adjété, profession : Directeur des Etudes, demeurant à Lomé et domicilié à Bè Adidap, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 82a 06ca, situé à Gbatopé, connu sous le nom de Evui, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 et 16m, au Sud par un passage de 08m, à l'Est par la collectivité CAPOTSI-GABLA et au Nord-Ouest par la collectivité AKPEY.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07143-RM déposée le 17-11-2022, Mme MAGLO Afi Marie, profession : Commerçante, demeurant à Lomé et domiciliée à Djidjolé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 24ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Hoékpodzi, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété AVOUSSOU, au Sud par la propriété KOWU et à l'Ouest par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07144-RM déposée le 17-11-2022, Mme MAGLO Afi Marie, profession : Commerçante, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 37ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Agouvé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété VIVON Koku et au Sud par la route Kovié Sevexo de 30m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07145-RM déposée le 17-11-2022, Mme MAGLO Afi Marie, profession : Commerçante, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 81ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Agouve, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété VIVON, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14 et 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07146-RM déposée le 17-11-2022, Mme MAGLO Afi Marie, profession : Commerçante, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Agouveme, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété AHOVI, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07147-RM déposée le 17-11-2022, Mme MAGLO Afi Marie, profession : Commerçante, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 48ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Agouve, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ALOKPA et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07148-RM déposée le 17-11-2022, M. GNAZOU Esso-Iheyou, profession : Agroéconomiste, demeurant à Lomé et domicilié à Léo 2000 ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 27ca ,situé à Dalavé, connu sous le nom de Biossé ,préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité NOMADOUWOE, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 18m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07149-RM déposée le 17-11-2022, M. KOUYOU Papanam, profession : Attaché d'Administration, demeurant à Dalavé et domicilié à Dalavé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 26ca ,situé à Kovié Djéméké Klévé, connu sous le nom de Sévého ,préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud par la propriété de la collectivité AFIDIDE, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AMAGLO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07150-RM déposée le 17-11-2022, Mme BABA Akou Enyonam épouse AGBOWOKOUNOU, profession : Cuisinière, demeurant à Lomé et domiciliée à Adamavo ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 52ca ,situé à Dalavé, connu sous le nom de Sewové ,préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété GUENOU Koffi, au Sud par une rue de 14m et à l'Ouest par la propriété NAMBROUMA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07151-RM déposée le 17-11-2022, M. AGBOWOKOUNOU Kodjogan, profession : Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Adamavo, majeure non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 20ha 17a 54ca, situé à Agbélouvé, connu sous le nom de Atikoloe, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ALESSOU & ADJATA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07152-RM déposée le 17-11-2022, Mme FIKOUNA Ama épouse MEKADJI, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Adidogomé Wonyomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 16a 85ca, situé à Assomé, connu sous le nom de Agossito, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la collectivité ATTIGAN.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07153-RM déposée le 17-11-2022, Mme FIOKOUMA Ama épouse MEKADJI, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Adidogomé Wonyomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 00ca, situé à Assomé, connu sous le nom de Agossito, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ATTIGAN.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07154-RM déposée le 17-11-2022, M. AFANOU Akouété Essénam, profession : Commercial, demeurant à Lomé et domicilié à Wuiti, majeure non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 95ca, situé à Gbatopé, connu sous le nom de Davedi, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par des rues existantes de 14m chacune, à l'Est par la propriété EKLO et à l'Ouest par la route Davédji Atsavé de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07155-RM déposée le 17-11-2022, M. TAGBA-ISSA Esso-Maalouf, profession : Gestionnaire Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeure non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 86ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpala, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété KPEGLO, à l'Est et à l'Ouest par des rues existantes de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07156-RM déposée le 17-11-2022, M. DJADE Kodjo, profession : Auditeur Interne, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Assiamagblé, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AKPAMI Kokouvi & AKPAMI Yawo et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 07157-RM déposée le 17-11-2022, Mme KUTOWU Afi Solange, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à 1204 Boulevard de l'Oti, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 86ca, situé à Noépé N'Tsame, connu sous le nom de Aziaga Kopé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KPAKPAKPI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

## REGION DES PLATEAUX

Suivant réquisition numéro 03844 -RP déposée le 24-12-2021 Mme SILIADE Akossiwa-Viviane profession : Commerçante Demeurant à Kpalimé et domicilié à Kpalimé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 23a 59ca situé à Keteme connu sous le nom de Kotoko-Copé commune de Danyi 1 et borné au Nord par la propriété EVOWOSI Kokudji, au Sud par la propriété TETEKPOE et la propriété AMETSIAGBE, à l'Ouest par la propriété AMETSIAGBE et l'Est par la propriété AZAMETI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03845 -RP déposée le 24-12-2021 M. ASSIOM Tete Mawuyenam profession : Sans profession demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 07a 14ca situé à Keteme connu sous le nom de Kotoko-Copé commune de Danyi 1 et borné au Nord par la propriété ADABOUNOU Nodoté, au Sud par la propriété KOFFI Akovi, à l'Est par la propriété de la collectivité SOGLO ATAKOUMA et l'Ouest par l'emprise du fleuve Haho de 50 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03846 -RP déposée le 24 -12-2021 M. AVOS-KPONDJESSO Kokougan profession : Enseignant demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 17ha 69a 30ca situé à Amlamé connu sous le nom de Odesseh commune de Amou 3 et borné au Nord-Ouest par la propriété des collectivités KOUWONOU, AFOBOUMON, la propriété APEDO Da-Marie et elle de la collectivité KPAKPO et au Sud par les propriétés GNAMETCHO Rémi, ARRETE Agbé, GNAMETCHO Emile et à l'Est par les propriétés ALOPOME et GNAMETCHO Nestor.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03847 -RP déposée le 27-12-2021 M. MAWOUGBE Dodji Elagnon profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 96ca situé à Atakpamé connu sous le nom de Talo Sanin commune d' Ogou 1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 mètres, l'Est par la Route Nationale N° 1, Sud par le lot N° 286 et l'Ouest par le lot N° 283.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03848 -RP déposée le 27-12-2021 M. KOMAHUI Kokou Ediaba Profession : Commerçant demeurant à Atakpamé et domicilié à Atakpamé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 02ca situé à Hihéatro connu sous le nom de Elobe II commune de Amou 3 et borné au Nord par la propriété NOAGBE Kossi, au Sud par la propriété AMEREKAGNA, à l'Est par une rue non dénommée de 10 mètres et l'Ouest par la propriété IBRAHIM Soumaïla.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03849 -RP déposée le 27-12-2021 M. YAKPOVI Yawovi Azonudu profession : Ingénieur Informatique demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 104ha 38a 67ca situé à Game connu sous le nom de Koulé commune de Amou 3 et borné au Nord par la propriété de la collectivité DJOBO, Sud par une Rue en projet de 20 mètres, à l'Est par l'emprise du ruisseau Ovlwou et à l'Ouest par l'emprise du Ruisseau Koulé.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03850 -RP déposée le 27 -12-2021 M. KEDEBOU Zomblewou profession : Géomètre demeurant à Notsè et domicilié à Notsè de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 83ca situé à Notsè connu sous le nom de Soékpé-Agbogbogodo commune de Haho 1 Et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADEFONOU et au Sud par une rue en projet de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03851 -RP déposée le 28-12-2021 M. DEGLEY Labidi profession : Inspecteur Education demeurant à Kpalimé et domicilié à Kpalimé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 10ha 05a 29ca situé à Aboudikpé connu sous le nom de Kagakpé commune de Haho 3 et borné au Nord par la propriété KONDO, au Sud par la Route Awassikpégan-Azakpé de 30 mètres, à l'Est par la propriété ADJAMAGBO et l'Ouest par la propriété MIDODJI Anani.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03852 -RP déposée le 28-12-2021 M. DEGLEY Labidi profession : Inspecteur Education demeurant à Kpalimé et domicilié à Kpalimé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 08ha 04a 15ca situé à Aboudikpé connu sous le nom de Kagakpé commune de Haho 3 et borné au Nord, l'Est et l'Ouest par la propriété KONDO et au Sud par la par la propriété DOSSOU Dokpo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 3853 -RP déposée le 28-12-2021 M. LELOUA Essomindedou A. profession : Officier Militaire demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 28a 12ca situé à Notsè connu sous le nom de Lalékpé commune de Haho 1 et borné au Nord, Sud, l'Est et l'Ouest par la propriété de la collectivité KETIKA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03854 -RP déposée le 28-12-2021 M. AGUETON Atchade profession : Cultivateur demeurant à Anié et domicilié à Anié de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 01a 60ca Situé à Atakpamé connu sous le nom de Maromi commune de Ogou 1 et borné au Nord, Sud et l'Est par la propriété de la collectivité TCHOMON et l'Ouest par un passage de 6 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03855 -RP déposée le 28-12-2021 M. DJOMATIN Ezin Profession : Avocat demeurant à Sagbado Logote et domicilié à Sagbado Logote de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 02ca situé à Atakpamé connu sous le nom de Gbémaho commune de Ogou 1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 30 mètres, Sud par le lot N° 5B, l'Est par le lot N° 6 et l'Ouest par un lot non identifié.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03856 -RP déposée le 28-12-2021 M. DJOMATIN Aho Nourou Profession : Directeur de Société demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 03ca situé à Atakpamé connu sous le nom de Gbémaho commune de Ogou 1 et borné au Nord par le lot N° 5A, Sud par une rue non dénommée de 30 mètres, l'Est par le lot N° 6 et l'Ouest par un lot non identifié.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03857 -RP déposée le 28-12-2021 M. AMADOU Abdou-Djabarou Profession : Commerçant demeurant à Kpalimé et domicilié à Kpalimé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 03ca situé à Kpalimé connu sous le nom de Zomayi-Kpota commune de Kloto 1 et borné au Nord par le lot N° 385, Sud par une rue non dénommée de 14 mètres, l'Est par le lot N° 386B et l'Ouest par le lot 384.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03858 -RP déposée le 28-12-2021 M. SAHABI Kelani profession : Mécanicien Auto demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 03ca situé à Atakpamé connu sous le nom de Gbémaho commune de Ogou 1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 mètres, Sud par le lot N° 453, l'Est par le lot N° 454 et l'Ouest par le lot N°450 .

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03859 -RP déposée le 28-12-2021 Monsieur ASSOGBA Kossi Fongbemi profession : Pasteur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 16ca situé à Atakpamé connu sous le nom de Gbékon commune de Ogou 1 et borné au Nord, Sud et l'Est par la propriété de la collectivité ADANOU et l'Ouest par une rue existante de 16 mètres .

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03860 -RP déposée le 28-12-2021 M. AHORO Awouta profession : Militaire demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 99a 60ca situé à Datcha connu sous le nom de Atigozo commune de Ogou 2 et borné au Nord, Sud et l'Est par la propriété de la collectivité ESSENOU et l'Ouest par une rue non dénommée de 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03861 -RP déposée le 28-12-2021 M. NOUMON Kouassi profession : Agent Commercial demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 04ha 00a 37ca situé à Amoussoukopé connu sous le nom de Nyayigbé commune de Agou 1 et borné au Nord et l'Est par la propriété ADZOKO, Sud par la propriété NYAGAMAGO et l'Ouest par la propriété VIGNON Jean Yao

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03862 -RP déposée le 28-12-2021 M. ABIYOU Tcharabalo profession : Ingénieur Electricien demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca situé à Atakpamé connu sous le nom de Sada commune de Ogou 1 et borné au Nord, l'Est et l'Ouest par la propriété de la collectivité OUNTCHOU et le Sud par une rue existante de 14 mètres .

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03863 -RP déposée le 28-12-2021 M. NAGBE Comlan Profession : Entrepreneur demeurant à Atakpamé et domicilié à Atakpamé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain scindé en deux parties A et B ayant tous deux la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07ha 41a 67ca Situé à Goudévé connu sous le nom de Demetou commune de Amou 3 et borné : Partie A : au Nord par la propriété Daniel MALLY, Sud par une propriété non identifiée, l'Est par la propriété Daniel MALLY et celle EKPETCHOU et l'Ouest par l'ancienne route de Badou de 20 mètres. Partie B : au Nord par la propriété Theophil MALLY, Sud par la propriété DOTCHEU et celle ESSI Meyssan, l'Est par l'ancienne route de Badou de 20 mètres et l'Ouest par la propriété KASSEGNE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03864 -RP déposée le 28 -12-2021 M. NAGBE Comlan profession : Entrepreneur demeurant à Atakpamé et domicilié à Atakpamé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 28a 26ca situé à Hihéatro connu sous le nom de Goudeve commune de Amou 3 et borné au Nord par la propriété AMEDODJI Kossivi, Sud par la propriété EKPETCHOU, l'Est par la propriété AMEDODJI Kable et l'Ouest par la propriété de la propriété NAGBE Comlan.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03865 -RP déposée le 28-12-2021 M. et Mme BARON Pierre Jean Sabine & MENSAH Adjoko Nyonoufio, epse BARON profession : Sans Emploi et Ménagère demeurant à Kpalimé et domicilié à Kpalimé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 98ca situé à Agomé-Yoh connu sous le nom de Mogato commune de Kloto 3 et borné au Nord par la Route nationale N° 13 Kpalimé-Missahoé, Sud par la propriété KOMBATE Koffi, l'Est par la propriété AGBI HELUTSE Germain et l'Ouest par une rue existante de 12 mètres .

Ils déclare que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03866 -RP déposée le 28-12-2021 Mme DEKOR Afi Delali profession : Sociologue demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 90ca situé à Yokélé connu sous le nom de Tsavé-Akrotoé commune de Kloto 1 et borné au Nord et l'Ouest par la propriété DZIKPA, Sud et l'Est par des rues non dénommées de 14 mètres chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03867 -RP déposée le 28-12-2021 M. DEGBOEVI Kossi Mensah profession : Comptable Gestionnaire demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 20ha 06a 88ca situé à Adamé connu sous le nom de Gbara commune de Agou 2 et borné au Nord par la propriété ALFASSA Kondo, Sud par la propriété TOH Kossi Roland et Dassi WUDOME, l'Est par la propriété de la collectivité ADASSOU et l'Ouest par la propriété Dassi WUDOME.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03868 -RP déposée le 28 -12-2021 M. DEKOR Fo-Koffi Edem profession : Agent de Banque demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 36ca situé à Yokélé connu sous le nom de Yokélémodji commune de Kloto 1 et borné au Nord, Sud et l'Est par la propriété GOZO et l'Ouest par la propriété par une rue non dénommée de 16 mètres chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03869 -RP déposée le 28-12-2021 M. DEKOR Fo-Koffi Edem Profession : Agent de Banque demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 96ca situé à Yokélé connu sous le nom de Tsave-Akrotoe commune de Kloto 1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 mètres, Sud, l'Est et l'Ouest par la propriété DZIKPA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03870 -RP déposée le 28-12-2021 Mme DEKOR Essi Yessuto Profession : Sans profession demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08a 03ca situé à Yokélé connu sous le nom de Yokélémodji commune de Kloto 1 et borné au Nord par la propriété KPABLA Kokou, Sud et l'Ouest par la propriété GOZO et l'Est par une rue non dénommée de 16 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03871 -RP déposée le 28-12-2021 Mme DEKOR Essi Yessuto Profession : Sans profession demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 94ca Situé à Yokélé connu sous le nom de Tsave-Akrotoe commune de Kloto 1 et borné au Nord et l'Est par des rues non dénommées de 14 mètres chacune, Sud et l'Ouest par la propriété DZIKPA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03872 -RP déposée le 29 -12-2021 Mme DEKOR Essi Yessuto profession : Sans profession demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08a 03ca situé à Yokélé connu sous le nom de Yokélémodji commune de Kloto 1 et borné au Nord par la propriété KPABLA Kokou, Sud et l'Ouest par la propriété GOZO et l'Est par une rue non dénommée de 16 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03873 -RP déposée le 29-12-2021 M. DEGBOEVI Kossi Mensah Profession : Comptable-Gestionnaire demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 08a 26ca situé à Tome connu sous le nom de Tantoe commune de Kloto 1 et borné au Nord par la propriété HEDZAKPO, Sud par les propriétés FOLIKPO Koffi, KODJO Jean et celle AMEKULAPE Céphas et l'Ouest par l'emprise du ruisseau Towui de 15 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03874 -RP déposée le 29-12-2021 Mme YEVU Enyonam Mana profession : Pasteur demeurant à Kpalimé et domicilié à Kpalimé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca situé à Yokélé connu sous le nom de Akukopé commune de Kloto 1 et borné au Nord et l'Est par des rues en projet de 14 mètres chacune, Sud et l'Ouest par la propriété DZOWLA Koudzo Dodzi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03875 -RP déposée le 29-12-2021 M. DEGBOEVI Kossi Mensah Profession : Comptable Gestionnaire demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 10ca situé à Kpalimé connu sous le nom de Anka commune de Kloto 1 et borné au Nord par le lot N° 17, Sud et l'Ouest par des rues en projet respectivement de 12 et 14 mètres et l'Est par le lot N° 20.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03876 -RP déposée le 29-12-2021 M. AKPAWU Yawo Dagbevi profession : Enseignant demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 84ca situé à Agomé connu sous le nom de Koussoukou commune de Kloto 1 et borné au Nord, Sud et l'Ouest par la propriété AMETEPE et l'Est par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03877 -RP déposée le 29 -12-2021 M. KASSAMADA Dzossou Kodzo profession : Conseiller demeurant à Agoè et domicilié à Agoè de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 10ha 40a 47ca situé à Datcha connu sous le nom de Kparavé Ato commune de Ogou 2 et borné au Nord par la propriété KASSAMADA, Sud par la propriété AFOUDJI et celle de la collectivité ATO, l'Est par la propriété de la collectivité ATO et l'Ouest par l'emprise du ruisseau ANKI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03878 -RP déposée le 29-12-2021 M. KASSAMADA Dzossou Kodzo profession : Conseiller demeurant à Agoè et domicilié à Agoè de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 10ha 18a 02ca situé à Datcha connu sous le nom de Kparavé Ato commune de Ogou 2 et borné au Nord, Sud et l'Est par la propriété de la collectivité ATO et l'Ouest par l'emprise du ruisseau ANKI de 25 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03879 -RP déposée le 29-12-2021 M. ALI Mouzou profession : Secrétaire Général demeurant à Agou Gadzepe et domicilié à Agou Gadzepe de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 75ca situé à Apégamé connu sous le nom de Havé commune de Agou 1 et borné au Nord par une rue en projet de 16 mètres, Sud et l'Est par la propriété NYAGBLOTO Sena et l'Ouest par la propriété IRI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03880 -RP déposée le 30-12-2021 M. VIAHOUD Dosseh profession : Particulier demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 10ha 90a 10ca situé à Adamé connu sous le nom de Woukpo commune de Agou 1 et borné au Nord par la propriété SOKPO E. Komi, Sud par la propriété AGBAVITO, l'Est par la propriété BENITO K. Amarin et l'Ouest par la propriété DOGBE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03882 -RP déposée le 31-12-2021 M. et Mme CAMPOS Jean René Jacques & AKOLI Adjoa Emefa, épouse CAMPOS profession : Particuliers demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Français & Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 28ca situé à Kpélé Adéta connu sous le nom de Adzankpo commune de Kpélé 1 et borné au Nord, Sud et l'Est respectivement par des rues non dénommées de 10, 12 et 12 mètres et l'Ouest par la propriété WUWU Kossi.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03883 -RP déposée le 4 -01-2022 M. ALLADOH Sena Yawovi profession : Directeur de Société demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 75ca situé à Kpalimé connu sous le nom de Kpota commune de Kloto 1 et borné au Nord et l'Est par la propriété KPEKOU, Sud et l'Ouest respectivement par des rues non dénommées de 14 et 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03884 -RP déposée le 5-01-2022 M. et Mme BOCCO Amevi & DEDO Kossiwa, épouse BOCCO Profession : Professeur & Sans profession Demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 02ca situé à Kpélé Novivé connu sous le nom de Damonou commune de Kpélé 1 et borné au Nord par la propriété TOTO HOHO, Sud par la Route Kpele-Notsé de 30 mètres, l'Est par la propriété TAYILKE Abalo et l'Ouest par la route Woxe-Avgbadje de 20 mètres.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03885 -RP déposée le 5-01-2022 M. et Mme MIKOSSOKPO Koami René & AFOUDJI Margrate I profession : Revendeur & Ménagère demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 02ca situé à Kpélé Novivé connu sous le nom de Tomitowui commune de Kpélé 1 et borné au Nord par la route Adéta-Notsè de 30 mètres, Sud et l'Est par la propriété ASSADI Komlan A. et l'Ouest par une rue non dénommée de 12 mètres.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03886 -RP déposée le 5-01-2022 Mme HOUETOGNON Selome, épouse ADOUSSI profession : Planificateur demeurant à Agoè et domicilié à Agoè de nationalité Togolaise mandataire de l'Association " INADES-Formation Togo " demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 35a 97ca situé à Atakpamé connu sous le nom de Kossi Kiti commune de Ogou 1 et borné au Nord et au Sud respectivement par des rues non dénommées de 14 et 12 mètres, l'Est par les lots N° 5 et N° 6 et l'Ouest par la route d'Agbo-Fon.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à l'Association " INADES-Formation Togo " et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03887 -RP déposée le 5 -01-2022 Mme BODY Téné profession : Notaire demeurant à Atakpamé et domicilié à Atakpamé de nationalité Togolaise mandataire de Monsieur KOENU Amuzu A. Timothée demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 04ha 00a 16ca situé à Atakpamé connu sous le nom de Talo commune de Ogou 1 et borné au Nord par la propriété de la collectivité KASSEGNE N'dossou et au Sud, l'Est et l'Ouest par la propriété de la collectivité AYENOU.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à Monsieur KOENU Amuzu A. Timothée et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03888 -RP déposée le 5-01-2022 M. AMOUZOU Yoyo Joyko profession : Etudiant demeurant à Agoè et domicilié à Agoè de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 75ca situé à Datcha connu sous le nom de Okpadjivé commune de Ogou 2 et borné au Nord et l'Ouest par la propriété de la collectivité ATIKPA, Sud par la propriété de la collectivité TCHABAROU et l'Est par l'emprise du ravin Kpakpo de 15 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03889 -RP déposée le 5-01-2022 M. DJOBO Bassirou profession : Commerçant demeurant à Agoè et domicilié à Agoè de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 85ca situé à Anié connu sous le nom de Boulali-Comé commune de Anié 1 et borné au Nord et l'Est par la propriété de la collectivité BOULALI, Sud et l'Ouest respectivement par des rues non dénommées de 16 et 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03890 -RP déposée le 5-01-2022 M. DJOBO Bassirou profession : Commerçant demeurant à Agoè et domicilié à Agoè de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 85ca situé à Anié connu sous le nom de Enouatchi-Comé commune de Anié 1 et borné au Nord par la propriété de la collectivité BOULALI et celle de la collectivité KOFFI ENOUATCHI, Sud et l'Est par des rues non dénommées de 14 mètres chacune et l'Ouest par une rue non dénommée de 16 mètres et la propriété de la collectivité KOFFI ENOUATCHI et BOULALI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03891 -RP déposée le 6-01- 2022 Mme KOUASSIVI Atui Kokovi profession : Retraitée demeurant en France et domicilié en France de nationalité Française demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 44ca situé à Kpalimé connu sous le nom de Zomayi commune de Kloto 1 et borné au Nord par une rue existante de 12 mètres, Sud, l'Est et l'Ouest par des parcelles non identifiées.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03892 -RP déposée le 6-01-2022 Mme OGOUFOUMI Adjoa Ayelow profession : Enseignante demeurant à Djidjolé et domicilié à Djidjolé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 53ca situé à Atakpamé connu sous le nom de Eroma commune de Ogou 1 et borné au Nord par le lot N° 820, Sud par le lot N° 824, l'Est par une rue non dénommée de 26 mètres et l'Ouest par le lot N° 821.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03893 -RP déposée le 6-01-2022 M. GOKA Komlan profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 53ca situé à Kpalimé connu sous le nom de Woto commune de Kloto 1 et borné au Nord et l'Est par la propriété KOUMI, Sud par un passage de 6,50 mètres et l'Ouest par une rue en projet de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03894 -RP déposée le 6-01-2022 M. et Mme KUWONU Komla Elom & ASSOTI Essolizam Benjamine Profession : Employés demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 53ca situé à Kpalimé connu sous le nom de Volove commune de Kloto 1 et borné au Nord et au Sud par des rues existantes de 14 mètres chacune, l'Est par la propriété AMEYI et l'Ouest par la propriété AMEYI et la route Kpalimé-Ho de 30 mètres.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03895 -RP déposée le 6-01-2022 M. KETOGLO Komi profession : Inspecteur des Impôts demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 70ca Situé à Kpalimé connu sous le nom de Nagateve commune de Kloto 1 et borné au Nord par la rue Beija de 20 mètres, Sud et l'Est respectivement par les lots N° 26 et N° 25 et l'Ouest par une rue non dénommées de 16mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03896 -RP déposée le 6-01-2022 M. AYEDJINO Akotchede profession : Retraité demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca situé à Anié connu sous le nom de Awotere commune de Anié 1 et borné au Nord et l'Est respectivement par des rues non dénommées de 16 et 14 mètres, Sud et l'Ouest par la propriété de la collectivité AGALA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03897 -RP déposée le 6-01-2022 Mme DEOU Julienne Angèle profession : Comptable demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 96ca situé à Adeta connu sous le nom de Wuto Commune de Kpélé 1 et borné au Nord, Sud et l'Ouest respectivement par des rues non dénommées de 20, 12 et 12 mètres et l'Est par la propriété LOLONYO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03897 -RP déposée le 6-01-2022 Mme DEOU Julienne Angèle Profession : Comptable demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 96ca situé à Adeta connu sous le nom de Wuto Commune de Kpélé 1 et borné au Nord, Sud et l'Ouest respectivement par des rues non dénommées de 20, 12 et 12 mètres et l'Est par la propriété LOLONYO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03898 -RP déposée le 6-01-2022 M. KAVEGUE Kokou Dodzi profession : Agent de Développement demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 48ca situé à Agou Gadjagan connu sous le nom de Godji commune de Kpélé 1 Et borné au Nord par la propriété EKLK Kodjogan, Sud et l'Est respectivement par des rues non dénommées de 14 et 10 mètres et l'Ouest par la propriété de la collectivité ADIKA GOMADO & EKLK.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03899 -RP déposée le 7-01-2022 M. ATTAGLO Koudjo Profession : Pasteur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 88ca situé à Kpèlè connu sous le nom de Zongo commune de Haho 1 et borné au Nord par la propriété KODOWOU Kodjo, Sud par la propriété AKAKPO et celle TCHENAWOU, l'Est par la Route Nationale N° 1 et l'Ouest par une rue en projet de 12 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03900 -RP déposée le 7-01-2022 M. OLANLO Eye Idoh profession : Ingénieur Informaticien demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca situé à Atakpamé connu sous le nom de Sada commune de Ogou 1 et borné au Nord par une rue existante de 12 mètres, Sud, l'Est et l'Ouest par la propriété ATIKASSOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03901 -RP déposée le 7-01-2022 M. AFANTCHAO Biaku Kokougan profession : Enseignant demeurant à Agoè et domicilié à Agoè de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 23a 60ca situé à Notsè connu sous le nom de Agbogbogodo commune de Haho 1 et borné au Nord et Sud par des rues non dénommées de 14 mètres chacune, l'Est et l'Ouest par la propriété ZOKLI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03902 -RP déposée le 7-01-2022 M. DEGBE Yawovi profession : Responsable commercial demeurant à Adidogomé et domicilié à Adidogomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11ha 10a 77ca Situé à Kpédomé connu sous le nom de Alati commune de Haho 3 et borné au Nord, Sud, l'Est et l'Ouest par la propriété AMOUZOU Komla.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03903 -RP déposée le 7-01-2022 M. DEGBE Yawovi profession : Responsable Commercial demeurant à Adidogomé et domicilié à Adidogomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11ha 10a 77ca situé à Notsè connu sous le nom de Zeguekpe commune de Haho 1 et borné au Nord, Sud, l'Est et l'Ouest par la propriété HOUNKPE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03904 -RP déposée le 7-01-2022 M. LAMBONI Bawa profession : Paysan demeurant à Kpédomé et domicilié à Kpédomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 10ha 06a 12ca situé à Kpédomé connu sous le nom de Alati-Kpota commune de Haho 3 et borné au Nord par la propriété KLOUTSE, Sud par l'emprise de la rivière Baloé, l'Est par la propriété AGBOFA Koffi et l'Ouest par la propriété LAMBONI Laré Lène.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03905 -RP déposée le 7-01-2022 M. et Mme ADJETE M. P. Patrick K. & FANOUA. Emmanuella profession : Etudiants demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 13ca situé à Agou Nyogbo connu sous le nom de Kpalè commune de Agou 1 et borné au Nord et l'Ouest par la propriété ABRADOU Kokou, Sud et l'Est respectivement par des rues non dénommées de 10 et 12 mètres.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03907 -RP déposée le 7-01-2022 M. AGLAMI Kodzo Ametoko Mawuena profession : Standardiste demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca situé à Kpodzi connu sous le nom de Danyinou commune de Kloto 1 et borné au Nord et l'Ouest par des rues non dénommées de 14 mètres chacune et le Sud et l'Est par la propriété GOZO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03908 -RP déposée le 10-01-2022 M. AKAKPO Kodzo Selom profession : Ingénieur Génie-Civil demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 19a 95ca situé à Gbalavé-Tsadamé connu sous le nom de Towui commune de Kloto 1 et borné au Nord, Sud et l'Est respectivement par des rues non dénommées de 12, 12 et 14 mètres et l'Ouest par la propriété AKAYI et AGBENOXEVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03909 -RP déposée le 10-01-2022 M. BRUCE KUASSI Komlan profession : Chef personnel demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 43ca situé à Kuma connu sous le nom de Ave-Gomedono commune de Kloto 3 et borné au Nord et Sud par des rues non dénommées de 14 mètres chacune, l'Est par la propriété AGOSSA et l'Ouest par la propriété GOSSA et la route Nationale N° 4.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03910 -RP déposée le 10-01-2022 M.GANE Yawo Matthias profession : Sans emploi demeurant au Japon et domicilié au Japon de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 20a 70ca situé à Kpalimé connu sous le nom de Zomayi-Kpota commune de Kloto 1 et borné au Nord et Sud par des rues non dénommées de 14 mètres chacune, l'Est par la Route Kpalimé-Ho et l'Ouest par les lots N° 15 et 16.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03911 -RP déposée le 10-01-2022 M. N'TSULEY Mawulikplimi Komi profession : Artiste Comédien demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 07ca situé à Gadzépé connu sous le nom de Havé-Komé commune de Agou 1 et borné au Nord-Est par la route Nationale N° 5 Lomé-Kpalimé, Sud et l'Ouest respectivement par des rues non dénommées de 14 et 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03912 -RP déposée le 10-01-2022 M. GANE Yawo Matthias profession : Sans emploi demeurant au Japon et domicilié au Japon de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 00a 14ca situé à Agotimé Adamé connu sous le nom de Akisimenyagba commune de Agou 1 et borné au Nord par la propriété KOUDJI Komlavi, Sud et l'Est par la propriété ANYOWUI Martin et l'Ouest par les propriétés AKPAN et celle EKPE Dzidodo Koudjo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03913 -RP déposée le 10-01-2022 M. et Mme AGBENU K. Tefe Franklin & AMADEDJISSO Adjo A. Gerardine profession : Analyste Financier & Adjointe Administrative demeurant à Lomé et domiciliés à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 10ha 19a 13ca Situé à Fokpo connu sous le nom de Vakpo commune de Agou 1 et borné au Nord par la Route Amoussoukopé-Adzakpa de 30 mètres, Sud par l'emprise du Ruisseau Flotor de 15 mètres, l'Est par la propriété de la collectivité TENGUE et l'Ouest par la propriété de la collectivité DONU.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03914 -RP déposée le 10-01-2022 M. KOUDJEGBE Kossi profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 06ha 30a 99ca situé à Adzakpa connu sous le nom de Todzrokopé commune de Agou 1 et borné au Nord, Sud, l'Est et l'Ouest par la propriété de la collectivité AKPANI et DOVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03915 -RP déposée le 11-01-2022 M. TENON Komi Djabarou profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 95ca situé à Moretan connu sous le nom de Celeste commune de Est-Mono 2 et borné au Nord par une route de 20 mètres, Sud et l'Est par des rues non dénommées de 12 mètres chacune et l'Ouest par la propriété TCHALLA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03916 -RP déposée le 11-01-2022 Mme ATAYI Ayele G., épouse TERTRIN Profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 04a 75ca situé à Notsé connu sous le nom de Akakpo Kopé commune de Haho 1 et borné au Nord, Sud, l'Est et l'Ouest par la propriété TEWOU Novissi Dodzi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03917 -RP déposée le 12-01-2022 M. GANE Yawo Matthias profession : Sans Profession demeurant au Japon et domicilié au Japon de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 30a 99ca situé à Gbalavé Tsadomé connu sous le nom de Agomenope commune de Kloto 1 et borné au Nord par la propriété AVOKLIYA, Sud par la propriété DOTSE Akou, l'Est par la propriété EGLE Jean et celle DZEGBLA et l'Ouest par la propriété AZIALE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03918 -RP déposée le 12-01-2022 M. YAWO Kossikan Elie profession : Sans emploi demeurant à Lomé et domicilié à Lomé De nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 20a 94ca situé à Kpimé connu sous le nom de Woumé commune de Kloto 2 et borné au Nord par la propriété de la collectivité AZOUMA, Sud par un lot non identifié, l'Est et l'Ouest par des rues non dénommées de 12 mètres chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03919 -RP déposée le 12-01-2022 Mme IKAVI Uwolowukana profession : Chargé d'information demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 20ca situé à Kpalimé connu sous le nom de Toklotapui commune de Kloto 1 et borné au Nord et l'Ouest respectivement par des rues non dénommées de 14 et 16 mètres, Sud par la propriété MATIVI et l'Est par la propriété AGNI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03920 -RP déposée le 12-01-2022 Mme AMAVI Afi Cécile profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 00ca Situé à Kpalimé connu sous le nom de Wume-Danyinou commune de Kloto 1 et borné au Nord, l'Est et l'Ouest respectivement par les lots N° 154, 157 et 153 et Sud par une rue non dénommée de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03921 -RP déposée le 12-01-2022 M. FIFILIFI Komivi profession : Revendeur demeurant à Morétan et domicilié à Morétan de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à Anié connu sous le nom de Kpassa-Copé commune de Anié 1 et borné au Nord, Sud et l'Est par la propriété de la collectivité KOFFI-ENOUATCHI et l'Ouest respectivement par la Route Nationale N° 1.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03922 -RP déposée le 12-01-2022 M. HOULAPE Kpona profession : Cadre de Banque demeurant à Agoè et domicilié à Agoè de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 11ha 67a 36ca situé à Kpèlè connu sous le nom de Mawussi Kopé commune de Haho 1 et borné au Nord par la propriété de la collectivité BLEWUSSI, Sud, l'Est et l'Ouest par la propriété de la collectivité AMETANA DETY.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03923 -RP déposée le 12-01-2022 M. HOULAPE Kpona profession : Cadre de Banque demeurant à Agoè et domicilié à Agoè de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 06ha 17a 26ca situé à Notsè connu sous le nom de Mawussi Kopé commune de Haho 1 et borné au Nord, Sud, l'Est et l'Ouest par la propriété de la collectivité AMETANA DETY.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03924 -RP déposée le 12-01-2022 M. ABALO Ifoni Edouard profession : Assistant Médical demeurant à Atakpamé et domicilié à Atakpamé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 25ca situé à Atakpamé connu sous le nom de Idiotsè commune de Ogou 1 et borné au Nord, Sud et l'Ouest respectivement par les lots N° 442, 446 et 444 et l'Est par une rue non dénommée de 12 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03925 -RP déposée le 12-01-2022 M. ABALO Ifoni Edouard Profession : Assistant Médical demeurant à Atakpamé et domicilié à Atakpamé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 07ha 83a 04ca situé à Datcha connu sous le nom de Amouthou-Tchabarou commune de Ogou 2 et borné au Nord, l'Est et l'Ouest par la propriété de la collectivité TCHABAROU-FONTOME-ADOGEE-DJADJAGBO et Sud par l'emprise du ruisseau Kpala de 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03926 -RP déposée le 13-01-2022 M. PIDABI Ghabana Profession : Enseignant demeurant à Atakpamé et domicilié à Atakpamé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 18ca situé à Atakpamé connu sous le nom de Goga commune de Ogou 1 et borné au Nord et l'Est respectivement par des rues non dénommées de 14 et 16 mètres, Sud et l'Ouest par la propriété de la collectivité DAKPOH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03927 -RP déposée le 13-01-2022 M. YAKPO Yao Bright John profession : Etudiant demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 1ha 08a 55ca situé à Atakpamé connu sous le nom de Goga commune de Ogou 1 et borné au Nord, Sud, l'Est et l'Ouest par la propriété de la collectivité AMOUZOU AMEMADIAME.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03928 -RP déposée le 13-01-2022 M. YAKPO Yao Bright-John profession : Etudiant demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 1ha 06a 24ca situé à Wahala connu sous le nom de Kossidassi commune de Haho 4 et borné au Nord, Sud, l'Est et l'Ouest par la propriété de la collectivité AMOUZOU AMEMADIAME.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03929 -RP déposée le 13-01-2022 Mme KETOGLO Kossiwa Toewu D. profession : Gérante d'établissement demeurant à Baguida et domicilié à Baguida de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 19a 96ca situé à Kpogandji connu sous le nom de Koklokpui commune de Kloto 1 et borné au Nord, l'Est et l'Ouest respectivement par des rues non dénommées de 16, 14 et 14 mètres et Sud par la propriété ANKOU Komla.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03930 -RP déposée le 13-01-2022 Mme SESSINO Akofa Ablavi, épouse NOLI profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à Hanyigba-Duga connu sous le nom de Dzogbe commune de Kloto 1 et borné au Nord et l'Est par la propriété BAKOU, Sud et l'Ouest par des rues non dénommées de 14 mètres chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03931 -RP déposée le 13-01-2022 M. MESSAVUSSU AKUE Adote profession : Transitaire demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 38ha 23a 73ca situé à Adeta connu sous le nom de Kati Azioletou commune de Kpélé 1 et borné au Nord par la propriété AMENYAGI Kokou, Sud et l'Est par la propriété DIGI et l'Ouest par la route Azioletou et les propriétés GAMELI et celle AGBOWODA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03932 -RP déposée le 14-01-2022 Mme BAXEN Akouvi profession : Sans profession demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 13a 55ca situé à Agou-Nyogbo connu sous le nom de Gome commune de Agou 1 et borné au Nord par la propriété AHAVI, Sud par une passage de 10 mètres, l'Est et l'Ouest par la propriété AFETSE Koffi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03933 -RP déposée le 14-01-2022 M. KPOGLI Koffitse profession : Ingénieur Agro-Economiste demeurant à Djagblé et domicilié à Djagblé de nationalité Togolaise Représentant de La Société Synergie d'Action du Millénaire " SAM SARL " demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 21a 61ca situé à Notsè connu sous le nom de Zouto-Kpota commune de Haho 1 et borné au Nord par la Route Notsè-Tohoun de 30 mètres, au Sud par une rue en projet de 14 mètres, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOGLO Kokouvi Félix.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03934 -RP déposée le 17-01-2022 M. HOWOUTSE Yao Simon profession : Medecin demeurant à Kpalimé et domicilié à Kpalimé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca situé à Kpodzi connu sous le nom de Yokelenou commune de Kloto 1 et borné au Nord par le lot N° 3B, Sud et l'Est par des rues non dénommées de 14 mètres chacune et l'Ouest par le lot N° 2.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03935 -RP déposée le 17-01-2022 M. SOGOYOU Cossi Profession : Officier des FAT demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca situé à Nyamassila connu sous le nom de Kokoté commune de Est-Mono 3 et borné au Nord par la route Nyamassila-Kpessi de 30 mètres, Sud, l'Est et l'Ouest par la propriété de la collectivité KODJO-EKPE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03936 -RP déposée le 17-01-2022 Mme ALOKPAAdjo, épouse AGBOVON profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca situé à Notsè connu sous le nom de Alinou commune de Haho 1 et borné au Nord et l'Est par des rues non dénommées de 14 mètres chacune, Sud et l'Ouest par la propriété KOFFI Komla.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03937 -RP déposée le 17-01-2022 M. TIEM DE PANA Gohatt profession : Officier de Police demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 09a 16ca situé à Notsè connu sous le nom de Balénou commune de Haho 1 et borné au Nord, Sud, l'Est et l'Ouest par la propriété de SOSSOU Blewoussi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03938 -RP déposée le 17-01-2022 M. TIEM DE PANA Gohatt profession : Officier de Police demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 96a 49ca situé à Notsè connu sous le nom de Balénou commune de Haho 1 et borné au Nord par un passage de 5 mètres, Sud et l'Est par la propriété SOSSOU Bléwoussi et l'Ouest par la propriété DJABIKOU Issifou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03939 -RP déposée le 17 -01-2022 M. TIEM DE PANA Gohatt Profession : Officier de Police demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à Notsè connu sous le nom de Agbogbogodo commune de Haho 1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 mètres, Sud, l'Est et l'Ouest par la propriété ZOKLI Kodjo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03940 -RP déposée le 17-01-2022 M. KANGO Kodjo profession : Cultivateur pemeurant à Anié et domicilié à Anié de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 35a 95ca situé à Atakpamé connu sous le nom de Issa-Copé commune de Ogou 1 et borné au Nord par la propriété de la collectivité HOUSOUNOUIHUI, Sud et l'Est par des rues en projet de 16 et 14 mètres et l'Ouest par un contournement de 50 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03940 -RP déposée le 18-01-2022 M. FANDJINOU N'sou profession : Chauffeur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca situé à Tohoun connu sous le nom de Adanlewoui commune de Moyen-Mono 1 Et borné au Nord par la Route Nationale N° 6 Notsè-Tohoun, Sud et l'Ouest par la propriété ALLOWADE Kodjovi et l'Est par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03942 -RP déposée le 18-01-2022 M. TANI Tchilabalo profession : Ingénieur Agro économiste demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 11ha 24a 21ca situé à Notsè connu sous le nom de Todomé commune de Haho 1 et borné au Nord-Est et l'Ouest par la propriété de la collectivité AMEYO et au Sud par l'emprise du ruisseau Agbototohui.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03942 bis -RP déposée le 18-01-2022 M. BONSSOU Batassana profession : Enseignant demeurant à Vogan et domicilié à Vogan de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à Kpalimé connu sous le nom de Tsvié commune de Kloto 1 et borné au Nord, Sud et l'Ouest par la propriété ALOMENOUE et l'Est par une rue existante de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 03943 -RP déposée le 18-01-2022 M. TEZIKE Madadozi profession : Ingénieur Agro-Economiste demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 10ha 16a 83ca situé à Atchavé Dewe connu sous le nom de Kpédoé commune de Haho 1 et borné au Nord et l'Ouest par la propriété EDOH, Sud par la forêt d'Alakpa et l'Est par la Route Tsavé-Deme.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004148 -RP déposée le 18-02-2022 M. FARARA Balakimwé profession : Militaire demeurant aux USA et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10ha 16a 04ca situé à Notsè connu sous le nom de Séva commune de Haho 1 et borné au Nord, l'Est et l'Ouest par la propriété MAWUNA et au Sud par la propriété DANHOUN Kossi et celle MAWUNA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004149 -RP déposée le 18-02-2022 M. KEGOU Koudjo Profession : Comptable demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 14a 35ca situé à Kpimé Agodéké connu sous le nom de Avekpo commune de Kloto 2 et borné au Nord par la propriété NICOUE-BEGLAH Djahlin, Sud, l'Est et l'Ouest par la propriété APEDOVI Komi Simon.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004150 -RP déposée le 18-02-2022 M. MESSAN Kodjo Profession : Sans emploi demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 50a 61ca situé à Kpimé Agodéké connu sous le nom de Avekpo commune de Kloto 2 Et borné au Nord par la propriété ASSOGBA Komlan, Sud par la propriété APEDOVI Komi Simon et celle NICOUE-BEGLAH Djahlin, l'Est et l'Ouest par la propriété APEDOVI Komi Simon.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004151 -RP déposée le 18-02-2022 M. DJOBO Bassirou profession : Commerçant demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 97ca situé à Anié connu sous le nom de Enouatchi-Comé commune de Anié 1 et borné au Nord et Sud par la propriété de la collectivité ENOUATCHI, l'Est et l'Ouest par des rues non dénommées de 14 mètres chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004152 -RP déposée le 18-02-2022 M. SOHER Edoh profession : Employé de bureau demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 28ca situé à Kpalimé connu sous le nom de Nogo commune de Kloto 1 et borné au Nord et l'Est par des rues non dénommées de 14 mètres chaune, Sud et l'Ouest par la propriété ATCHRIMI Komlan.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004153 -RP déposée le 18-02-2022 M. SOHER Edoh profession : Employé de bureau demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 19a 12ca situé à Kpalimé connu sous le nom de Nogo commune de Kloto 1 et borné au Nord par la propriété GUIDIGUIDI Komla Petit, Sud et l'Est par des rues non dénommées de 14 mètres chaune et l'Ouest par la propriété ATCHRIMI Komlan.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004154 -RP déposée le 18 -02-2022 M. AMUZU Kofi Michael profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 61ca situé à Kpalimé connu sous le nom de Woame commune de Kloto 1 et borné au Nord et l'Est respectivement par les lots N° 236 et 246, Sud et l'Ouest respectivement par des rues non dénommées de 20 et 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004155 -RP déposée le 18-02-2022 Mme ALABA Essoyodou, épouse ADIKPIYI profession : Institutrice demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 42ca situé à Anié connu sous le nom de Kpassa-Kopé commune de Anié 1 et borné au Nord et Sud respectivement par des rues non dénommées de 16 et 14 mètres chacune, l'Est et l'Ouest par la propriété de la collectivité KOFFI-ENOUATCHI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004156 -RP déposée le 24-02-2022 M. AWOUTE Kodzo profession : Directeur d'ONG demeurant à Kpalimé et domicilié à Kpalimé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 79ca situé à Kpalimé connu sous le nom de Nyivémé commune de Kloto 1 et borné au Nord par une rue en projet de 12 mètres, Sud, l'Est et l'Ouest par des parcelles non identifiées.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004157 -RP déposée le 24-02-2022 Mme ATAYI Ayoko, épouse APALOO profession : Retraitée demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 11ca situé à Kpalimé connu sous le nom de Kpégolonou commune de Kloto 1 et borné au Nord, Sud et l'Est respectivement par les lots N° 3, 1 et 5 et l'Ouest par une rue non dénommée de 12 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004158 -RP déposée le 24 -02-2022 M. DEGBOEVI Kossi Mensah profession : Comptable-Gestionnaire demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 08a 94ca situé à Tchokpo Kopé connu sous le nom de Mefa-Djogbe commune de Kloto 1 et borné au Nord par la propriété AMEGADZI, Sud par les propriétés ELEDZIGBO et celle KLU Kodzo Agbényo, l'Est par la propriété TETEVU et l'Ouest par la propriété AGBENOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004159 -RP déposée le 24-02-2022 M. DEGBOEVI Kossi Mensah profession : Comptable-Gestionnaire Demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 35a 11ca situé à Tomé connu sous le nom de Tonutoé commune de Kloto 1 et borné au Nord par la propriété TSOGBE Sokpli Kossi S., Sud par la propriété IRAHO Komi, l'Est par la propriété AMEKULAPE Alphonse et l'Ouest par la propriété TSOGBE Sokpli Mensah.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004160 -RP déposée le 24-02-2022 M. DEGBOEVI Kossi Mensah profession : Comptable-Gestionnaire demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 85a 67ca situé à Atsavé connu sous le nom de Lovikopé commune de Kloto 1 et borné au Nord par la propriété AYIVI Yawo, Sud par la propriété SENYO Yawo Mensant, l'Est par la propriété ADOSSI Gavo et l'Ouest par la propriété EGBE Edza.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004161 -RP déposée le 24-02-2022 M. ADZRAKOU Komi Anani profession : Chauffeur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 72a 05ca situé à Kpimé Hloma connu sous le nom de Heheve commune de Kloto 1 et borné au Nord par la propriété LOLO Akossiwa, Sud , l'Est et l'Ouest par la propriété ADZRAKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004162 -RP déposée le 24-02-2022 M. GBEKOU Kossi profession : Revendeur demeurant à Agbandi et domicilié à Agbandi de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca situé à Anié connu sous le nom de Kpassa-Copé commune de Anié 1 et borné au Nord, Sud et l'Est par la propriété de la collectivité KOFFI-ENOATCHI et l'Ouest par la Route Nationale N° 1.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004163 -RP déposée le 24-02-2022 M. WILSON-BAHUN Adje Elom profession : Gestionnaire demeurant aux USA et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 97ca situé à Kpalimé connu sous le nom de Wumé commune de Kloto 1 et borné au Nord, l'Est et l'Ouest respectivement par des rues en projet de 14, 20 et 14 mètres et Sud par les lots 230 et 239.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004164 -RP déposée le 25-02-2022 M.r ABALO Dodji profession : Revendeur demeurant à Pya et domicilié à Pya de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain scindé en deux parties A et B ayant tous deux la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 44a 99ca situé à Gléi connu sous le nom de Zolou commune de Ogou 3 et borné au Partie A : Nord par la propriété de la collectivité KASSEGNE De ZOLOU, Sud par la route Gleï-Kpategan de 30 mètres, l'Est et l'Ouest par la propriété de la collectivité ADANI. Partie B : Nord par la route Gleï-Kpategan de 30 mètres, Sud, l'Est et l'Ouest par la propriété de la collectivité ADANI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004165 -RP déposée le 25-02-2022 M. ANANI Inno Dosseh profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 18ca situé à Kpalimé connu sous le nom de Zomayi commune de Kloto 1 et borné au Nord et l'Ouest respectivement par les lots N° 63 et 18, Sud par une rue non dénommée de 16 mètres et l'Est par la propriété SEGLA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004166 -RP déposée le 25-02-2022 M. ADABEY-KOTOKLO Akolyse Kossi profession : Agent de Développement demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 18ca situé à Volové connu sous le nom de Atavé commune de Kloto 1 et borné au Nord par la propriété KPONTCHO Benjamin, Sud par la propriété NUKUNU, l'Est par une rue non dénommée de 12 mètres et l'Ouest par la propriété AGBOKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004167 -RP déposée le 25-02-2022 M. LOVI Yawo Mawulolo profession : Professeur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 38ca situé à Kpalimé connu sous le nom de Kpédomé commune de Kloto 1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 mètres, Sud, l'Est et l'Ouest par la propriété LACK.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004168 -RP déposée le 25-02-2022 M. AKAKPO TOBIE Sewa profession : Mécanicien industriel demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06ha 21a 52ca situé à Kpélé Goudévé connu sous le nom de Kamé Commune de Kpélé 2 et borné au Nord par la propriété KPODZRO, Sud par l'emprise du ruisseau Magnakpe de 15 mètres, l'Est par la propriété KPOGO Kossi et l'Ouest par une piste rurale de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004169 -RP déposée le 25-02-2022 M. DOGBE Komi profession : Conducteur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 30ha 08a 20ca situé à Atimé connu sous le nom de Adé commune de Kpélé 1 et borné au Nord, l'Est et l'Ouest par la propriété YOVO Ben et Sud par une rue non dénommée de 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004170 -RP déposée le 28-02-2022 M. AKOHIN Essènouwa profession : Délégué Médical demeurant aux USA et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 19a 05ca situé à Atakpamé connu sous le nom de Talo commune de Ogou 1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 16 mètres, Sud, l'Est et l'Ouest par la propriété de la collectivité SARE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004171 -RP déposée le 28-02-2022 M. AKOHIN Essènouwa profession : Délégué médical demeurant aux USA et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 95ca situé à Atakpamé connu sous le nom de N'déhoun commune de Ogou 1 et borné au Nord, l'Est et l'Ouest respectivement par les lots N° 194, 198 et 196 et l'Ouest par une rue non dénommée de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004172 -RP déposée le 28-02-2022 M. AKOHIN Essènouwa Profession : Délégué médical demeurant aux USA et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 04a 32ca situé à Atakpamé connu sous le nom de Talo commune de Ogou 1 et borné au Nord et l'Ouest par la propriété de la collectivité KASSEGNE N'DOSSOU, Sud par la propriété de la collectivité AYENOU et celle de la collectivité KASSEGNE N'DOSSOU et l'Est par la propriété de la collectivité KPAKROKPA

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004173 -RP déposée le 28-02-2022 M. KEMAVO HOUNAKE Seenam profession : Comptable demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10ha 35a 53ca situé à Amoussoukoupé connu sous le nom de Assiamagblé commune de Agou 2 et borné au Nord, Sud, l'Est et l'Ouest par la propriété de la collectivité AGUEDE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004174 -RP déposée le 28-02-2022 M. MALLY Kodzo Remy profession : Technicien Génie Mécanique demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 00a 48ca Situé à Amoussoukoupé connu sous le nom de Kodzokpoe commune de Agou 2 et borné au Nord, Sud et l'Est par la propriété SOGLO et l'Ouest par la propriété ADASRA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004175 -RP déposée le 28-02-2022 M. MALLY Kodzo Remy profession : Technicien Génie Mécanique demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 32ca situé à Amoussoukoupé connu sous le nom de Koname commune de Agou 2 et borné au Nord et l'Est par la propriété AMOUZOU, Sud par une passage de 6 mètres et l'Ouest par la Route Nationale N° 5 Lomé-Kpalimé de 70 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004176 -RP déposée le 28-02-2022 Mme BELEYI Dodo profession : Auditrice Interne demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10ha 30a 07ca situé à Anié connu sous le nom de Agadja commune de Anié 1 et borné au Nord par la propriété KASSEGNE Yao, Sud par la route Agadja-N'gbafou et la propriété KASSEGNE Yao, l'Est par la propriété AKAPKPO-OVI et l'Ouest par la propriété ADJOVI Cécile.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004177 -RP déposée le 1er-03-2022 Monsieur GAYIBOR Nicoue E. C. A. profession : Ingénieur Electricien demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 49ca situé à Akpatonu connu sous le nom de Kuma Totsi commune de Kloto 3 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 mètres, Sud, l'Est et l'Ouest par la propriété BOKOVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004178 -RP déposée le 1er-03-2022 M. GAYIBOR Nicoue E. C. A. profession : Ingénieur Electricien demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca situé à Tové connu sous le nom de Dzigbe commune de Kloto 1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 mètres, Sud, l'Est et l'Ouest par la propriété NOUVE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004179 -RP déposée le 1er-03-2022 M. GANE Yawo Mathias profession : Ouvrier demeurant aux Japon et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 88ca situé à Kpodzi connu sous le nom de Toglotakpoe commune de Kloto 1 et borné au Nord et l'Ouest par la propriété OLATAN-JORDAN Emmanuel, Sud et l'Est par des rues non dénommées de 14 mètres chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004180 -RP déposée le 1er-03-2022 M. ATCHRIMI Kokouvi profession : Ingénieur d'aviation demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 22a 78ca situé à Wahala connu sous le nom de Kablikpè Commune de Haho 4 et borné au Nord, Sud et l'Ouest par la propriété DOSSE Akoua et l'Est par l'emprise de la voie ferrée Lomé-Blitta de 35 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004180 -RP déposée le 1er-03-2022 M. ATCHRIMI Kokouvi profession : Ingénieur d'aviation demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 57a 50ca situé à Wahala connu sous le nom de Kablikpè commune de Haho 4 et borné au Nord, Sud et l'Est par la propriété DOSSE Akoua et l'Ouest par la Route Nationale N° 1 de 70 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004182 -RP déposée le 1er-03-2022 M. LATE Alowadan Eric G. profession : Ingénieur informaticien demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 24ha 06a 79ca situé à Adzakpa connu sous le nom de Lankui-Kpégoglui commune de Agou 1 et borné au Nord, Sud et l'Est par la propriété de la collectivité GAWOU et l'Ouest par la propriété de la collectivité AHIABOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004183 -RP déposée le 2-03-2022 M. ATSOO Kenneth Cudjo profession : Enseignant demeurant en France et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 82ca situé à Kpalimé connu sous le nom de Woumé commune de Kloto 1 et borné au Nord, Sud et l'Est respectivement par les lots N° 185, 189 et 188 et l'Ouest par une rue en projet de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004184 -RP déposée le 2 -03-2022 M. TEWOU Kodjo Patrick profession : Magasinier demeurant à Notsè et domicilié à Notsè de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 66ca situé à Notsè connu sous le nom de Tegbe commune de Haho 1 et borné au Nord, Sud et l'Ouest par la propriété AMEVOR Kwami et l'Est par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004180 -RP déposée le 2-03-2022 M. ADOU Diallo Wahabou profession : Opérateur de Machine demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08ha 02a 05ca situé à Notsè connu sous le nom de Gbédjrovi commune de Haho 1 et borné au Nord par la route Mayikpo-Gbédjrovi, Sud par la propriété ALIDJINO, l'Est par la propriété AWOKOU Fantchè et celle ALIDJINO et l'Ouest par l'emprise du ruisseau Setowui de 10 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004186 -RP déposée le 2 -03-2022 M. GUESSOU Afadina Kossi profession : Comptable demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 88ca situé à Notsè connu sous le nom de Tchoumi-Kpota commune de Haho 1 et borné au Nord, et l'Est respectivement par des rues non dénommées de 16 et 20 mètres, Sud et l'Ouest par la propriété KOGLO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004187 -RP déposée le 2-03-2022 M. PANDAM Yafo profession : Ingénieur Gén. Mécanique demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12ha 79a 81ca situé à Akata connu sous le nom de Akpokli Doumenyamétoe commune de Kpélé 1 et borné au Nord et Sud par la propriété MATTY Kokou, L'Est par la propriété CERAD et l'Ouest par la Rue CERAD de 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004188 -RP déposée le 2-03-2022 M. ALLAGLO Koamivi profession : Etudiant demeurant en Allemagne et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 74a 98ca situé à Notsè connu sous le nom de Amakpapé commune de Haho 1 et borné au Nord par la propriété AWUISOBA Tchilabalo, Sud, l'Est et l'Ouest par la propriété AMOUZOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004189 -RP déposée le 3-03-2022 M. EDJIDOMELE Kwami Azianou profession : Inspecteur des douanes demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 01a 44ca situé à Témédja connu sous le nom de Olowlou commune de Amou 3 et borné au Nord par la propriété OLAGBA, Sud par la propriété APEDO, l'Est par la propriété OYE Yaovi et l'Ouest par la propriété BOUKA Kossivi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004190 -RP déposée le 3-03-2022 M. EDJIDOMELE Kwami Azianou profession : Inspecteur des douanes demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10ha 50a 04ca situé à Idao connu sous le nom de Voudoutou commune de Amou 3 et borné au Nord par la propriété KPEMOUA, Sud et l'Ouest par la propriété OULOOUWOU et l'Est par les propriétés DOSSOU, propriété PAYASSI Koffi, propriété, IHOU Gawonou, propriété OULOOUWOU Yao.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004191 -RP déposée le 3 -03- 2022 M. OURO KORIGO Mollah Agnoro profession : Retraité demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 75a 89ca situé à Datcha connu sous le nom de Obi commune de Ogou 2 et borné au Nord et Sud par des rues non dénommées de 14 mètres chaune, l'Est par l'emprise de la voie ferrée de 25 mètres et l'Ouest par la Route Nationale N° 1 de 70 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004192 -RP déposée le 3-03-2022 M. FAMBE Koffi Assi profession : Directeur de Société demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise Mandataire des Héritiers de feu FAMBE Donkor demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 37a 74ca situé à Sodo connu sous le nom de Oufutse commune de Amou 2 et borné au Nord par la propriété ANI Augustin et un ancien Cimétière, Sud par la propriété de la collectivité FAMBE et la Route Kpalimé-Atakpamé de 50 mètres, l'Est par une rue non dénommée de 12 mètres et l'Ouest par l'EPP SODO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004189 -RP déposée le 3-03-2022 M. KINVI-DOSSOU Anani Djole profession : Employé de commerce demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 58a 12ca situé à Kpédomé connu sous le nom de Agbodjéné commune de Haho 3 et borné au Nord, Sud et l'Est par une parcelle non identifiée et l'Ouest par la route de Adeta-Notsè de 30 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004194 -RP déposée le 3-03-2022 M. TIMO Mosse profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 01a 28ca situé à Akata connu sous le nom de Doumanyamétoe commune de Kpélé 1 et borné au Nord par la propriété AMAKA et celle MOUDINU, Sud par la propriété SOUSOU et celle ETATSI, l'Est par la propriété EGLE et l'Ouest par la propriété AMAKA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004195 -RP déposée le 4-03-2022 M. HOUNDEDJIHOU Bernard profession : Chauffeur Transporteur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 99a 52ca situé à Houdou connu sous le nom de Alavagnon commune de Ogou 1 et borné au Nord, Sud et l'Est par la propriété AWOUJJA Hoinsi et l'Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004196 -RP déposée le 4-03-2022 M. HOUNDJAGO Kodjo Amevo profession : Directeur de Société demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à Amoussoukopé connu sous le nom de Zongo commune de Agou 2 et borné au Nord et l'Ouest par la propriété ANYIKO, Sud par une rue non dénommée de 10 mètres et l'Est par la Route Nationale N° 5 Lomé-Kpalimé de 70 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004197 -RP déposée le 4-03-2022 M. OGOE Kossi Menyim Profession : Ingénieur Electricien demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca situé à Agome-Yoh connu sous le nom de Sukukpota commune de Kloto 3 Et borné au Nord et l'Est par la propriété TETE AfaTOKE, Sud par une rue non dénommée de 12 mètres et l'Ouest par la propriété TETE Manakpui.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004198 -RP déposée le 4-03-2022 M. KPODJAHON Kodjovi Jean M. profession : Etudiant demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 55ca situé à Kuma Tsamé connu sous le nom de Totsi Anavan commune de Kloto 3 et borné au Nord et l'Est par des rues non dénommées de 14 mètres chacune, Sud et l'Ouest par la propriété BOKOVI Koffi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004199 -RP déposée le 4-03-2022 M. MELESUSU Komi profession : Ingénieur Génie Electrique demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 54a 87ca situé à Dawlotou connu sous le nom de Tutu Ziwonou commune de Kpélé 1 et borné au Nord par la propriété SEGLA et la propriété MOSSI Dzakpassou, Sud par la propriété GBADAZI, l'Est par l'emprise du Fleuve Zio de 50 mètres et l'Ouest par la propriété SEGLA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004200 -RP déposée le 4-03-2022 M. DUMONT Julien César Claude profession : Maraîcher demeurant en France et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06ha 64a 22ca situé à Dawlotou connu sous le nom de Azionou commune de Kpélé 1 et borné au Nord, Sud et l'Est par la propriété GBADZI Kossikpé et l'Ouest par la propriété AMEGBO Mensah.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels

Suivant réquisition numéro 004201 -RP déposée le 4-03-2022 M. DUMONT Julien César Claude profession : Maraîcher demeurant en France et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 49a 63ca situé à Dawlotou connu sous le nom de Azionou commune de Kpélé 1 et borné au Nord par la propriété de la collectivité DOGBATSE, Sud par la propriété de la collectivité WOZOWODOME, l'Est par la propriété de la collectivité AMETEPE et l'Ouest par la propriété de la collectivité EKLU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004202 -RP déposée le 4-03-2022 Mme KELAR Kafui Massamasso profession : Ménagère demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 85ca situé à Lavié connu sous le nom de Adémè Ewotigomé commune de Kloto 2 et borné au Nord et l'Est par la propriété AMENYOGBE K. Agbéssi, Sud et l'Ouest par des rues non dénommées de 12 mètres chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004203 -RP déposée le 4-03-2022 M. AKATO Kokouvi Mawuko profession : Etudiant demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04ha 08a 76ca situé à Agou Gadjagan connu sous le nom de Niykoupe commune de Agou 1 et borné au Nord-Ouest et Sud par la propriété NEMI et l'Est par la route Kolo Missahoe - Wohoe

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004204 -RP déposée le 4-03-2022 M. AKATO Kokouvi Mawuko profession : Etudiant demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04ha 08a 76ca situé à Agou Gadjagan connu sous le nom de Niykoupe commune de Agou 1 et borné au Nord par la propriété LATE AKATE, Sud par la propriété ADZEWODO, l'Est par la propriété AZIANOU et l'Ouest par la propriété YOVODZE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004205 -RP déposée le 4-03-2022 Mme KELAR Kafui Massamasso profession : Ménagère demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 00a 83ca situé à Lavié Apédomé connu sous le nom de Kéлиндé commune de Kloto 2 Et borné au Nord et l'Ouest par la propriété AMEDI, Sud par l'emprise de la rivière Aka de 25 mètres et l'Est par la propriété KLO Aimé.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004206 -RP déposée le 4-03-2022 M. WESENOUDE Otchoukou Mideou profession : Technicien Radio demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à Atakpamé connu sous le nom de Talo-Gbomaho commune de Ogou 1 et borné au Nord, Sud et Ouest respectivement par les lots n° 783, 788 et 786 et l'Est par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004207 -RP déposée le 7-03-2022 M. AMADOU Sani profession : Conducteur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 10ca situé à Agomé connu sous le nom de Afoklatoe-Dzozgbé commune de Kloto 1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 mètres, Sud et l'Est par la propriété FOLLY et l'Ouest par la propriété AYIM.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004208 -RP déposée le 7-03-2022 Mme ADJAYI Amivi Adewola O. profession : Ménagère demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 89ca situé à Agomé-Kpalimé connu sous le nom de Kusuntu commune de Kloto 1 et borné au Nord et l'Est respectivement par des rues non dénommées de 16 mètres et 14 mètres, Sud et l'Ouest par la propriété AMUDOKPO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004209 -RP déposée le 8-03-2022 M. AGBO Komlan profession : Conseiller culturel demeurant au Burkina-Faso et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 14ha 02a 93ca situé à Amoussoukopé connu sous le nom de Amavénou commune de Agou 2 et borné au Nord par la propriété SAMMY Najem, Sud et l'Ouest par la propriété TENGUE et l'Est par la route Bloudokopé-Glékopé de 30 mètres

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004210 -RP déposée le 8-03-2022 M. KLU Wotomenyo profession : Administrateur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 25a 05ca situé à Tove Ati connu sous le nom de Togodzé commune de Kloto 1 et borné au Nord, l'Est et l'Ouest respectivement par des rues non dénommées de 16, 14 et 16 mètres et le Sud par la propriété de la Famille DAKI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004203 -RP déposée le 8-03-2022 Madame KLU Adzo Mawulom Yayra profession : Comptable demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 30ca situé à Kpalimé connu sous le nom de Tové Ahundzo commune de Kloto 1 et borné au Nord, l'Est et l'Ouest respectivement par des rues en projet de 20, 16 et 14 mètres et Sud par la propriété DZAH W. Komi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004212 -RP déposée le 8-03-2022 M. SAYO Koffi profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à Atakpamé connu sous le nom de Agbonou commune de Ogou 1 et borné au Nord et Sud respectivement par des rues non dénommées de 8 et 14 mètres, l'Est et l'Ouest par respectivement par les lots N° 13 et 11.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004213 -RP déposée le 8-03-2022 M. AGBALEVOR Yawo Dziffa Paul profession : Entrepreneur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 17a 79ca situé à Kpalimé connu sous le nom de Batoé commune de Kloto 1 et borné au Nord-Ouest par l'emprise d'une ligne de haute tension de 50 mètres, Sud par l'emprise du ruisseau Batoé et l'Est par les lots N° 47, 44 et 49.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004214 -RP déposée le 8-03-2022 M. TEGUE Komlanvi profession : Menuisier demeurant à Apédokoe et domicilié à Apédokoe de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 02a 15ca situé à Kpédomé connu sous le nom de Sémanou-Kopé commune de Haho 1 et borné au Nord par la propriété AMEMAKA ESSI Mawuenam et KLEITZ Charles et celle DEFLY Seli et NYUIADZI Dzidzo Yawa, Sud par une rue non dénommée de 10 mètres, l'Est par la propriété ALEKE et l'Ouest par la propriété de la collectivité EKPE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004215 -RP déposée le 8-03-2022 Mme FAGUDEGBA Hagueba profession : Etudiante demeurant à Tantiagou et domicilié à Tantiagou de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à Gléi connu sous le nom de Agbangba commune de Ogou 3 et borné au Nord, l'Est et l'Ouest par la propriété de la collectivité ADANI et Sud par une rue non dénommée de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004216 -RP déposée le 8-03-2022 M. RAHIMI Firouz profession : Directeur d'Ecole demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11ha 79a 40ca situé à Kougnohoun connu sous le nom de Fofu-Kpéné commune d' Akébou 1 et borné au Nord par la propriété ANONENE Pascal, Sud par l'emprise de la rivière KOUNTE de 20 mètres, l'Est et l'Ouest par la propriété Hovi Kossivi ANONENE III.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004217 -RP déposée le 8-03-2022 Mme EDOH Elavagon Afiavi profession : Retraitée demeurant à Agbavi et domicilié à Agbavi de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 15a 26ca situé à Agomé-Kpodji connu sous le nom de Atiméya commune de Kloto 1 Et borné au Nord, Sud et l'Est par la propriété GOKA Koudzo Senam et l'Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004218 -RP déposée le 8-03-2022 M. KEMAVO HOUNAKE Seenam profession : Comptable demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca situé à Tove connu sous le nom de Aveneme commune de Kloto 1 et borné au Nord et l'Ouest par des rues non dénommées de 14 mètres chacune, Sud et l'Est par la propriété ALOSSE Kossi Nutefe.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004219 -RP déposée le 9-03-2022 M. GOUDJINO Messan profession : Pétrolier demeurant à Kpogan et domicilié à Kpogan de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 09ha 07a 98ca situé à Kpélé-Agavé connu sous le nom de Agavé-Zio commune de Kpélé 2 et borné au Nord par la propriété ZIKPI Kokou, Sud et l'Ouest par l'emprise du Fleuve Zio et l'Est par l'emprise de la rivière Ameto.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004220 -RP déposée le 9-03-2022 M. AVOGNON Koku profession : Boulanger demeurant à Sokodé et domicilié à Sokodé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 25a 19ca situé à Dawlotou connu sous le nom de Ziodigbé (Hudzro) commune de Kpélé1 et borné au Nord par la propriété GADZE Kossi et celle KPALLA, Sud par la propriété ATSILASSI Désiré et celle KLUTSE Kossi, l'Est et l'Ouest par la propriété GADZE Kossi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004221 -RP déposée le 9-03-2022 M. PITO N'bakelena profession : Infirmier demeurant à Adéta et domicilié à Adéta de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 71ca situé à Kpélé Adéta connu sous le nom de Tchankago commune de Kpélé 1 et borné au Nord et l'Ouest par la propriété ETSE, Sud et l'Est par des rues en projet de 14 mètres chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004222 -RP déposée le 9-03-2022 M. COLE Kodjo E. profession : Gestionnaire Comptable demeurant à Afanoukopé et domicilié à Afanoukopé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 14ca situé à Agou Nyogbo connu sous le nom de Wéto commune de Agou 1 et borné au Nord et l'Ouest par des rues non dénommées de 12 mètres chacune, Sud et l'Est par la propriété KUNKA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004223 -RP déposée le 10-03-2022 M. KOMEDJA Romaric K. profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 15ca situé à Kpodzi connu sous le nom de Dzavé commune de Kloto 1 et borné au Nord par la propriété ABOTSI Atsufui, Sud par la propriété N'TSULEY, l'Est par un passage en projet de 12 mètres et l'Ouest par la propriété SAMEDI Semliya.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004224 -RP déposée le 10-03-2022 M.AGBALLA Issa Djima profession : Revendeur demeurant à Atakpamé et domicilié à Atakpamé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08a 99ca Situé à Houdou connu sous le nom de Gbékon commune de Ogou 1 et borné au Nord et Sud par la propriété de la collectivité N'TSOUKPO, l'Est par une rue non dénommée de 12 mètres et l'Ouest par la Route Nationale N° 1 de 70 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004225 -RP déposée le 10-03-2022 M. MESSAN Yaovi Profession : Comptable demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01 ha 83a 96ca Situé à Tové Ahundjo connu sous le nom de Klavé commune de Kloto 1 et borné au Nord par la propriété KPOTSRA Roland, Sud par la propriété SEGBEFIA Ruben, l'Est par la propriété DUGBO Komi et l'Ouest par la propriété AMBA Dovi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004226 -RP déposée le 10-03-2022 M.MESSAN Yaovi profession : Comptable demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca situé à Nosè connu sous le nom de Atinou commune de Haho 1 Et borné au Nord et l'Est par la propriété KOKOUME Kouma, Sud par une rue en projet de 14 mètres et l'Ouest par l'emprise d'une ligne de Haute Tension de 32 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004227 -RP déposée le 10-03-2022 M. SOKLOU Kossi Dodji profession : Sans emploi demeurant à Atakpamé et domicilié à Atakpamé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 97ca situé à Atakpamé connu sous le nom de Maromi commune de Ogou 1 et borné au Nord par une rue en projet de 14 mètres, Sud et l'Est par la propriété de la collectivité KPANGONI et l'Ouest par la route Awoyo-Abotéssé de 30 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004228 -RP déposée le 10-03-2022 M. AHLIDZA Komi Agbalenyo Profession : Retraité demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01 ha 83a 96ca situé à Tové Ahundjo connu sous le nom de Klavé commune de Kloto 1 et borné au Nord par la propriété de la collectivité ETEY, Sud, l'Est et l'Ouest respectivement par des rues non dénommées de 14, 12 et 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004225 -RP déposée le 10-03-2022 M.SOKLOU Kosi Dodji profession : Sans Profession demeurant à Atakpamé et domicilié à Atakpamé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 76ca Situé à Atakpamé connu sous le nom de Maromi commune de Ogou 1 et borné au Nord par la route Awoyo-Abotesse, Sud et l'Ouest par la propriété de la collectivité KPANGONI et l'Est par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004230 -RP déposée le 11-03-2022 Monsieur FEOU Bilakimwé profession : Maire demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 19ca situé à Atakpamé connu sous le nom de Oké Ekpa commune de Ogou 1 et borné au Nord, l'Est et l'Ouest respectivement par les lots N° 87, 86 et 90 et Sud par une rue en projet de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004231 -RP déposée le 11-03-2022 M. AGBENU Yawo Elom profession : Informaticien demeurant à Lomé et domicilié à Lomé De nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 41ca situé à Kpalimé connu sous le nom de Toklotakpui commune de Kloto 1 et borné au Nord et l'Est par la propriété GOKA, Sud par une rue en projet de 14 mètres et l'Ouest par la propriété KOKOROKO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004232 -RP déposée le 11-03-2022  
M. AGBEKO Kokou Daniel profession : Topographe demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à Kpélé Akata connu sous le nom de Kanan commune de Kpélé 1 et borné au Nord, l'Est et l'Ouest par la propriété ETSE Comeda et Sud par une rue en projet 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004233 -RP déposée le 11-03-2022  
M. SOSSA Koffi Eli Profession : Expert-Comptable demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 47ca situé à Kpalimé connu sous le nom de Dzovi-Dzo commune de Kloto 1 et borné au Nord et l'Est respectivement par des rues en projet de 10 et 12 mètres, Sud par le lot N° 1 et l'Ouest par la propriété AGBETIKOR.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004234 -RP déposée le 11-03-2022  
Mme BARKA Mamayo profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain scindé en deux parties A et B ayant tous deux la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 41a 98ca situé à Lavié connu sous le nom de Agoviépé commune de Kloto 2 et borné au : Partie A : Nord, l'Est et l'Ouest par la propriété ANANI et Sud par une rue en projet 14 mètres. Partie B : Nord et l'Est respectivement par des rues en projet de 14 et 16 mètres, Sud et l'Ouest par la propriété ANANI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004235 -RP déposée le 11-03-2022  
Mme KPONTON Atifua Francisca profession : Retraitée demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 04a 33ca situé à Kologan connu sous le nom de Amewogbe commune de Agou 1 et borné au Nord par la propriété AGBODJAN Yao S., Sud par la propriété AGBODJAN Yao S. et celle de la collectivité AZIE, l'Est par la propriété de la collectivité MESSEKO et l'Ouest par la propriété AWATSOU Komla.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004236 -RP déposée le 14-03-2022  
M. et Mme KOUNETSRON Komlan & WATEBA Ihou Evema Stella profession : Informaticien et Ménagère demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 66ca situé à Kuma Tsamé connu sous le nom de Totsi commune de Kloto 3 et borné au Nord et l'Ouest par la propriété BOKOVI, Sud et l'Est par des rues non dénommées de 12 mètres chacune.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004237 -RP déposée le 14-03-2022  
M. et Mme KOUNETSRON Komlan & WATEBA Ihou Evema Stella Profession : Informaticien et Ménagère demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 03ca situé à Kuma Tsamé connu sous le nom de Totsi commune de Kloto 3 et borné au Nord et Sud par la propriété BOKOVI, l'Est et l'Ouest respectivement par des rues non dénommées de 12 et 16 mètres.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004238 -RP déposée le 14-03-2022  
M. et Mme KOUNETSRON Komlan & WATEBA Ihou Evema Stella Profession : Informaticien et Ménagère demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 28a 92ca situé à Kuma Tsamé connu sous le nom de Totsi commune de Kloto 3 et borné au Nord, l'Est et l'Ouest par des rues non dénommées de 12 mètres chacune et le Sud par la propriété BOKOVI.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004239 -RP déposée le 14-03-2022  
Mme DOUNOU Dédé Lana, épouse ZOLOUA profession : Ménagère demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à Kpimé connu sous le nom de Elavagnon commune de Kloto 2 et borné au Nord, Sud et l'Est par la propriété ADABRA et l'Ouest par une rue non dénommées de 12 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004240 -RP déposée le 14-03-2022 Mme DEJU Abla Elikplim Merveille profession : Commerçante demeurant à Kpalimé et domicilié à Kpalimé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 40a 32ca situé à Kpalimé connu sous le nom de Kpégolotoe commune de Kloto 1 et borné au Nord par l'emprise du ruisseau Kpégolotoé, Sud, l'Est et l'Ouest par la propriété NUNYAMA Clément.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004241 -RP déposée le 15-03-2022 M. ADJAKPLEY Mawuena Kokou profession : Assistant demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 24a 89ca situé à Damadé connu sous le nom de Kpevemé commune de Agou 1 et borné au Nord par la propriété DAMESSI Kofii, Sud et l'Est par la propriété KPODZRO Jonas et l'Ouest par la propriété KPODZRO Atsou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004242 -RP déposée le 15-03-2022 M. ADJAKPLEY Mawuena Kokou profession : Assistant demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 50ca situé à Damadé connu sous le nom de Getée commune de Agou 1 et borné au Nord, Sud et l'Est par la propriété ATIKO Kofi et l'Ouest par l'axe du Boulevard du 30 août de 70 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004243 -RP déposée le 15-03-2022 Mrs HAMMENTHIENNE Johan, HAMMENTHIENNE Joris & HAMMENTHIENNE Jordan profession : Comptable, Logisticien et Informaticien demeurant en France et domicilié en France de nationalité Togolaise demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain scindé en deux parties A et B ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 50a 48ca situé à Tomégbé connu sous le nom de Hloma commune de Kloto 2 et borné au : Partie A : Nord par la propriété AYIM et une rue non dénommée de 14 mètres, Sud par la propriété AYIM et une rue non dénommée de 14 mètres, l'Est et l'Ouest par des rues non dénommées de 14 mètres chacune. Partie B : Nord, Sud et l'Ouest par des rues non dénommées de 14 mètres chacune et l'Est par la propriété AYIM.

Ils déclarent que ledit immeuble lui appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004244 -RP déposée le 15-03-2022 Mme ADADJEO Adjo Essenam profession : Ménagère demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 2ha 00a 52ca situé à Gléi connu sous le nom de Adje commune de Ogou 3 et borné au Nord, l'Est et l'Ouest par la propriété de la collectivité AMOUTCHOU et Sud par la route Gléi-Sama Kopé.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004245 -RP déposée le 15-03-2022 M. TOMELAN Kodjo profession : Revendeur demeurant à Atakpamé et domicilié à Atakpamé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 39ca situé à Atakpamé connu sous le nom de Avète commune de Ogou 1 et borné au Nord par une rue non dénommée, Sud, l'Est et l'Ouest par la propriété de la collectivité EZIN TOGNON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004246 -RP déposée le 1er-04-2022 M. ADOUKONOU Kodjo profession : Opérateur économique demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise Mandataire de La collectivité ADOUKONOU demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain scindé en deux partis A et B ayant tous deux la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 271ha 47a 50ca situé à Morétan connu sous le nom de Yebou-Yebou Commune de Est-Mono 2 et borné au Partie A : Nord par la propriété de la collectivité ADOUKONOU et celle de la collectivité AGBO, Sud par l'emprise du ruisseau Alegou, l'Est et l'Ouest par la propriété de la collectivité ADOUKONOU. Partie B : Nord par l'emprise du ruisseau Alegou, Sud par la propriété de la collectivité KOUDJO, l'Est par la propriété de la collectivité ADOUKONOU et l'Ouest par la propriété de la collectivité TETE.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la Collectivité ADOUKONOU et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 004247 -RP Déposée le 15-03-2022 M. SOSSOU Abalo Kodjo profession : Chauffeur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé De nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05ha 10a 14ca situé à Notsè connu sous le nom de Ali-Kopé commune de Haho 1 et borné au Nord et l'Est par la propriété de la collectivité SOGLO ATAKOUMA, Sud et l'Ouest par l'emprise de la rivière Haho de 50 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 005591 -RP déposée le 16-11-2022 M. EDJIDOMELE Kwami Azianou profession : Inspecteur des Douanes demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 24a 96ca situé à Evou connu sous le nom de Edjebe commune de Amou 3 et borné au Nord par une rue en projet de 12 mètres, au Sud par la propriété AVI, à l'Est et à l'Ouest par des passages de 6 mètres chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 005592 -RP déposée le 16-11-2022 M. EDJIDOMELE Kwami Azianou profession : Inspecteur des Douanes demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise Mandataire de Monsieur EDZIDOMELE Gabriel Natèba Adjéoda demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 18ca situé à Hihéatro connu sous le nom de Messe des officiers commune de Amou 3 et borné au Nord, Sud et l'Ouest par des rues non dénommées de 12 mètres chacune et l'Est par la propriété ZOUMAVO.

Il déclare que ledit immeuble appartient à EDJIDOMELE Natèba Adjéoda et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 005593 -RP déposée le 16-11-2022 M. EDJIDOMELE Kwami Azianou Profession : Inspecteur des Douanes demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à Evou connu sous le nom de Yao Copé commune de Amou 3 et borné au Nord par la Route Nationale N° 5, Sud, l'Est et l'Ouest par la propriété FOUKEMOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 005594 -RP déposée le 16-11-2022 M. EDJIDOMELE Kwami Azianou profession : Inspecteur des Douanes demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 33a 02ca situé à Evou connu sous le nom de Yao-Kopé commune de Amou 3 et borné au Nord par la Route Nationale N° 5 de 70 mètres, Sud par une rue en projet de 14 mètres, l'Est par la propriété FOUKEMOU et une rue en projet de 20 mètres et l'Ouest par la propriété FOUKEMOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 005595 -RP déposée le 16-11-2022 M. EDJIDOMELE Kwami Azianou profession : Inspecteur des Douanes demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 95ca situé à Evou Kodegbe connu sous le nom de Eklou Kopé commune de Amou 3 et borné au Nord par la Route Nationale N° 15 de 30 mètres, Sud et l'Ouest par des rues non dénommées de 16 mètres chacune et l'Est par la propriété LEGBA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 005596 -RP déposée le 16-11-2022 M. EDJIDOMELE Kwami Azianou Profession : Inspecteur des Douanes demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 50ca situé à Hihéatro connu sous le nom de Hiheatro commune de Amou 3 et borné au Nord par l'Eglise Baptiste de Hiheatro, Sud par une rue non dénommée de 12 mètres, l'Est par un passage de 8 mètres et l'Ouest par la propriété KOMLA Koffi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 005597 -RP déposée le 16-11-2022 M. EDJIDOMELE Kwami Azianou profession : Inspecteur des Douanes demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 39a 89ca situé à Yao Copé connu sous le nom de Kodégbé commune de Amou 3 Et borné au Nord, Sud et l'Ouest par la propriété EKOUDAN Kossi et EKWADAN Mawouéna et l'Est par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

## REGION CENTRALE

Suivant réquisition, n° 01918-RC déposée le 11-10-2022  
Mme WELLA Mélébinawe, profession : Commerçante demeurant à Sokodé et domiciliée à sokodé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 24ca, situé à Kpagalame connu sous le nom de Kpagalame, commune de Tchaoudjo et borné au Nord et à l'Est par une rue en projet de 12m, au Sud et à l'Ouest par la propriété de la collectivité Kpangalam.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 01919-RC déposée le 14-11-2022  
M. NABIK Bigbarlèbe, profession : Inspecteur des Impôts demeurant à Sokodé et domicilié à Sokodé-Komah, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 88ca, situé à Komah Assomption connu sous le nom de Komah, commune de Tchaoudjo et borné au Nord et à l'Est par la propriété BYAO Séïdou, au Sud par une rue non dénommée de 12m, à l'Ouest par une rue non dénommée de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 01920-RC déposée le 15-11- 2022  
Mme BAKAI Nikada Reine, profession : Collectrice demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé-yokoe, majeur non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Blitta-village connu sous le nom de Lamakaza, commune de Blitta1 et borné au Nord et à l'Est par une rue de 16m, au Sud et à l'Ouest par la propriété ASSAKPO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 01921-RC déposée le 15-11-2022  
M. ZIDOL Komlan, profession : Directeur de Société demeurant à Lomé-Hédzranawoé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 47ca, situé à kpangalam connu sous le nom de kpangalam, commune de Tchaoudjo1 et borné au Nord et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12m, à l'Est par la propriété SEKPAN, au Sud par la propriété HODABALO

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 01922-RC déposée le 15-11-2022  
M. LAMBONI Lari, profession : Directeur d'Hôtel demeurant à Sokodé et domicilié à Sokodé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 35ca, situé à Komah connu sous le nom de Komah 3, commune de Tchaoudjo et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété Komah, à l'Est par la propriété AGNESSE et un passage de 8m, au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 0 1923-RC déposée le 16-11- 2022  
M. MONDO Djassibé, profession : Infirmier d'Etat demeurant à Sokodé et domicilié à Sokodé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 84 ca, situé à Sokodé connu sous le nom de Tchawanda, commune de Tchaoudjo 1 et borné au Nord par un passage, au Sud par la propriété ADOI Bibi, à l'Est par l'EPP Evangélique et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

## REGION DE LA KARA

Suivant réquisition numéro 05988/ RK déposée le 14-11-2022 M. DJEGNO Komlan Agbenyega profession : Assistant Médical demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 18 a 97 ca situé à Kara connu sous le nom de Aloude préfecture de la Kozah et borné au Nord et au Sud par des rues non dénommées de 14 mètres chacune, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ALI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05989/ RK déposée le 14-11-2022 M. KOMOSSI Kossi Awesso profession : Géomètre demeurant à Kara et domicilié à Kara de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca situé à Kara connu sous le nom de Kpandida préfecture de la Kozah et borné au Nord-Est par une rue non dénommée de 14 mètres, au Sud-Ouest, au Sud-Est et au Nord-Ouest respectivement par les lots N° 111, 112 et 108.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05990/ RK déposée le 14-11-2022 M. HALAOUI Bidénam profession : Officier des FAT demeurant à Kara et domicilié à Kara de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 28 ca situé à Kara connu sous le nom de Tomdè Site 1 préfecture de la Kozah et borné au Nord et au Sud par des rues non dénommées de 14 mètres chacune, à l'Est et à l'Ouest respectivement par les lots N° 481 et 479.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05991/ RK déposée le 15-11-2022 M. ATAKOUNA Tchaa profession : Retraité demeurant à Kara et domicilié à Kara de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 01 ha 09 a 13 ca situé à Kara connu sous le nom de Welou préfecture de la Kozah et borné au Nord par la propriété SAMIE, au Sud-Ouest par la Route Wélou- Agbalossi, à l'Est par une rue de carrière de 14 mètres et au Nord-Ouest par la propriété de la Collectivité ALAYI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05992/ RK déposée le 15-11-2022 M. ATAKOUNA Tchaa profession : Retraité demeurant à Kara et domicilié à Kara de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 03 ha 13 a 09 ca situé à Kara connu sous le nom de N'djéssiyo préfecture de la Kozah et borné au Nord par la propriété de la collectivité ALOUA, au Sud par la propriété de la collectivité TCHESSI, à l'Est par la propriété de la collectivité KARIKA et à l'Ouest par la propriété de la collectivité KANANIYO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05993/ RK déposée le 15-11-2022 M. ATAKOUNA Tchaa profession : Retraité demeurant à Kara et domicilié à Kara de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 77 ca situé à Kara connu sous le nom de Lama Poussida Préfecture de la Kozah et borné au Nord-Est, au Sud-Ouest et au Nord-Ouest par la propriété de la collectivité ATCHOLI et au Sud-Est par une route existante de 30 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05994/ RK déposée le 15-11-2022 Mme ANWONE Mawate, épouse DJATO profession : Néant demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 a 38 ca situé à Niamtougou connu sous le nom de Agbandè-Yaka préfecture de Doufelgou et borné au Nord par la propriété AFINDJO, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 12 mètres chacune et à l'Est par la propriété TASSIRA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05995/ RK déposée le 5-11-2022 M. BEKPOLI Essozénam profession : Etudiant demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 ha 21 a 19 ca situé à Kara connu sous le nom de Wélou préfecture de la Kozah et borné au Nord par la propriété KOPAIN, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TAKPALE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05996/ RK déposée le 15-11-2022 M. TCHONDA Plansouwa profession : Agent de forêt demeurant à Pagouda et domicilié à Pagouda de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 61 a 01 ca situé à Kara connu sous le nom de Koungouyo préfecture de la Kozah et borné au Nord par la propriété MOUZOU, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 16 mètres chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05997/ RK déposée le 15-11-2022 Mme ALABI K. AFFO Séliatou profession : Revendeuse demeurant à Kara et domicilié à Kara de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 71 ca situé à Kara connu sous le nom de Wélou préfecture de la Kozah et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 mètres, au Sud, à l'Est et à l'Ouest respectivement par les lots N° 806, 807 et 803.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05998/ RK déposée le 15-11-2022 M. KAWELE Bouzoum profession : Economiste demeurant à Kara et domicilié à Kara de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 a 93 ca situé à Kara connu sous le nom de N'djèyo préfecture de la Kozah Et borné au Nord et à l'Ouest respectivement par les lots N° 1891 et 1894, au Sud et l'Est par des rues non dénommées de 14 mètres chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 05999/ RK déposée le 15-11-2022 M. DJAFALO Yéanilé Profession : Directeur Financier demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 25 a 82 ca situé à Bafilo connu sous le nom de Aledjo-Kadara préfecture de Assoli et borné au Nord-Est, au Sud-Est et au Nord-Ouest par la propriété ALEDJI et au Sud-Ouest par une route existante non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06000/ RK déposée le 15-11-2022 Mme BOUKARI Ikpindi, épouse SIMBIA profession : Couturière demeurant à Kara et domicilié à Kara de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 98 ca situé à Kara connu sous le nom de Tchanadè préfecture de la Kozah et borné au Nord-Est et au Sud-Est par la propriété ADJETA, au Sud-Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres et au Nord-Ouest par la Route Kara- Kabou-Bassar de 40 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06001/ RK déposée le 16-11-2022 Mme ABLE Mazalo profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 44 ca situé à Kara connu sous le nom de Koungouyo Préfecture de la Kozah et borné au Nord par un espace vert, au Sud par une rue non dénommée de 14 mètres, à l'Est par le lot N° 206 et à l'Ouest par la propriété SIMLIWA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06002/ RK déposée le 16-11-2022 M. PALANGA Mawabouwè V. Profession : Retraité demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 21 ca situé à Kara connu sous le nom de Lama Poudè préfecture de la Kozah et borné au Nord et au Sud par la propriété ABALO, à l'Est par une rue non dénommée de 12 mètres et à l'Ouest par la propriété KAO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06003/ RK déposée le 17-11-2022 M. AMELETE N'Lakimwe profession : Inspecteur des douanes demeurant à Agoènyivé et domicilié à Anomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07 a 98 ca situé à Kara connu sous le nom de Nidida préfecture de la Kozah et borné au Nord par une voie de 50 mètres, au Sud par une rue non dénommée de 14 mètres, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ALEDI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06004/ RK déposée le 17-11-2022 M. AGATE Gnimdu Alphonse profession : Militaire demeurant à Kara et domicilié à Kara de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 99 ca situé à Kara connu sous le nom de Nidida préfecture de la Kozah et borné au Nord-Est par une rue non dénommée de 14 mètres, au Sud-Ouest, au Sud-Est et au Nord-Ouest respectivement par les lots N° 4045, 4047 et 4046A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06005/ RK déposée le 17-11-2022 M. AMELETE N'Lakimwe Profession : Inspecteur des douanes demeurant à Agoènyivé et domicilié à Anomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 73 a 79 ca situé à Kara connu sous le nom de Awandjèlo Préfecture de la Kozah et borné au Nord par une rue non dénommée de 20 mètres, au Sud et à l'Est par la propriété PELEYI et à l'Ouest par la propriété ARIKA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06006/ RK déposée le 17-11-2022 M. TCHEYI Haringa Yaou profession : Ingénieur Télécom demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 03 a 07 ca situé à Bassar connu sous le nom de Bikoutchabé Préfecture de Bassar et borné au Nord et à l'Est respectivement par les lots N° 307A et 308, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 mètres chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06007/ RK déposée le 17-11-2022 M. TCHEYI Haringa Yaou Profession : Ingénieur Télécom demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 53 ca situé à Bassar connu sous le nom de Biakpabé-Haut Préfecture de Bassar et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété FARE GBATI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06008/ RK déposée le 17-11-2022 Mme KOSSI Saye profession : Inspectrice des douanes demeurant à Agoè et domiciliée à Assiyeyé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 53 ca situé à Bassar connu sous le nom de Ouadandé-Digbande préfecture de Bassar et borné au Nord par le lot N° 1311C-1312-1313B-1314, au Sud par une rue en projet de 12 mètres, à l'Est par le lot N° 1309-1311B et à l'Ouest par le lot N° 1313A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06009/ RK déposée le 17-11-2022 Mme ASSOTI Akoua, épouse BLEZA profession : Secrétaire demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 50 ca situé à Kara connu sous le nom de Lama-Makoudè Préfecture de la Kozah et borné au Nord et à l'Est par la propriété AGBEA, au Sud par une rue non dénommée de 14 mètres et à l'Ouest par la propriété ABIU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06010/ RK déposée le 18-11-2022 M. BELENGAI Boukari Moumouni profession : Directeur de société demeurant à Kara et domicilié à Kara de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 13 a 61 ca situé à Kara connu sous le nom de Soumbou préfecture de la Kozah et borné au Nord par une route existante de 20 mètre, au Sud et à l'Ouest par la propriété WARA et à l'Est par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06011/ RK déposée le 18-11-2022 M. DOGO Yaovi Profession : Pasteur demeurant à Kara et domicilié à Kara de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12 a 00 ca situé à Kara connu sous le nom de Lindou préfecture de la Kozah et borné au Nord-Est et au Sud-Ouest respectivement par les lots N° 227 et 232, au Sud-Est par une rue non dénommée de 14 mètres et au Nord-Ouest par les lots N° 229 et 230.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06012/ RK déposée le 18-11-2022 M. BELENGAI Boukari Moumouni profession : Directeur de société demeurant à Kara et domicilié à Kara de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain subdivisé en deux parcelles A et B ayant toutes la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 59 a 13 ca situé à Kara connu sous le nom de Soumbou préfecture de la Kozah et borné : Parcelle A : au Nord et à l'Est par la propriété BATCHANA, au Sud par une rue non dénommée de 14 mètres et à l'Ouest par l'ancienne Route Nationale N°1 de 40 mètres, Parcelle B : au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 14 mètres chacune, au Sud par la propriété BATCHANA et à l'Ouest par l'ancienne Route Nationale N° 1 de 40 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06013/ RK déposée le 18-11-2022 M. BELENGAI Boukari Moumouni profession : Directeur de Société demeurant à Kara et domicilié à Kara de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 85 ca situé à Kara connu sous le nom de Soumbou préfecture de la Kozah et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété WARA et à l'Est par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06014/ RK déposée le 18-11-2022 M. DOGO Yaovi Profession : Pasteur demeurant à Kara et domicilié à Kara de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 06 ca situé à Kara connu sous le nom de Tomdè Site 1B préfecture de la Kozah et borné au Nord par les lots N° 1581a et 1583, au Sud par une rue non dénommée de 14 mètres, à l'Est par le lot N° 1584a et à l'Ouest par le lot N° 1582b.

Il déclare que ledit immeuble appartient à l'Eglise des Assemblées de Dieu et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06015/ RK déposée le 18-11-2022 M. AMANGA Komi Profession : Médecin demeurant à Kara et domicilié à Kara de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 01 ha 00 a 12 ca situé à Kara connu sous le nom de Adomdè préfecture de la Kozah et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété HILIOU et au Sud par une rue non dénommée de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06016/ RK déposée le 18-11-2022 M. POTCHO Nonyou-Ehong Profession : Gestionnaire demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 03 ha 02 a 89 ca situé à Kara connu sous le nom de Wélou préfecture de la Kozah et borné au Nord par les propriétés AMAH et AWADÉ, au Sud par l'emprise d'une rigole et la propriété BASSOU, à l'Est par la propriété BAHAM et à l'Ouest par la propriété EZKOMA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06017/ RK déposée le 18-11-2022 M. POTCHO Nonyou-Ehong profession : Gestionnaire demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 11 a 38 ca situé à Kara connu sous le nom de Kpèlouwaï préfecture de la Kozah et borné au Nord par la Route Kara-Atchangbadè- Bassar de 40 mètres, au Sud par une rue non dénommée de 14 mètres, à l'Est et à l'Ouest respectivement par les lots N° 7b et 9.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06018/ RK déposée le 18-11-2022 M. AFIDENYIGBA Tété Edem profession : Directeur de société demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 74 ca situé à Bassar connu sous le nom de Biakpabé-bas préfecture de Bassar et borné au Nord par les lots N° 162 et 163, au Sud par le lot N° 167B-169, à l'Est par la Route Bassar- Kabou de 20 mètres et à l'Ouest par le lot N°166.

Il déclare que ledit immeuble appartient à COOPEC AD et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Le Conservateur de la propriété foncière  
Essoham K. LABARI

---